



Ministère de l'Emploi et de la
Formation professionnelle



Organisation Internationale du Travail
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique centrale

ETUDE SUR LA FILIERE PORTEUSE D'EMPLOI « PALMIER A HUILE »

RAPPORT FINAL

Elaboré par

Lebailly Philippe, Consultant international
Tentchou Jean, Consultant national

Etude réalisée dans le cadre du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction
de la pauvreté financé par le Gouvernement de la République française

Novembre 2009

[Tapez un texte]

TABLE DES MATIERES

Résumé exécutif	5
0. Introduction	13
1. Contexte	16
2. Revue documentaire et enquêtes de terrain	21
2.1 Les fondamentaux au niveau de l'offre	22
2.1.1 Aperçu historique de la culture du palmier à huile au Cameroun	22
2.1.2 Géographie de l'élaeiculture au Cameroun	23
2.1.3 La production d'huile de palme	26
2.1.3.1 <i>Les superficies et les quantités produites</i>	26
2.1.3.2 <i>Les aspects agronomiques</i>	29
2.1.3.3 <i>Les coûts de production</i>	37
2.1.3.4 <i>Analyse SWOT</i>	45
2.1.4 La transformation primaire	47
2.1.4.1 <i>Les industriels</i>	48
2.1.4.2 <i>La transformation artisanale</i>	53
2.1.5 La transformation secondaire	54
2.1.6 Les relations entre les principaux acteurs et la chaîne de valeur	57
2.2 Le marché, les prix et les accords commerciaux	65
2.2.1 Au niveau mondial	65
2.2.2 Au niveau régional	67
2.2.3 Au niveau national	69
3. L'emploi dans la filière huile de palme	70
4. La stratégie de développement du secteur rural du Cameroun	79
5. Principes à adopter pour la relance	82

6. Plan de relance de la filière huile de palme	85
6.1 A court terme	85
6.1.1 Appui à la production et à la diffusion de matériel végétal Sélectionné et certifié	85
6.1.2 Appui à l'utilisation des engrais chimiques et herbicides homologués	85
6.1.3 Appui à la formation des planteurs	86
6.1.4 Appui à la transformation locale de la production	86
6.2 A moyen et long termes	86
6.2.1 Régénération et extension des plantations	86
6.2.2 Mise en place d'un système de crédit/financement adapté aux opérateurs de la filière	87
6.2.3 Appui à l'information des planteurs et à la transparence des filières afin d'améliorer la bonne gouvernance et des emplois décentés dans la filière	87
Annexe 1 : Ventilation du PIB réel par secteurs d'activités (base 100 = 2000)	88
Annexe 2 : Rapport de mission	89

LISTE DES ABBREVIATIONS

APE	Accord de Partenariat Economique
APERP	Appui à la promotion de l'emploi et à la réduction de la pauvreté
ATPO	Association des Transformateurs des Produits Oléagineux
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque mondiale
CAF	Coût Assurance et Fret
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CCIC	Complexe Chimique Industriel du Cameroun
CDC	Cameroon Development Corporation
CEDAC	Centre pour le Développement Autocentré
CIRAD	Centre International de Recherche pour le Développement
DCE	Délégation de la Commission européenne
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FNE	Fonds National de l'Emploi
INS	Institut National de Statistique
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINEFI	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
MINIMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique
MINIPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
NOSA	Nouvelle Savonnerie
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMOL	PAMOL Plantation Limited
PEPIPALM	Projet de pépinières de palmier à huile
PNRPH	Programme National de Recherche sur le Palmier à Huile
PV	Plantation villageoise
SAFACAM	Société Africaine pour la Foresterie et l'Agriculture
SCR-Maya & Cie	Société Camerounaise de Raffineries Maya & Compagnie
SCS	Société Camerounaise de Savonnerie
SNPHPC	Syndicat National des Producteurs d'Huile de Palme brute au Cameroun
SOC	Savons, Oléagineux et Cosmétiques
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
SPFS	Société des Plantations de la Ferme Suisse
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEAC	Union Economique de l'Afrique Centrale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UE/ACP	Union Européenne / Afrique Caraïbe Pacifique
UNEXPALM	Union des Exploitants de Palmier à huile du Cameroun

Résumé exécutif

La filière « palmier à huile » au Cameroun peut contribuer à la résolution du problème de réduction de la pauvreté en milieu rural. La culture est peu ou pas mécanisée et fait appel à une main d'œuvre disponible dans la zone forestière. Les revenus sont relativement stables et réguliers. La production locale ne parvient pas à répondre à la demande qui s'accroît tant au niveau de l'industrie de la transformation secondaire que de la consommation alimentaire nationale et régionale (CEMAC).

Dans ce contexte, la question de la relance de la filière palmier à huile et de son impact sur l'emploi est posée et ce d'autant que le Cameroun dispose d'un appareil de production (135 000 ha exploités, plus une réserve foncière de près de 30.000 ha pour les seules agro-industries) et de transformation (capacité d'environ 250 000 tonnes d'huile) relativement étoffé, avec une dynamique de croissance soutenue (près de 10 000 ha/an).

En terme d'emploi, il est impossible de cerner avec précision les nombreux emplois générés par la filière huile de palme au Cameroun. On peut cependant retenir que pour une superficie d'environ 135 000 hectares de palmier à huile et une production de 215 000 tonnes d'huile, la filière génère au minimum 65 000 emplois direct et indirect au niveau de la production d'huile de palme brute. Il convient également de souligner que l'essentiel des opérations au niveau de la plantation se font en recourant à de la main d'œuvre relativement peu qualifiée et ce aussi bien pour le système agro-industriel que villageois. L'accroissement des superficies consacrées au palmier aura donc incontestablement un impact très positif sur l'emploi en milieu rural notamment au départ des plantations villageoises.

Outre l'approche quantitative en matière d'impact de la filière huile de palme sur l'emploi, il est important de s'interroger sur les aspects plus qualitatifs des emplois en relation avec la promotion du travail décent tel que préconisé par le BIT.

En effet, le Cameroun a connu non seulement un désengagement de l'Etat au niveau de ses principales filières agricoles mais également une tendance à privilégier l'externalisation de certaines tâches qui étaient assurées par l'agro-industrie et ce, afin de promouvoir l'entrepreneuriat camerounais. La filière huile de palme n'a pas échappé à cette tendance et de nombreux sous-traitants sont apparus. Ainsi, le transport des régimes en provenance des plantations villageoises vers les huileries est aujourd'hui confié à des sociétés de transport sur base d'un appel d'offre. Dans la plupart des plantations villageoises, les ouvriers agricoles sont rémunérés à la tâche et de manière saisonnière. Des abaques ont été établis pour définir les tâches, fixer la rémunération et déterminer les primes éventuelles. Dans ce contexte, il apparaît important de fixer certaines limites et de partager les expériences afin de renforcer la transparence dans la filière et l'adoption d'une répartition équitable de la valeur ajoutée générée au sein de la filière afin de lutter contre la pauvreté.

La première partie de l'étude est consacrée à l'exploitation des données, rapports et informations collectées dans le but de proposer une description actualisée de la filière huile de palme au Cameroun. Les fondamentaux au niveau de l'offre sont présentés.

Le palmier à huile dont le berceau d'origine est le golfe de Guinée a été de tous temps exploité naturellement au Cameroun. Les facteurs climatiques sont déterminants dans l'analyse de l'aptitude d'une zone géographique pour la production d'huile de palme. En effet, la pluviométrie, la température et l'insolation ont une influence significative sur les rendements. Les plantations industrielles apparues en 1910 se sont implantées, pour la plupart, sur l'étroite bande du littoral sud qui est la zone la plus favorable à la culture du palmier à huile au Cameroun. La zone côtière combine une pluviométrie importante, un faible déficit hydrique et un faible ensoleillement. Les hauts plateaux de l'ouest situés à plus de 1 000 m d'altitude sont à la limite des zones inadaptées à la culture du palmier à huile. Dans les zones intermédiaires, les caractéristiques physiques constituent des limitations légères et modérées qui n'excluent pas la culture du palmier à huile mais qui n'autorisent pas non plus les meilleurs rendements.

Au Cameroun, le verger élaïcicole peut être représenté de manière simplifiée par deux systèmes d'exploitation : les agro-industries et les exploitations villageoises qui sont particulièrement hétérogènes et qui relèvent le plus souvent du secteur informel.

Ce dernier sous-secteur a connu un fort engouement au cours des deux dernières décennies. Le succès du palmier à huile trouve son origine dans la crise économique des années 80 et dans la dévaluation du FCFA intervenue en 1994. Il constitue une réponse à la diversification de la production et à la réduction des risques au niveau de l'exploitation. Il a été accompagné d'un foisonnement d'initiatives au niveau de la transformation artisanale avec une vaste gamme de matériels de transformation de toutes capacités. Ce sous-secteur est aussi le plus mal connu en l'absence d'un recensement agricole et/ou d'une enquête approfondie. Son émergence rapide est aussi impressionnante que désordonnée. Elle est également à mettre en relation avec la dynamique foncière car une palmeraie est une bonne manière d'occuper (voire de s'approprier) un territoire.

En se basant sur les déclarations des producteurs membres du comité ad hoc chargé de la régulation de la filière palmier à huile, la production camerounaise d'huile de palme brute serait de 214 165 tonnes en 2008 pour une superficie plantée d'environ 136 000 ha. L'agro-industrie en occupant environ 50% de la superficie consacrée au palmier à huile réalise près des deux tiers de la production d'huile de palme au Cameroun.

Comparativement à l'Indonésie et à la Malaisie, leaders en matière de production d'huile de palme, les rendements au Cameroun sont faibles. Ainsi dans les conditions d'utilisation les plus intensives des facteurs de production, les quantités produites lors du maximum de production voisinent les 18/19 T/ha comparées aux 25 T/ha en Indonésie. Pour les systèmes les plus extensifs, on observe au Cameroun des rendements de 9 T/ha comparés aux 11 T/ha en Asie.

L'importance de la qualité du matériel végétal amélioré n'est plus à démontrer particulièrement lorsque l'on investit dans des plantations pérennes à cycle long comme le palmier à huile. On observe au Cameroun que certains opérateurs se plaignent de la non accessibilité des graines améliorées : les producteurs indépendants de certaines zones ne peuvent pas obtenir des plants de qualité et/ou sont confrontés à un manque de connaissances dans les itinéraires techniques adaptés à la conduite de la plantation afin de maintenir un haut potentiel de production. Plusieurs experts consultés suggèrent de développer un mécanisme de certification des graines améliorées au départ d'un réseau de planteurs modèles indépendants.

Les raisons évoquées pour expliquer la faiblesse des rendements observés au Cameroun trouvent le plus souvent leur origine dans :

- le vieillissement des plantations ;
- la présence du palmier dans des zones agro-écologiques peu adaptées;
- le non respect des itinéraires techniques en particulier dans la gestion de la fertilisation.

L'étude des coûts de production de la production d'huile de palme au Cameroun a également été réalisée en portant une attention particulière à l'analyse de la rémunération de la main d'œuvre occupée par cette activité et au départ de deux sources principales : l'étude de la compétitivité des chaînes de valeur agricoles camerounaises réalisée en 2007 et publiée en 2008 par la Banque mondiale (Report No.AAA25-CM, June 30, 2008) et les interviews réalisés auprès des agro-industries et des membres de l'UNEXPALM par les consultants.

Au niveau de la production, on observe une grande variation dans les coûts selon les systèmes d'exploitation de la palmeraie : on obtient les prix de revient les plus bas pour une tonne de régime rendue bords de champs pour les petites exploitations familiales (22 000 FCFA) et ensuite pour les plantations villageoises (30 000 FCFA). Les plantations des agro-industries ont les prix de revient les plus élevés autour de 40 000 FCFA.

Parmi ces coûts et pour tous les systèmes de production envisagés, la rémunération de la main d'œuvre (familiale ou salariée) vient en tête (la part est cependant nettement réduite en cas de recours aux herbicides). La production d'huile de palme est donc une activité faiblement mécanisée qui rémunère relativement bien le facteur travail qu'il soit familial ou salarié. Compte tenu des résultats présentés, la rémunération de la main d'œuvre peut être estimée à 20 000 FCFA par tonne de régime produite en moyenne. Par ailleurs, sur base des chiffres publiés par la Banque mondiale, le revenu du travail familial obtenu par l'exploitant familial qui livre bords de champs une tonne de régimes s'élève à 12 000 FCFA. L'obtention d'un revenu équivalent au SMIG (28 000 FCFA/mois) suppose donc la livraison de 28 tonnes de régimes soit sur base du rendement de 8 tonnes retenus un minimum de 3,5 hectares.

Il convient également de souligner que les hypothèses de départ adoptées pour le calcul des coûts de production envisagent la situation uniquement aux bords du champs. La problématique du transport est particulièrement aiguë pour les petits planteurs familiaux relativement isolés. Ceux-ci sont exposés à des coûts relativement élevés pour livrer les régimes à l'usine ce qui a comme effet une diminution du revenu pour le producteur.

Afin de mieux cerner les réalités vécues sur le terrain et complémentarément à l'exploitation des données de l'étude de la Banque mondiale, un compte d'exploitation a été élaboré sur base d'interviews de planteurs dans différentes zones de production. D'une manière générale, les planteurs disposent pour la plupart de chiffres relatifs à l'activité de production d'huile de palme mais sont incapables sur base de ces chiffres d'établir le prix de revient d'un hectare. Les données sur les rendements et les quantités de régimes produites font le plus souvent défaut. Les résultats sont présentés pour une plantation de un hectare selon les années. Les coûts liés au foncier, aux petits matériels, aux infrastructures sociales et à l'intérêt du capital n'ont pas été comptabilisés car les différences observées d'une situation à l'autre sont très importantes. Après trois années, l'investissement a été estimé à 563 000 FCFA l'hectare. Représentant un montant de 225 000 FCFA par hectare, les plants représentent le poste le plus important dans le coût d'investissement, le recours à du matériel végétal amélioré étant une condition sine qua non pour garantir des rendements potentiellement élevés. Les différents coûts d'exploitation sont essentiellement constitués à l'exception des engrais de la rémunération à la tâche de la main d'œuvre salariée travaillant sur la plantation. Le délai de récupération (flux de trésorerie positif) est fixé selon notre calcul à huit années ce qui est relativement long.

La rentabilité de l'activité pour le planteur se doit d'intégrer d'autres éléments que ceux strictement en relation avec l'efficacité financière tels que présentés ci-dessus. Les aspects fonciers sont primordiaux. La plantation permet de « borner » l'espace et représente une reconnaissance d'un droit foncier pour le planteur.

Par ailleurs, le grand intérêt du palmier à huile réside dans sa capacité à procurer des revenus tout au long de l'année, de façon relativement régulière (il y a un pic de production en mars-avril mais la production des régimes est étalée sur l'année avec des différences en fonction des zones agro-écologiques) et récurrente (la plantation produit pendant de nombreuses années). Une fois le délai de récupération atteint, le besoin en fonds de roulement est donc peu élevé et les revenus du planteur sont sécurisés.

Ceci est encore renforcé par le caractère de la demande : l'huile est utilisée au quotidien, des possibilités de transformation artisanales peuvent être trouvées au niveau villageois avec des rendements faibles au départ d'une technologie bien maîtrisée, la commercialisation est relativement aisée avec la juxtaposition de circuits formel et informel sur l'ensemble du territoire. Les sous-produits du palmier à huile sont également largement valorisés : utilisation des rames pour fabriquer les chaumes des toits, fabrication de paniers, fabrication de clôtures, valorisation de la noix de palmiste, fabrication de vin de palme, ...

Le coût de transformation des régimes en huile a été estimé dans le cadre de l'étude réalisée par la Banque mondiale et au départ des données comptables de deux huileries industrielles, le coût de production d'une tonne d'huile de palme (à l'exclusion de l'achat des matières premières) est estimé à 14 990 FCFA/tonne de régime.

Dans tous les bassins de production, on rencontre des transformateurs locaux, producteurs d'huile de palme. Ce sont des propriétaires d'unités de transformation qui réalisent le traitement artisanal de leur production, de celles d'autres planteurs et qui donnent parfois en location leurs installations. Ce type d'activité a connu un véritable engouement au Cameroun et on dénombre des centaines de presses manuelles ou motorisées réparties dans la zone de production.

Il convient de souligner qu'avec le matériel utilisé par la grande majorité des transformateurs artisanaux, le taux d'extraction est très bas (pour les meilleures installations, entre 15 et 18 %, alors que la moyenne des industries équivaut à 22 %) ce qui hypothèque la rentabilité de l'opération. Par rapport au procédé industriel, non seulement entre 2 et 9 % d'huile rouge ne sont pas extraits du tourteau par le procédé artisanal, mais également les 4 % d'huile contenus dans l'amande de palmiste. Les procédés artisanaux ne permettent pas d'extraire et d'isoler les amandes de palmistes du résidu solide obtenu suite à l'extraction mécanique. Le plus souvent, ces sous-produits sont utilisés comme combustible pour la cuisson des noix. Il s'agit manifestement dans ce cas d'un handicap important et ce d'autant que les amandes de palmistes sont très recherchées par les savonniers. Certains planteurs villageois qui avaient opté pour la transformation de la totalité de leur production ont finalement repris les livraisons à la huilerie agro-industrielle et se limite à transformer les fruits détachés de manière artisanale.

La seconde partie du rapport présente la stratégie de développement du secteur rural (SDSR) définies par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINIPAT) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) en insistant sur les éléments spécifiques à la filière huile de palme.

Le processus de libéralisation engagé depuis la fin de la décennie 1980 et pour lequel le Cameroun a fait figure de pionnier en Afrique au Sud du Sahara s'est traduit par des changements structurels profonds dans les systèmes agricoles et dans les stratégies adoptées par les planteurs. L'effet de la libéralisation a encore été accentué par la chute drastique des prix des matières premières agricoles et par leur maintien à des niveaux « planchers » hypothéquant la rentabilité des investissements dans ces filières. La résultante de ces deux chocs pour l'agriculture camerounaise a été d'induire un accroissement des inégalités entre les différentes catégories d'acteurs au sein du monde rural et/ou entre les planteurs eux-mêmes. Au niveau de la filière palmier, cette dualisation s'est opérée dans le contexte d'un environnement plus concurrentiel pour l'accès aux facteurs de production, du déclin des structures d'encadrement aux paysans et à la production et de la présence plus affirmée des firmes internationales suite notamment à la privatisation des plantations agro-industrielles qui appartenaient à l'Etat.

Un plan de relance de la filière impose que la priorité se résume à l'augmentation de la production au départ d'exploitations compétitives sur le plan international. Cela suppose de donner la priorité à l'amélioration de la productivité. Cependant, l'agriculture ne peut être confinée à cette dimension. Elle a un rôle important à jouer au niveau de la gestion de l'espace et de l'environnement. Elle est également le réservoir le plus important en matière d'emplois au Cameroun. Le plan de relance de la filière palmier à huile au Cameroun se doit de faire face à un double défis : produire plus et assurer des revenus et donc des emplois à la population rurale afin de réduire l'exode rural et de lutter contre les inégalités et la pauvreté qui concernent d'abord les campagnes.

Les travailleurs agricoles et les ménages ruraux ont des revenus faibles par rapport aux urbains. L'incidence de la pauvreté est plus forte dans le secteur rural. Comment promouvoir une agriculture et un développement économique qui réduisent la pauvreté rurale et aident à combler le fossé entre revenu urbain et revenu rural ? Pour le Cameroun, la réponse à cette question constitue un défi politique majeur. D'abord, de nouveaux gains en matière de productivité agricole seront nécessaires pour contribuer à améliorer la situation. De plus, le gouvernement devra renforcer ses actions pour améliorer le fonctionnement des marchés notamment celui des intrants. En outre, l'amélioration du contexte politique, en particulier en matière de sécurisation foncière, de régulations et de normes techniques pour les produits agricoles, de systèmes d'information des marchés, de crédit agricole et de règles pour encadrer la concurrence, aura également un rendement social élevé.

Au terme de cette revue du secteur, il est possible de proposer une catégorisation des emplois au niveau de la filière de l'amont vers l'aval. L'accent devra être mis sur les besoins en formation pour chaque stade de la filière et sur les potentialités de création de nouveau emploi pour les jeunes.

Amont de la filière

En amont de la plantation, la pépinière représente déjà une source d'emploi importante qui permet de procurer un emploi direct à 250 travailleurs permanents et l'équivalent de 180 postes de travail occasionnel au niveau des pépinières. La consolidation de ces emplois impose de réveiller le dispositif de recherche tant au niveau de l'IRAD que de la PAMOL. Il convient aussi de mettre en œuvre le contrôle de la qualité des semences avec un cadre adapté au niveau du MINADER.

L'objectif d'accroissement des plantations villageoises de 5 000 hectares/année permettrait la création d'environ 80 emplois directs permanents et l'équivalent de 675 Hô/mois occasionnels ce qui correspond à la rétribution au SMIG de 60 travailleurs, soit un total de 140 ETP créés.

Au niveau de la formation, il conviendra de proposer une formation spécifique au métier de pépiniériste en visant la création chaque année d'une centaine d'emploi pour les jeunes avec un accès à la profession et un agrément des entreprises.

Autour de la filière graine également une diversité d'acteurs tels que les fournisseurs d'engrais, de pesticides, de sachets, de grillages, d'outillage agricole, les encadreurs.

Plantations

En ce qui concerne la production, on obtient le chiffre de 19 000 emplois directs dans les plantations agro-industrielles et d'environ 46 000 emplois permanents ou saisonniers pour les plantations villageoises. Des mesures sont à déployer pour la promotion de 65 000 emplois décents dans cette filière. Cela passe par une meilleure organisation du salariat, par la réduction du travail saisonnier et par l'incitation des jeunes aux métiers agricoles.

La filière « huile de palme » est très intensive en main d'œuvre non spécialisée au niveau de la plantation où la plupart des opérations ne peuvent être mécanisées. De plus, la demande intérieure est très forte pour le produit qui dispose d'un débouché. Un accroissement annuel de 10 000 hectares de la superficie consacrée au palmier à huile (50% par l'agro-industrie et 50% par le secteur villageois) permet la création d'environ 5 000 emplois. Il y a donc une niche importante d'emplois agricoles nouveaux dans ce secteur. Au niveau villageois, les itinéraires techniques doivent être respectés par du personnel techniquement bien formé et disposant d'un emploi décent. Lorsque ces conditions sont respectées, l'effet d'entraînement de ce type de plantation sur l'économie locale est remarquable.

Au niveau de l'emploi des jeunes, il faut lever certaines contraintes (foncier, système de financement) pour que les candidats planteurs puissent s'installer.

Transformation

Au niveau de la transformation primaire, les liens sont très étroits entre la production et la transformation : les agro-industries disposent d'huileries et la plupart des périmètres villageois ont recours à des unités de transformation artisanale pour au moins une partie de la production. La problématique de l'emploi se pose donc de manière globale. A ce niveau, les emplois créés au niveau de l'agro-industrie peuvent être estimés à 30 000 postes et à 6 000 postes pour la transformation.

Dans tous les bassins de production, on rencontre des transformateurs locaux, producteurs d'huile de palme. Ce sont des propriétaires d'unités de transformation qui réalisent le traitement artisanal de leur production, de celles d'autres planteurs et qui donnent parfois en location leurs installations. Ce type d'activité a connu un véritable engouement au Cameroun et on dénombre des centaines de presses manuelles ou motorisées réparties dans la zone de production.

Ce type de transformation qui appartient quasi exclusivement au secteur informel est confronté à une échelle plus locale à des problèmes analogues à ceux des agro-industries : rendements insuffisants et mauvaise répartition de la production. En outre, certaines de ces unités fonctionnent dans des conditions qui ne respectent pas les règles les plus élémentaires liées à l'hygiène et à l'environnement. Indispensable dans les zones éloignées des huileries de grande capacité, la transformation artisanale entre parfois en concurrence avec les agro-industries au sein de leurs bassins de collecte.

L'industrie des corps gras et de la savonnerie représente un maillon très important au niveau de la filière palmier à huile au Cameroun car il est le débouché principal pour les agro-industries et contribue à la création de valeur ajoutée. Le secteur de la seconde transformation camerounais a investi dans des unités modernes de transformation de l'huile de palme et orienté une partie de ses débouchés vers les marchés extérieurs. Il dispose d'un personnel compétent mais est aujourd'hui confronté au prix relativement élevé de ses approvisionnements à partir de la matière première locale. Il convient d'être attentif à consolider les emplois dans ce secteur d'activités spécifique.

Enfin, l'ensemble des acteurs de la filière consultés ont insisté sur l'importance de la formation. Face à la grande diversité des emplois dans la filière palmier à huiles, les besoins de formation sont immenses. Les programmes de formation se doivent d'être repensés afin d'avoir un impact à la fois sur la productivité et sur la qualité des produits. En ce qui concerne la production, des besoins spécifiques ont pu être identifiés au niveau de la pépinière et du respect des itinéraires techniques. Dans le domaine de la transformation primaire de type artisanal, les besoins sont également très importants en matière d'amélioration des rendements, du respect de l'environnement et des règles d'hygiène. Ce secteur très dynamique semble s'être développé spontanément sur une base empirique qui ne respecte pas toujours les prescriptions élémentaires requises pour un produit alimentaire. Un important chantier lié à l'encadrement de ces structures doit selon nous être mis en place à ce niveau en matière de formation.

0. Introduction

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la mission confiée par le Bureau International du Travail (BIT) à Jean TENTCHOU, consultant national et Philippe LEBAILLY, consultant international afin de réaliser une étude sur la filière huile de palme au Cameroun.

Cette étude entre dans le cadre des travaux analytiques devant sous-tendre le processus de révision du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et a pour objectif d'identifier les actions permettant de maximiser le potentiel de la filière huile de palme en termes de création d'emplois, de répartition des revenus et d'utilisation/valorisation des ressources humaines.

Plus spécifiquement, elle vise à :

- A. Analyser la filière huile de palme en termes d'emploi, de revenus et de valorisation des ressources humaines du pays;
- B. Identifier des recommandations détaillées en vue de promouvoir l'emploi et une meilleure répartition des revenus dans les filières identifiées.

De manière précise, il a été demandé de :

1. **Établir la cartographie de la filière** en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, ce qui implique notamment d'identifier (i) les processus clé, (ii) les principaux acteurs de ces processus, (iii) les flux de produits, d'information et de savoir, (iv) le volume des produits, le nombre d'acteurs et d'emplois, (v) les flux géographiques des produits, (vi) l'ajout de valeur aux différents niveaux de la filière, (vii) le marché de l'huile de palme, les relations et liens d'affaire, (viii) les services aux entreprises intervenant dans la filière, (ix) les défis en termes de commerce.
2. **Analyser l'emploi dans la filière huile de palme**, ce qui implique d'étudier (i) la répartition des emplois au sein de la filière ; (ii) la dynamique et la structure de l'emploi dans la filière ; (iii) la qualité des emplois (conditions de travail, temps de travail, organisation des travailleurs/producteurs etc), y compris en comparaison avec des filières similaires ; (iv) l'impact des différentes stratégies d'optimisation de la filière sur l'emploi.
3. **Analyser la répartition des coûts, des marges et des revenus**, ce qui implique d'analyser (i) la répartition des coûts d'exploitation et d'investissement dans la filière, (ii) la répartition des revenus et des marges des différents acteurs, (iii) la situation financière des acteurs dans la filière, (iv) l'évolution des revenus dans le temps, y compris en relation avec l'évolution du prix des produits (au niveau national et international), (v) déterminer la situation financière des acteurs par rapport à celle des autres acteurs dans la filière, (vi) les impacts de la répartition des revenus sur les acteurs de la filière.

4. **Analyser l'adéquation des compétences existantes avec les technologies et savoirs utilisés dans la filière.** Pour cela, le/la spécialiste identifiera (i) les niveaux de savoirs et de technologies associés aux différents processus de la filière, (ii) les différents débouchés/impact en fonction de l'utilisation des savoirs et technologies, (iii) les lacunes en savoirs et technologies, (iv) qui détermine les orientations/investissements en matière de savoirs et de technologie ?, (v) qui a accès aux savoirs et technologies ?
5. **Formuler des recommandations** sur (i) les types d'investissements (privés et publics) à privilégier pour améliorer la productivité et le potentiel de la filière huile de palme sur l'emploi, la valorisation des ressources humaines et la répartition des revenus, (ii) les mesures à entreprendre pour créer un environnement favorable au développement de la filière huile de palme, en particulier au regard des questions d'emploi, de valorisation des ressources humaines et de revenus. Expliquer quelles sont les implications budgétaires de ces recommandations.

En outre, sur la base des études d'impact réalisées dans le cadre de la préparation aux négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) et des entretiens avec les acteurs nationaux, les consultants devront :

- Identifier les scénarii de libéralisation envisagés pour les filières
- Estimer les gains potentiels de ces secteurs/filières en termes de réduction du prix des inputs du fait de la baisse de protection douanière ;
- Estimer l'augmentation des recettes d'exportations dans ces secteurs résultant des APE et les retombées possibles sur le reste de l'économie de ces pays à partir des effets multiplicateurs en amont et aval.
- Evaluer les retombées négatives – effet de substitution - d'une possible contraction de la demande locale pour les produits locaux du fait de la libéralisation des importations et de la baisse des produits importés
- Estimer la baisse des recettes douanières pour l'Etat
- Estimer les répercussions sur la balance des paiements
- Identifier l'impact potentiel des APE sur les filières concernées au regard des questions d'emploi (destruction/création d'emplois, augmentation/pression sur les revenus, etc) ;
- Identifier l'impact potentiel des APE en fonction des zones concernées et des différents acteurs impliqués dans la filière (type de travailleurs, femmes, jeunes, etc);
- Revue des politiques, stratégies, programmes existants au regard de leur capacité à répondre de façon efficace aux changements potentiels induits par les APE ;

- Identifier les mesures d'accompagnement nécessaires pour atténuer l'impact de la libéralisation sur l'emploi (en particulier pour les plus vulnérables) et/ou pour maximiser les opportunités de la libéralisation et estimer les coûts de tels ajustement ;

Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'exploitation des données, rapports et informations collectées dans le but de proposer une description actualisée de la filière huile de palme au Cameroun.

Dans un second temps, le rapport présente la stratégie de développement du secteur rural (SDSR) définies par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINIPAT) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) en insistant sur les éléments spécifiques à la filière huile de palme.

Enfin, les principes à adopter préalablement à un plan de relance sont formulés et des propositions sont faites pour améliorer la compétitivité de la filière palmier à huile dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de l'emploi en zones rurales au Cameroun. Le développement de l'activité économique et l'appui aux filières porteuses se doit d'être considérés non seulement au regard de la rentabilité financière mais également et surtout de la rentabilité économique c'est à dire de la capacité du secteur à répondre à la problématique de l'emploi en milieu rural.

Les éléments contenus dans ce rapport ont été validés lors d'un atelier national de validation qui s'est tenu à Yaoundé du 5 au 7 octobre 2009.

1. Contexte

Le Cameroun, avec une population de plus de 17 millions d'habitants dispose d'un potentiel agricole riche et très diversifié. De l'avis de la plupart des observateurs, celui-ci est cependant encore sous exploité et ce en dépit de la forte croissance de la production observée au cours des années qui ont précédés la crise financière.

Malgré la réduction de son importance relative depuis l'indépendance, le secteur rural reste le secteur clé de l'économie nationale tant pour sa contribution au PIB que pour les effets d'entraînement sur les autres secteurs.

La contribution du secteur rural à la stabilité sociale du pays est capitale de par son fort gisement en emplois et activités génératrices de revenus, son rôle clé dans la sécurité alimentaire et l'amélioration du cadre de vie.

Selon les statistiques de l'INS, le taux de pauvreté en 2007 s'élevait en moyenne à 39,9 % pour le pays avec cependant un taux de 55 % pour le milieu rural.

La croissance du Cameroun a été tirée durant de nombreuses années par les exportations de matières premières, d'origine agricole ou pétrolière. Les recettes d'exportation ont constitué une des sources essentielles de l'investissement public et privé. Les exportations du secteur rural représentent environ 55 % des recettes d'exportation du pays devant les 30 % provenant des hydrocarbures. Les principaux produits agricoles exportés sont le cacao (fèves, pâte, beurre et préparation), la fibre de coton, le café, la banane, le caoutchouc et l'huile de palme.

Selon les statistiques de l'Institut National de Statistique (INS), le PIB agricole a été évalué en 2007 à 1,71 milliards de F CFA en 2007, soit un peu plus de 20 % du PIB réel ; contre 30 % pour le secteur secondaire, 33 % pour le secteur tertiaire et 17 % pour le secteur non marchand et les taxes (chiffres détaillés en annexe 1).

Depuis la crise financière, l'on note une chute généralisée de la production des différents produits du secteur primaire. Cette tendance s'explique en partie par le cycle végétatif des plantes, les conditions climatiques et la conjoncture difficile sur les différents marchés.

On distingue traditionnellement trois catégories de produits agropastoraux au Cameroun: les cultures vivrières, les produits agricoles industriels et d'exportation et les produits animaux et d'origine animale auxquels il convient encore d'ajouter la sylviculture, l'exploitation forestière et la pêche pour obtenir le secteur primaire.

Héritages du contexte historico économique, ces sous-secteurs recouvrent des réalités très différentes, notamment en terme de produits, de systèmes et de modes de production, d'acteurs, de marchés et de circuits de commercialisation.

Les cultures vivrières qui représentent à elles seules près des deux tiers du secteur primaire sont directement destinées à l'alimentation humaine - par opposition aux produits agricoles destinés à l'industrie. Très variées, elles rassemblent des racines et tubercules (taro, manioc, ...), des féculents (plantain), des céréales (maïs, sorgho, riz, ...) et des légumineuses (arachides, tomate, haricot, ...). Le développement de ces cultures a été spectaculaire et est logiquement lié à la croissance de la population nationale, et urbaine en particulier. Toutefois, certaines cultures vivrières participent de plus en plus aux échanges dans la sous région et même sur le marché international.

Parmi les produits agricoles d'exportation et les cultures industrielles, on compte principalement le cacao, le café, l'huile de palme, le coton, la banane et la canne à sucre. De moindre importance, on compte aussi quelques autres produits comme l'hévéa, l'ananas, le thé et le tabac. Quelques produits transformés, comme l'huile de palme ou la canne à sucre, sont également largement consommés sur le marché intérieur. Six produits agricoles majeurs constituent l'essentiel du commerce extérieur des produits agricoles du Cameroun. Il s'agit du cacao (fèves, pâte, beurre et préparation), du café, de la fibre de coton, de la banane, de l'huile de palme et du caoutchouc.

Les filières agricoles d'exportation ont été depuis l'indépendance, le principal moteur de l'élévation du niveau de vie, en assurant le développement des revenus monétaires en milieu rural. Ces filières jouent un rôle sans équivalent dans la redistribution des revenus monétaires dans les campagnes et dans la répartition du pouvoir d'achat. Le revenu de plus du tiers de la population agricole du pays provient des cultures d'exportation produites presque en totalité par de petites exploitations familiales exception faite de la banane d'exportation.

La filière huile de palme est avec le cacao et le café un des secteurs clés du tissu économique pour la zone forestière. Elle présente l'avantage de pouvoir intégrer en amont les producteurs (les agro-industries et les planteurs villageois) et en aval les transformateurs (les savonneries, les raffineries, ...).

La production d'huile de palme brute est assurée à hauteur de plus 60 % par les planteurs industriels et le reste par les plantations villageoises. La production totale d'huile de palme brute au Cameroun est estimée à plus ou moins 210 000 tonnes.

Le segment des agro-industries est dominé par cinq acteurs majeurs. Leur production estimée pour l'année 2008 se cumule à hauteur de 145 000 tonnes. Elle se répartit comme suit :

Dénomination sociale	Localisation	Production/an (Tonnes)
SOCAPALM	MBONGO, NKAPA, KIENKE, ESEKA	83 000
CDC	LIMBE, IDENAU	18000
SPFS	Apouh (EDEA)	15000
SAFACAM	DIZANGUE (EDEA)	12 000
PAMOL	LOBE	16 000

Source : SNPHC (Syndicat National des Producteurs d'Huile de palme)

La privatisation des grandes entreprises publiques, qui s'annonçait délicate compte tenu de leur importance et des rôles que celles-ci jouaient dans l'emploi et dans l'économie, mais aussi des liens qui existaient entre ces entreprises et le pouvoir politique, a été en grande partie réalisée.

Dans le secteur agro-industriel, l'objectif était de lever les obstacles à l'entrée et d'attirer de nouveaux opérateurs disposant de capitaux et d'un savoir-faire en production et en commercialisation. Cette réforme devait être accomplie au niveau de la filière « palmier à huile » par la vente de deux entreprises publiques : le complexe agro-industriel CDC et la société de production d'huile de palme (SOCAPALM).

La SOCAPALM a été privatisées avec succès, ce qui a conduit à une augmentation des surfaces plantées et de la production. La privatisation du principal complexe agroindustriel CDC n'a pas été réalisée : les plantations de thé, qui représentaient une petite part de ses actifs, ont été vendues en 2002 mais les trois autres unités de production (huile de palme, hévéa et banane) n'ont recueilli aucune offre.

Les investissements actuellement prévus par les agro industries tablent sur un accroissement de l'offre de l'huile de palme brute dans les cinq années à venir de l'ordre de 15 %. Ces entreprises emploient actuellement entre 30 000 personnes en emplois directs pour des investissements globaux de 110 milliards.

Le secteur des plantations villageoises est marqué par son caractère artisanal. L'Union des Exploitants de Palmier à huile (UNEXPALM) fait figure d'unique structure organisée qui regroupe un millier de planteurs sur les 10 000 exploitations estimées qui couvrent une superficie de 35 000 hectares avec une production d'environ 30 000 tonnes d'huile de palme brute. L'absence de statistiques fiables rend difficile l'estimation des emplois directs et indirects de ce segment. Néanmoins, eu égard à l'importance de la population rurale au Cameroun, ce secteur représente un rôle d'amortisseur social en contribuant à fixer les populations rurales et à lutter contre la pauvreté.

Le secteur de la transformation comprend essentiellement des industries de savonneries de et raffineries. Les capacités installées de ces producteurs se répartissent comme suit d'après les chiffres transmis par le SNPHC:

Raison sociale	Localisation	Production Savon Par an (tonnes)	Production Huile Par an (tonnes)
SCR MAYA	DOUALA	36 000	75 000
CCIC	DOUALA	30 000	30 000
CCC	DOUALA	30 000	NA
CCO	BAFOUSSAM	15 000	15 000
SCS	BAFOUSSAM	30 000	22 500
NOSA	YAOUNDE	15 000	NA
SOC	BAFOUSSAM	9 000	NA
ISF	BAMENDA	9 000	NA
SPFS	EDEA	NA	16 000
SODECOTON	GAROUA	NA	30 000
PRODUCTION TOTALE		174 000	188 500

L'industrie de la seconde transformation s'est considérablement développée. Elle dispose d'une capacité de raffinage importante et moderne au Cameroun suite à des investissements relativement récent et génère directement et indirectement environ 6 000 emplois.

Le marché national d'huile de palme est caractérisé par la saisonnalité de la production d'huile brute (pic en mars-avril) et une demande relativement stable constituée par la consommation des ménages, des restaurations collectives et des industries agro-alimentaires. On estime la demande globale en huile à 200 000 tonnes dont 130 000 tonnes en huile raffinée dont 80 % d'origine de palme.

Sur le plan international le marché de l'huile de palme brute et raffinée est dominé par l'Indonésie et la Malaisie qui réalisent ensemble 85 % de la production mondiale. En Afrique, avec 850 000 tonnes d'huile de palme produite, le Nigéria est le premier pays producteur mais ne réalise que 2 % de la production mondiale. Le Cameroun qui est de loin le premier producteur de la zone CEMAC réalise à peine ½ pourcent de la production mondiale.

En 2007, les cours de l'huile de palme à l'instar des autres matières premières agricoles, ont connu une très forte hausse avec un pic historique de 955 \$ la tonne en novembre. Depuis, les cours se sont effondrés.

De janvier à septembre 2008, les importations d'huile raffinée au Cameroun ont atteint 27 600 tonnes pour une valeur totale d'environ 11 milliards de Francs CFA. L'huile de palme raffinée représente 22 200 tonnes soit plus de 80 % des importations totales pour une valeur totale déclarée de 8,112 milliards de Francs CFA correspondant à une valeur de 365 405 FCFA la tonne (780 \$US/tonne). L'huile de soja vient en second position avec 5 100 tonnes soit 18 %.

La Malaisie est quasiment l'unique fournisseur étranger d'huile de palme avec plus de 90 % des parts de marché. Les autres fournisseurs d'huile sont :

- Indonésie
- Chine
- Emirats Arabes Unis
- France
- Belgique

Au regard de la baisse drastique des cours, il y a lieu de craindre une augmentation de ces importations d'huiles raffinées dans les mois à venir qui pourrait hypothéquer la rentabilité de la production locale et avoir des conséquences importantes sur toute la filière.

2. Revue documentaire et enquêtes de terrain

La méthodologie de travail suivie par les consultants a apporté une attention particulière à la recherche documentaire et à la revue de la littérature. Ceux-ci se sont employés à :

- faire l'état des lieux des différentes études réalisées sur la filière et ressortir les conclusions et recommandations des dites études en rapport avec le questionnement des TDR;
- soumettre un rapport de synthèse de cette revue

Pour ce faire, la première phase a consisté en une revue documentaire principalement centrée sur : i) la filière huile de palme au Cameroun, ii) la réduction de la pauvreté et la politique en matière d'emploi, et iii) les accords commerciaux sur les produits agricoles. En plus d'une meilleure perception de l'organisation et du fonctionnement de la filière, cette étape a servi de guide pour l'identification des acteurs-clé qui ont été rencontrés au cours des descentes sur le terrain.

Dans le cadre de la recherche des informations sur la filière palmier à huile au Cameroun, les contacts avec les acteurs-clé du secteur ont été privilégiés et des entretiens ont pu être organisés avec les responsables des organismes ci-après que nous tenons à remercier très chaleureusement pour les éléments communiqués:

- le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) ;
- l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINIPAT) ;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP) ;
- le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) ;
- le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (MINIMIDT) ;
- l'Institut National de Statistique (INS) ;
- l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) ;
- la Banque Mondiale ;
- l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ;
- la KfW ;
- l'Union des Exploitants de Palmier à huile (UNEXPALM) ;
- l'Association des transformateurs des Produits Oléagineux (ATPO) ;
- le Syndicat National des Producteurs d'Huile de palme (SNPHP).

Le programme de la mission, la liste des personnes rencontrées et les références bibliographiques figurent en annexe 2.

2.1 Les fondamentaux au niveau de l'offre

2.1.1 Aperçu historique de la culture du palmier à huile au Cameroun

Le palmier à huile (*Elaeis guineensis* Jacq.) qui a son habitat naturel en palmeraies spontanées ou sub-spontanées en Afrique centrale et de l'Ouest, a été de tous temps exploité naturellement au Cameroun par les populations locales pour l'alimentation : huile de palme, vin de palme (« meyok melen », « èpalè » ou « matango ») et alcool de palme (« haa » ou « odontol »). L'huile de palme et de palmiste sont utilisées traditionnellement pour la production de savons et de pommades dans la pharmacopée traditionnelle.

L'approche industrielle débuta vers 1910 par l'installation progressive des premières huileries industrielles encouragées par l'administration allemande en premier lieu à Edéa (société des Palmeraies de la Ferme Suisse-SPFS) et ensuite sur les pentes du Mont Fako et dans la zone côtière.

En 1928, la Pamol Plantations Limited est créée dans le Sud-Ouest au départ d'une concession de 10 000 hectares à Unilever pour la culture du palmier à huile.

En 1947, la Cameroon Development Corporation (CDC) est constituée au départ d'un financement de la Commonwealth Development Corporation afin de reprendre l'exploitation des plantations détenues par les Allemands autour de Limbé.

Après l'Indépendance, confronté à une demande croissante d'huile de palme, le Gouvernement camerounais décida en 1963 de développer la culture du palmier à huile et créa en 1968 la Société Camerounaise de Palmeraie (Socopalm). Cette politique entraîna l'établissement de nouvelles plantations industrielles et villageoises satellites utilisant uniquement du matériel végétal amélioré.

La Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (Safacam), créée en 1962 par la fusion de plusieurs sociétés dont la plus ancienne date de 1897, était à l'origine uniquement concernée par l'hévéaculture. Elle entreprit de diversifier ses activités en replantant une partie de ses surfaces en palmiers à huile en 1974.

En 1993, au moment de la définition d'un plan de relance de la production du secteur agro-industriel connu sous le nom de « Table Ronde de Limbe », les cinq sociétés précitées exploitaient 52 741 ha d'un verger vieillissant de plantations industrielles (peu d'extension et de replantation).

La CDC, la SOCAPALM et la Pamol ont développé des plantations villageoises encadrées qui couvraient une superficie totale proche de 14 000 ha, appartenant à 2 800 familles.

Les plantations villageoises étaient pour la plupart situées autour des unités industrielles :

- la Socapalm, dont le programme villageois, débuté en 1977, s'appuyait sur une politique d'incitation (distribution de primes et de crédits à l'installation) mise en place avec l'aide du Fonds National d'Aide au Développement Rural (FONADER), qui cessa ses activités en 1991 ;
- la CDC qui avait attribué ses plus vieilles plantations à des planteurs privés lui livrant la totalité de leur production. Ces planteurs, au nombre de 211, réalisèrent 567 ha de palmeraies supplémentaires sur financements FED et Banque Mondiale entre 1978 et 1985 ;
- la Pamol qui achetait depuis toujours des régimes aux villageois avoisinants et avait entrepris en 1968 de contribuer de manière directe au développement des plantations villageoises, grâce à un service d'encadrement léger et à une parfaite intégration de l'exploitation du palmier à huile avec les autres activités agricoles.

2.1.2 Géographie de l'élaeïculture au Cameroun

Les facteurs climatiques sont déterminants dans l'analyse de l'aptitude d'une zone géographique pour la production d'huile de palme. En effet, la pluviométrie, la température et l'insolation ont une influence significative sur les rendements.

La hauteur annuelle des précipitations requise pour l'obtention de bons rendements doit dépasser les 1 600 mm mais c'est davantage la répartition des pluies au cours de l'année qui influence de manière déterminante la production de la palmeraie. Ainsi, on a pu établir que pour chaque augmentation de 100 mm du déficit annuel, les rendements de la palmeraie accusaient une diminution de l'ordre de 1,6 à 2 tonnes de régimes par hectare.

Au niveau de la température, on considère généralement que celle-ci n'influence pas les rendements lorsque la température moyenne journalière est supérieure à 24° C et que la moyenne mensuelle des températures minima dépasse les 20° C.

Une durée annuelle d'insolation de 2 000 heures est considérée comme optimale et largement suffisante pour couvrir les besoins en rayonnement du palmier.

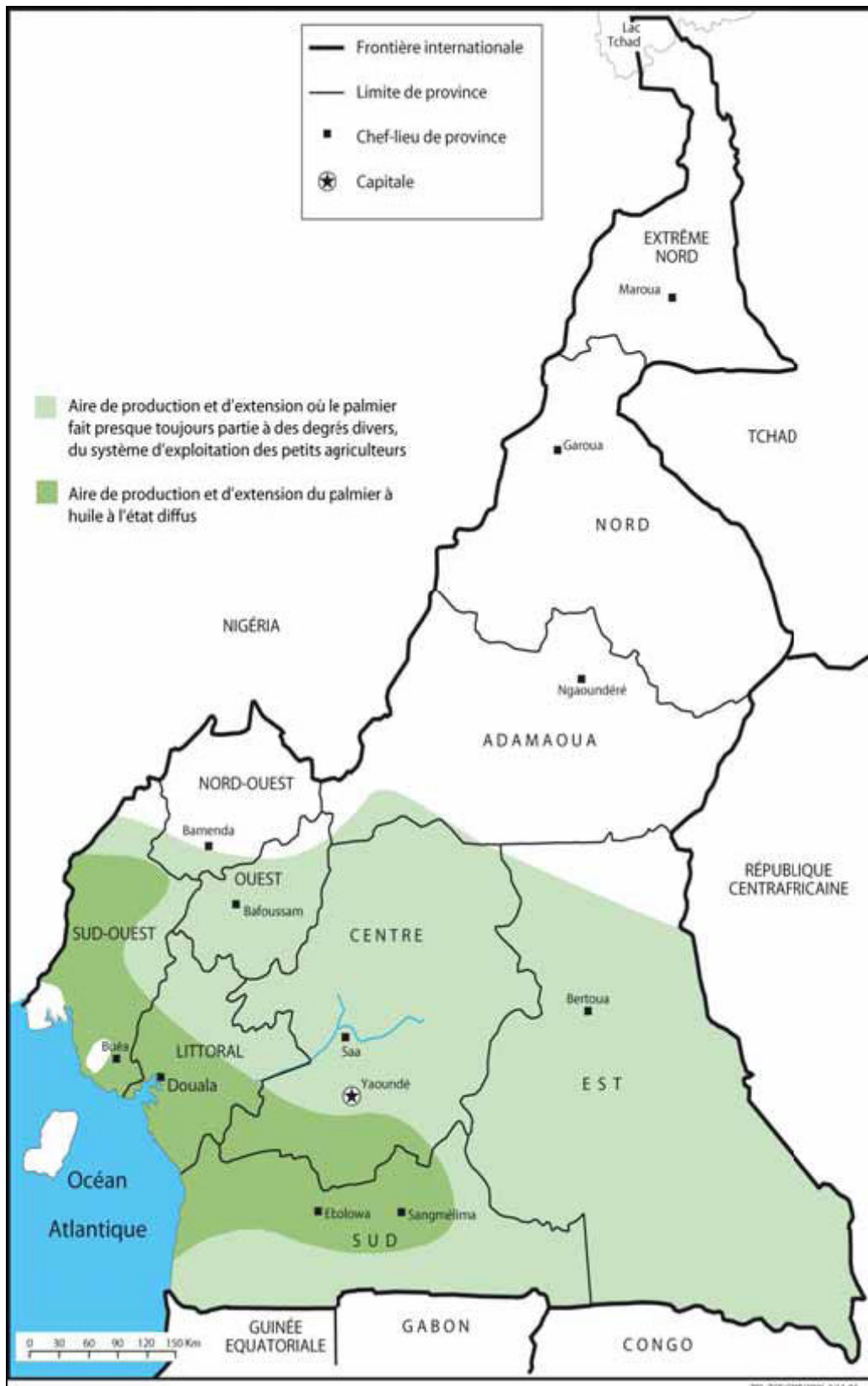
Avec plus de 1 700 heures d'ensoleillement par an, une pluviométrie annuelle supérieure à 1 800 mm et un déficit hydrique variant autour de 300 mm, la zone côtière du Cameroun présente des conditions climatiques favorables à la culture du palmier à huile.

Au niveau des caractéristiques des sols, les variations sont importantes selon que l'on se trouve dans les provinces du Littoral, du Sud ou du Sud Ouest (sables sédimentaires du tertiaire, sols sur socle ancien, sols sur alluvions anciens, sols volcaniques, sols mixtes). La gestion de la fertilisation devra prendre en considération la diversité des facteurs pédo-climatiques.

A partir des éléments présentés ci-avant, il est possible d'établir une carte reprenant l'aire d'extension du palmier à huile au Cameroun (voir ci-après). Celle-ci couvre environ 25 millions d'hectares dont 20 où il se rencontre à l'état diffus et 5 où il fait presque toujours partie à des degrés divers du système d'exploitation des petits agriculteurs.

Les plantations industrielles sont implantées, pour la plupart, sur l'étroite bande du littoral sud qui est la zone la plus favorable à la culture du palmier à huile au Cameroun.

La zone côtière combine une pluviométrie importante, un faible déficit hydrique et un faible ensoleillement. Les hauts plateaux de l'ouest situés à plus de 1 000 m d'altitude sont à la limite des zones inadaptées à la culture du palmier à huile. Dans les zones intermédiaires, les caractéristiques physiques constituent des limitations légères et modérées qui n'excluent pas la culture du palmier à huile mais qui n'autorisent pas non plus les meilleurs rendements.



2.1.3 La production d'huile de palme

2.1.3.1 Les superficies et les quantités produites

Au Cameroun, il est possible de subdiviser en simplifiant quelque peu le maillon de la production en trois sous-secteurs d'importance inégale : les plantations industrielles, les plantations villageoises encadrées par l'agro-industrie et le secteur informel particulièrement hétérogène, puisque regroupant aussi bien des plantations villageoises que de véritables plantations industrielles pouvant atteindre plus de cent hectares et dotées ou non d'unités de transformation.

Ce dernier sous-secteur dans lequel figure également la palmeraie naturelle a connu un fort engouement au cours des deux dernières décennies. Le succès du palmier à huile trouve son origine dans la crise économique des années 80 et dans la dévaluation du FCFA intervenue en 1994. Il constitue une réponse à la diversification de la production et à la réduction des risques au niveau de l'exploitation. Il a été accompagné d'un foisonnement d'initiatives au niveau de la transformation artisanale avec une vaste gamme de matériels de transformation de toutes capacités. Ce sous-secteur est aussi le plus mal connu en l'absence d'un recensement agricole et/ou d'une enquête approfondie. Son émergence rapide est aussi impressionnante que désordonnée. Elle est également à mettre en relation avec la dynamique foncière car une palmeraie est une bonne manière d'occuper (voire de s'approprier) un territoire.

Si les productions annuelles des agro-industries peuvent être plus ou moins bien appréhendées, tel n'est pas le cas pour les statistiques de la production « villageoise ».

Les données relatives à la production exprimées en tonnes et communiquées par le Comité technique de régulation de la filière de l'huile de palme au Cameroun pour les agro-industriels se présentent comme suit pour 2007 et 2008 (estimations pour les mois de septembre à décembre) :

	2007	2008
SOCOPALM	76 663	78 766
CDC	15 300	14 436
PAMOL	13 335	14 798
SAFACAM	11 336	12 705
SPFS	15 024	15 475
TOTAL	131 658	136 180

Le syndicat national des producteurs d'huile de palme (SNPHC) estime pour l'année 2008 la production des agro-industries à hauteur de 145 000 tonnes. Elle se répartit comme suit :

Dénomination sociale	Localisation	Production (Tonnes)
SOCAPALM	MBONGO, NKAPA, KIENKE, ESEKA	83 000
CDC	LIMBE, IDENAU	18 000
SPFS	APOUH (EDEA)	15 000
SAFACAM	DIZANGUE (EDEA)	12 000
PAMOL	LOBE	16 000

Les investissements actuellement prévus par les agro industries tablent sur un accroissement de l'offre de l'huile de palme brute dans les cinq années à venir de l'ordre de 15 %. Ces entreprises emploient actuellement environ 30 000 personnes avec des emplois directs et réalisent des investissements globaux estimés à 110 milliards de FCFA.

Il convient de souligner que la SOCAPALM et la CDC disposent encore de réserves foncières estimées à respectivement 14 605 et 8 657 hectares en 2008.

Au niveau des plantations villageoises, les études complémentaires sur la relance des filières hévéa et palmier à huile réalisées en 2002 ont dressé un inventaire des planteurs (3 178) et des superficies (14 400 ha) encadrées par les agro-industries qui se présente comme suit :

Site	Département	Coopérative	Nb. PI.	Ha	Ha/pl.
SOCAPALM Dibombari	Mungo	Dibombari	824	3 894	4,7
SOCAPALM Edéa	Sanaga		848	2 489	2,9
	Maritime				
SOCAPALM Eséka	Nyong et Kellé	Socoplank	727	1 814	2,5
PAMOL Ekondo-Titi	Ndian	Ekooscoop	351	2 508	7,1
PAMOL Mudemba	Ndian	Mudescoop	162	1 599	9,9
CDC	Fako		193	699	3,6
SAFACAM	Sanaga		13	417	32,1
	Maritime				
SPFS	Sanaga		60	1 007	16,8
	Maritime				
Total			3 178	14 427	4,5

Source : Recensement effectué par les agro-industries cité dans l'étude complémentaire sur la relance de la filière palmier à huile (2002).

Lors du séminaire national sur la problématique du développement de la filière palmier à huile au Cameroun qui s'est tenu à Yaoundé les 4 et 5 mars 2008, l'UNEXPALM a estimé la superficie de la palmeraie villageoise à 35 000 hectares entre les mains de 10 000 planteurs. La superficie totale réservée à la culture du palmier à huile est estimée à 100 000 hectares pour tous les secteurs confondus.

Enfin, différents auteurs (R.D. Hirsch ; C. BAKOUME et al.) utilisent les chiffres de vente de graines germées pour estimer l'extension du verger détenu par le secteur informel. En faisant abstraction du recours à du matériel végétal tout venant, les superficies plantées auraient été d'un peu moins de 10 000 hectares entre 1994 et 1998 et de plus de 22 700 hectares de 1996 à 2001.

En se basant sur les déclarations des producteurs membres du comité ad hoc chargé de la régulation de la filière palmier à huile, la production camerounaise d'huile de palme brute serait de 214 165 tonnes en 2008 pour une superficie plantée d'environ 136 000 ha comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Evolution de la production d'huile de palme brute au Cameroun par principal producteur

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Agroindustriels	116 520	119 390	127 435	128 854	131 485	131 485
Plantations villageoises	52 680	58 680	64 680	70 680	76 680	82 680
<i>Total</i>	<i>169 200</i>	<i>178 070</i>	<i>192 115</i>	<i>199 534</i>	<i>208 165</i>	<i>214 165</i>

Source : Comité ad hoc, 2008

Tableau 2 : Evolution des superficies cultivées de palmier à huile au Cameroun par principal producteur

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Agroindustriels	60 318	61 476	63 481	65 117	67 075	67 075
Plantations villageoises	43 900	48 900	53 900	58 900	63 900	68 900
<i>Total</i>	<i>104 218</i>	<i>110 376</i>	<i>117 381</i>	<i>119 017</i>	<i>130 975</i>	<i>135 975</i>

Source : Comité ad hoc, 2008

2.1.3.2 Les aspects agronomiques

2.1.3.2.1 La recherche et le matériel végétal amélioré

L'ensemble des experts consultés s'accordent sur l'importance que revêt le matériel végétal pour les plantes pérennes en l'occurrence le palmier à huile. Dans ce domaine, il convient également de scinder les problèmes selon qu'ils concernent la recherche agronomique ou la mise à disposition du matériel végétal amélioré aux planteurs.

Au niveau du Cameroun, la recherche sur le palmier à huile est réalisée par deux structures : l'IRAD dont la station de recherche est située à la Dibamba et la Pamol avec un département de recherche qui est localisé à Lobé près d'Ekondo-Titi.

Lors du séminaire national organisé en 2008, les chercheurs de la Pamol et de l'Irad ont présenté une note sur l'état de la situation en matière de programme de sélection au Cameroun :

Etta, C. ; Bakoume, C. ; Ngando, E. G. et Koono, P. (2008) Production of improved oil palm (*Elaeis guineensis* Jacq.) planting materials from breeding programmes in Cameroon, 22p.

Après avoir présenté les schémas de sélection propres aux deux structures, les auteurs présentent les chiffres relatifs à l'évolution de la production de graines améliorées pour la période 1999 à 2007 (Irad) et 1985 à 2006 (Pamol). En conclusion, les chercheurs estiment que les capacités des deux centres de production sont suffisantes pour répondre à la demande de matériel végétal amélioré de l'agro-industrie, des plantations villageoises et des pays voisins. Il ne faut cependant pas confondre le potentiel de production avec la production effective.

La demande peut être estimée à 3 millions de graines par an au Cameroun. Elle est rencontrée selon quatre sources différentes pour l'acquisition des noix germées à savoir : i) les graines tout venant (issues des plantations villageoises), ii) les importations, iii) la PAMOL (réseau du groupe UNILEVER) et iv) le Programme National de Recherche sur le Palmier à Huile (PNRPH, du réseau IRAD-CIRAD).

Les planteurs sont pour la plupart tous convaincus de l'importance de recourir à du matériel végétal amélioré. Ça et là certains acheteurs se font duper par des pépiniéristes peu scrupuleux qui livrent des descendances libres de tenera. Il importe donc de garantir la qualité des plants distribués et la traçabilité des produits.

A sa création en 1998, le PNRPH a hérité des principales missions de l'Antenne IRAD de Dibamba en matière de recherche sur le palmier à huile à savoir :

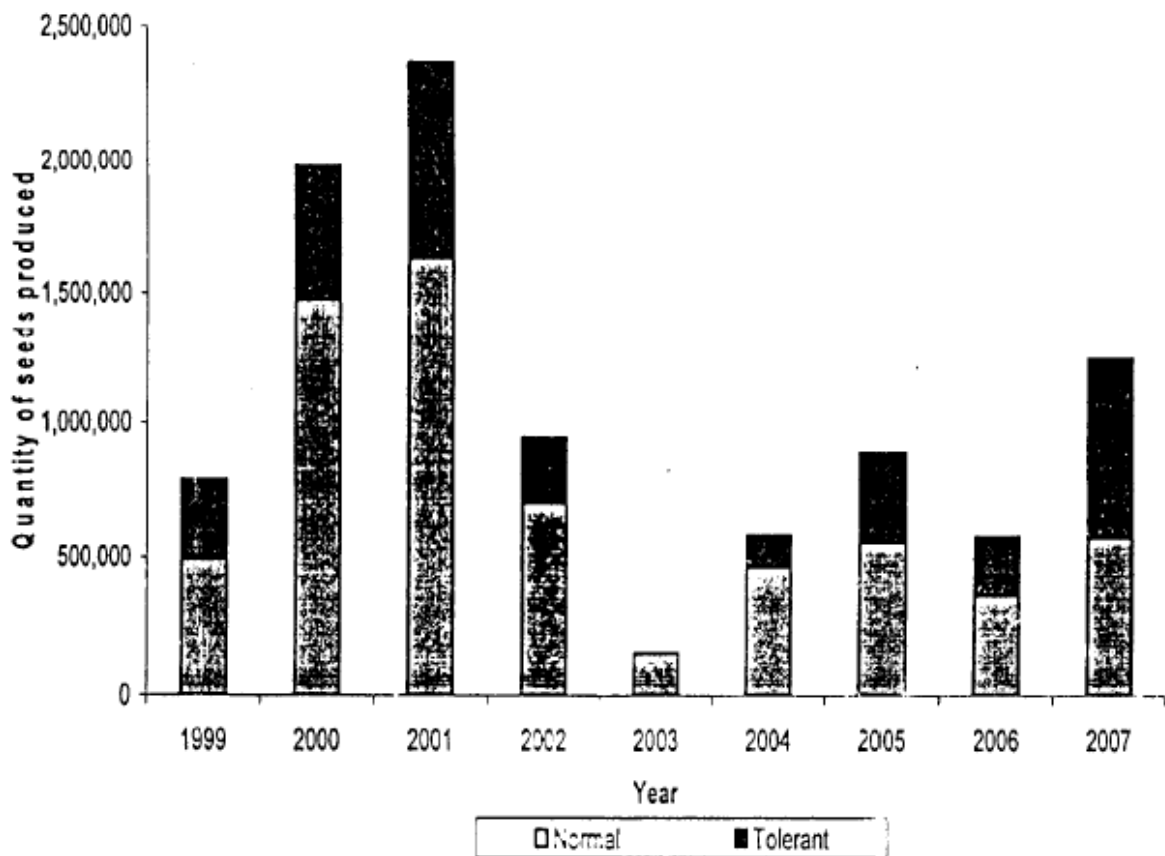
- sélectionner des variétés de palmier à haut rendement, à longue durée d'exploitation et tolérantes aux maladies ;
- améliorer les systèmes de culture du palmier chez les agro-industries et les petits producteurs ;

- développer des méthodes de lutte contre les principaux ravageurs ;
- produire et mettre à la disposition des producteurs des graines germées améliorées et en quantités suffisantes pour la demande locale et extérieure.

Les résultats obtenus à ce jour sont les suivants :

- La sélection des palmiers tolérants à la fusariose (dessèchement des feuilles).
- L'augmentation de la durée d'exploitation de 20%.
- L'augmentation du potentiel de production des graines germées (700 mille en 1995 à 2,5 millions en 2003).
- L'accroissement du rendement moyen : de 16-18t de régimes/ha par an (contre 14 t initialement),
- l'augmentation de la productivité en huile : 4,5t/ha/an avec les variétés améliorées, contre 1t pour les variétés sauvages.

L'évolution du matériel végétal amélioré mis sur le marché par le PNRPH de 1999 à 2007 se présente comme suit :



Source : CEREPAH

Une critique souvent formulée réside dans le prix d'achat des graines auprès du PNRPH très élevé. Depuis 1996, le prix de la graine normale n'a en effet cessé de grimper. Ce prix est passé de 210 FCFA à 235 FCFA à nos jours, alors que les agro-industries le souhaitaient à 185 FCFA.

Les raisons évoquées en relation avec le niveau élevé des coûts de production et reprises par J.C. Medou sont :

- i) l'endettement du programme auprès des fournisseurs, estimé à plus de trois cent millions qu'il faut éponger à raison de 30 millions par an, ce qui réduit sa capacité d'investissement ;
- ii) la vétusté des équipements utilisés pour la production des noix pré-germées ;
- iii) la réduction du budget du programme liée notamment à la chute des recettes issues de la vente des régimes de palme à la SOCAPALM (baisse d'environ 30 millions de Fcfa en 2006) ;
- iv) la chute des recettes des ventes des graines (le groupe SOCFINCO qui s'approvisionnait pour près de 70 millions de franc par an a importé des graines pour finalement revenir à des achats au PNRPH) ;
- v) la suppression du fonds d'appui à la recherche jadis soutenu par les agro-industries ;
- vi) la baisse des recettes provenant de la vente des régimes du fait de la réduction de leur prix d'achat (de 45fca à 35f le kg de régime, soit une perte estimée à 30 millions de FCFA) ;
- vii) la suppression des subventions des pouvoirs publics ;
- viii) le coût élevé des taxes sur le matériel importé utilisé pour la production des graines (les taxes imputées seraient plus élevées que les prix fob).

Une étude réalisée par le CIRAD en 2002 estime que le coût de production de la graine (en tenant compte des subventions) serait de 390 FCFA. Cette même étude souligne cependant que ce prix pourrait être ramené à 220 FCFA, ce qui reste toujours supérieur au 185 FCFA souhaité par les agro-industries.

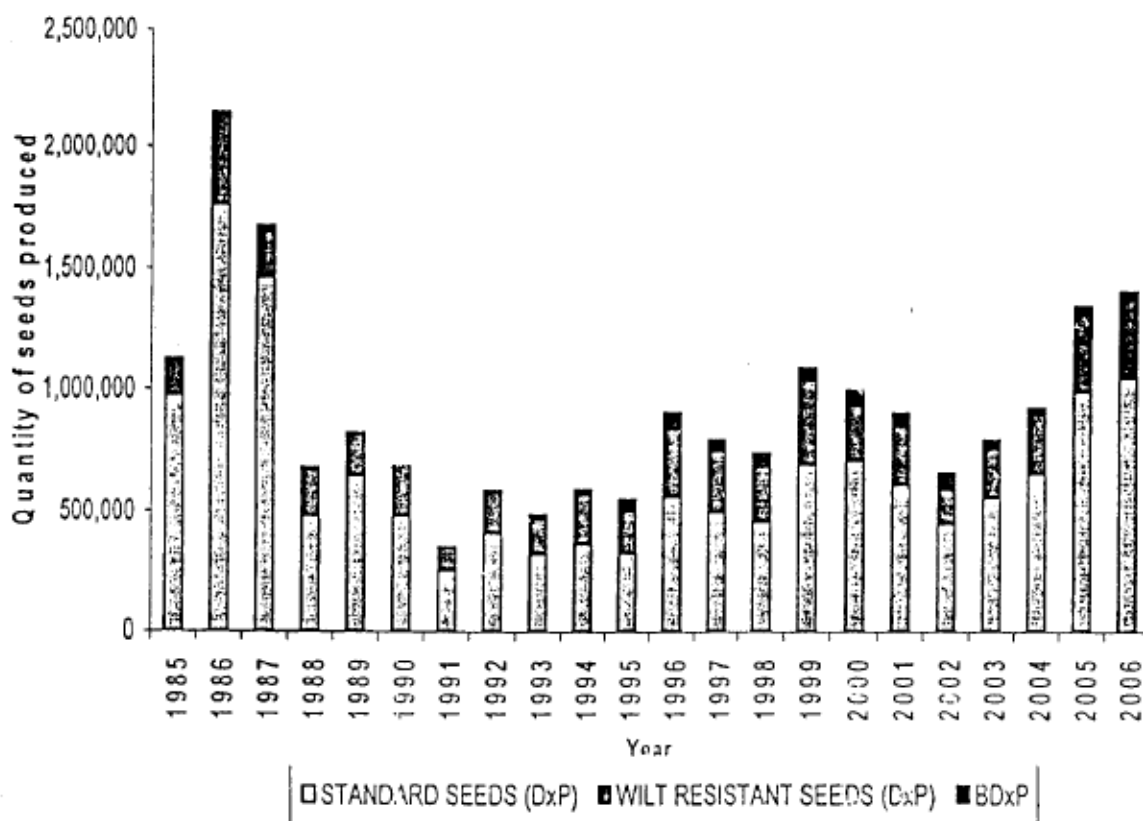
En plus du problème de l'accessibilité économique de la graine sélectionnée se pose celui de son accessibilité physique. L'éloignement du Programme par rapport aux nouvelles zones d'extension des palmeraies villageoises conduit à un approvisionnement non contrôlé qui expliquerait la faiblesse des rendements observés dans ces plantations.

Dans l'optique d'une plus grande ouverture du marché de l'huile de palme aux importations, l'amélioration des rendements apparaît comme un objectif capital, lequel passe notamment par l'utilisation de variétés à hauts rendements. Au cas où les rendements demeureraient faibles, des indications fortes prévoient l'effondrement du dispositif actuel de production, en commençant par le secteur de la production des graines germées. Pour ne pas en arriver là, les mesures préconisées par les responsables du PNRPH sont les suivantes :

- relancer la production du PNRPH pour lui permettre d'exploiter au maximum son potentiel en finançant le programme à court terme à hauteur de 200 millions de francs CFA selon une étude (op.cit.) réalisée par le CIRAD.
- Décentraliser la distribution des semences du PNRPH à moyen terme.
- Contrôler l'importation des semences de faible qualité.
- Exonérer la taxe à l'importation du matériel de recherche.

Le secteur des semences ne se limite cependant pas au PNRPH. Le plus grand producteur de semences est la PAMOL. La production de graines par la PAMOL qui était au départ destinée à sa propre consommation est arrivée progressivement sur le marché à la faveur du PNVRA, et est finalement imposée à cause de ses prix relativement bas (200 Fcfa) et du déclin du PNRPH.

L'évolution de la production de graines germées par la PAMOL se présente comme suit :



Source : PAMOL

L'importance de la qualité du matériel végétal amélioré n'est plus à démontrer particulièrement lorsque l'on investit dans des plantations pérennes à cycle long comme le palmier à huile. On observe au Cameroun que certains opérateurs se plaignent de la non accessibilité des graines améliorées : les producteurs indépendants de certaines zones ne peuvent pas obtenir des plants de qualité et/ou sont confrontés à un manque de connaissances dans les itinéraires techniques adaptés à la conduite de la plantation afin de maintenir un haut potentiel de production. Plusieurs experts consultés suggèrent de développer un mécanisme de certification des graines améliorées au départ d'un réseau de planteurs modèles indépendants.

2.1.3.2.2 Les rendements

Comparativement à l'Indonésie et aux autres pays d'Asie du Sud Est leader en matière de production d'huile de palme, les rendements au Cameroun sont faibles. Ainsi dans les conditions d'utilisation les plus intensives des facteurs de production, les quantités produites lors du maximum de production voisinent les 18/19 T/ha comparées aux 25 T/ha en Indonésie. Pour les systèmes les plus extensifs, on observe au Cameroun des rendements de 9 T/ha comparés aux 11 T/ha d'Indonésie. Le palmier à huile s'exprime mieux en dehors de son berceau d'origine et en particulier aujourd'hui en Indonésie, premier producteur et exportateur mondial que dans le Golfe de Guinée.

Pour rappel, le verger élaïcicole camerounais peut être représenté de manière simplifiée par deux systèmes d'exploitation : les agro-industries et les exploitations villageoises. Les plantations industrielles sont localisées dans le corridor littoral alors que les parcelles villageoises sont disséminées dans toute la zone forestière.

Les raisons évoquées pour expliquer la faiblesse des rendements observés au Cameroun trouvent le plus souvent leur origine dans :

- le vieillissement des plantations : près de 70 % des 61 000 hectares du verger des agro-industries aurait plus de 25 ans et devraient être régénérés ;
- la présence du palmier dans des zones agro-écologiques où il ne peut produire abondamment ;
- le non respect des itinéraires techniques en particulier dans la gestion de la fertilisation.

En 1999, R.D. Hirsch s'est livré à une analyse fouillée afin d'expliquer pourquoi face à un potentiel agro-climatique hétérogène mais réel les rendements des plantations agro-industrielles sont si faibles – un peu plus de 9 tonnes de régimes, soit moins de 2 tonnes d'huile brute par hectare.

L'âge des arbres ne fournit pas d'explication totalement satisfaisante puisque certaines des plantations camerounaises âgées de plus de 27 ans (MBongo et Esaka) font mieux que la plupart des plantations de CAMDEV et de PAMOL qui ont 10 ans de moins.

Il y a aussi les conditions agro-climatiques qui, d'une part, sont loin d'être homogènes¹ et, d'autre part, peuvent amplifier les variations interannuelles (déficit hydrique).

Dans la mesure où les rendements sont calculés sur les régimes effectivement récoltés, il y a enfin la qualité de l'organisation de la collecte sur la plantation, qui relève d'un strict problème de gestion (nombre de tours de récolte organisés, particulièrement en période de pointe, fiabilité du ramassage des fruits détachés, mais aussi fertilisation, etc, ...) et surtout le problème des vols de régimes qui semble, en quelques années, être devenu un problème national. Alimentant les petites huileries artisanales, ces vols réduisent naturellement dans des proportions invérifiables les rendements calculés. Il semble également que ces vols sont d'autant plus fréquents que la densité des populations avoisinantes est forte.

La question de la qualification de la main d'œuvre n'a pas été abordée dans le cadre de l'étude réalisée et n'est pas citée comme un facteur limitant.

Hirsch s'est également attaché à étudier la variabilité interannuelle des rendements à la Ferme suisse à partir des séries de rendements par année de culture. Cette plantation offre non seulement les meilleurs rendements moyens, mais présente aussi l'avantage de rassembler plusieurs années de cultures sur un périmètre restreint. En outre, la SFPS a, pour ses cultures en rapport, du matériel végétal de première et de deuxième génération. Les cultures 1980 à 1987 ont été sélectionnées. Les rendements annuels obtenus pour les 8 années de culture depuis leur entrée en production indiquent d'une part une forte dispersion des rendements pour des cultures de même âge (par exemple, en année 11, où les cultures 1985 approchent les 20 T/ha contre 10,6 pour les cultures 1981), d'autre part, une variation interannuelle pouvant atteindre 2 à 4 tonnes de régimes, dans un sens comme dans l'autre.

Cette variabilité n'est pas un phénomène spécifiquement africain, puisqu'elle est au moins aussi forte dans les plantations asiatiques, réputées plus performantes et mieux gérées. La seule différence est que ces variations se situent dans des tranches de rendement différentes : 10 à 20 tonnes en Afrique, 15 à 25, voire 20 à 30, en Asie.

En comparant la moyenne des rendements des cultures 1980/83 avec celle des cultures 1984/87, il est possible de mettre en évidence le gain significatif – 2 à 4 tonnes – obtenu grâce à l'introduction du matériel végétal de 2^{ème} génération et l'écèlement des variations interannuelles qui rapproche ainsi ces courbes des schémas théoriques de production.

¹ Comme le montrait une enquête du CIRAD-CP de 1994 (actualisée), la classification des plantations camerounaises fondée sur le déficit hydrique et la qualité des sols mettait en évidence des conditions pédoclimatiques très différenciées. Cette enquête est résumée dans le tableau ci-dessous :

Classement	Conditions	Hectares	%
1	Favorables	15 324	26,5
2	Moyennes	24 847	43,0
3	Peu favorables	14 243	24,7
4	Défavorables	3 322	5,8

La distribution mensuelle de la production est également un élément très important à prendre en considération puisqu'elle va déterminer le taux d'utilisation des capacités de l'huilerie. Lors des études de faisabilité des projets palmier à huile en Afrique de l'ouest et du centre, les experts retiennent généralement le chiffre d'une pointe mensuelle de production souvent estimée à 15 % (de la production annuelle).

Hirsch avait mis en évidence en 1999 les situations contrastées par rapport à cette variable au Cameroun. Pour 4 des 5 sociétés, la pointe mensuelle, située en mars ou en avril, dépasse plus ou moins nettement 15 %, particulièrement à la SAFACAM (21,2 % sur 11 ans) et à la SPFS (20,9 % sur 6 ans). Pour SOCAPALM et CAMDEV, dont les 12 plantations se situent dans des écologies très différentes, le pic mensuel calculé sur la moyenne des livraisons de régime gomme les différences et il est nécessaire de l'analyser site par site : pour la CAMDEV, la pointe mensuelle se situe entre 25 % (Bénoé) et 15 % (Idenau), tandis qu'à la SOCAPALM, elle varie entre 20,2 % (Dibombari) et 12 % (Kienké). En ce qui concerne PAMOL, dont les plantations sont localisées au nord du Mont Cameroun et donc mieux arrosées, l'influence d'un moindre déficit hydrique est nette puisque le pic mensuel se situe entre 10,9 % (Lobé) et 12,6 % (Bai), c'est-à-dire proche de ceux que l'on peut observer en Asie.

C'est en définitive au niveau des huileries que des variations saisonnières trop marquées joueront négativement à la fois sur le taux d'utilisation des capacités, sur le taux d'extraction et sur la qualité de l'huile, sans même évoquer les pertes de régimes liées à l'engorgement des usines.

En guise de conclusion sur les performances agronomiques du secteur agro-industriel, l'analyse retiendra que les rendements observés sont en général faibles. La moyenne est légèrement supérieure à 9 tonnes de régimes/ha soit environ de 2 tonnes d'huile à l'hectare. Les valeurs de rendement d'une plantation à l'autre varient de 4 à 20 tonnes de régimes à l'hectare. Ces valeurs sont inférieures à celles des potentiels estimées à 15-17 tonnes et 18-20 tonnes de régimes à l'hectare pour les matériels végétaux de premier et second cycles de sélection, respectivement, dans les conditions édapho-climatiques des palmeraies industrielles camerounaises. La variabilité des rendements observés entre les différentes plantations industrielles s'explique par les différences de sols, de climats (pluviométrie, ensoleillement, déficit hydrique), d'état sanitaire (*Coelaenomenodera*, fusariose, *Ganoderma*) et d'âge des arbres (réduction du nombre d'arbres récoltés).

Hétérogène et dispersé, le verger villageois englobe toutes les activités élaïcoles de production et de transformation qui ne relèvent pas des agro-industries. Méconnu parce que le plus souvent informel, ce secteur a connu au cours des dix dernières années un dynamisme certain. En l'absence d'un recensement exhaustif des plantations et des planteurs, on estime généralement que la palmeraie villageoise couvre une superficie de 35 000 hectares et concerne 10 000 planteurs dont 1 000 sont membres de l'Union des Exploitants de Palmier à Huile du Cameroun (UNEXPALM).

Le verger villageois produit en moyenne autour de 7 t/ha de régimes avec une variabilité importante. Les meilleurs rendements sont observés dans les provinces du Littoral et du Sud-Ouest (81% des producteurs ayant un rendement compris entre 8 et 10 tonnes/ha sont dans cette zone), tandis que le Sud et le Centre renferment 81% des producteurs ayant des rendements inférieurs à 6 tonnes à l'ha.

Comme explicité ci-avant, au Cameroun, les gradients de rendements baissent naturellement au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la zone côtière, à cause des besoins spécifiques de la plante en matière d'eau, d'ensoleillement, de luminosité, etc. Ainsi, alors que des rendements de l'ordre de 14 tonnes/ha (dans la fourchette des rendements en station) sont observés dans certaines plantations villageoises du Sud-Ouest et du Littoral, ils s'évaluent entre 6 et 8 tonnes à l'ha dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est.

Dans ces dernières zones, la faiblesse des rendements ne s'explique cependant pas par la seule écologie. Plusieurs autres facteurs sont relevés parmi lesquels :

- l'utilisation de graines et de plants tout venant à cause d'un accès difficile au matériel sélectionné, ou du coût élevé de celui-ci ;
- le faible ou le non respect des itinéraires techniques à cause du coût élevé des intrants et de la main d'œuvre qualifiée ;
- la pénurie de main d'œuvre ;
- les charges élevées d'entretien avant l'entrée en production des plantations et les coûts élevés de création d'une palmeraie qui en découlent.

Pour les rendements les plus faibles, certains planteurs plantent encore du matériel végétal « tout-venant ». Il s'agit des semences des descendances libres des tenera (hybrides) sélectionnés ou des palmiers des peuplements naturels qui sont vendus à bas prix. Leur productivité est extrêmement réduite : 40 % de moins étant donné que 25 % des palmiers sont stériles par rapport aux semences hybrides sélectionnés.

Les apports d'engrais réalisés par les planteurs villageois sont également d'une grande variabilité dans les doses et dans les produits. Cela traduit la nécessité de réaliser des recherches sur les doses de fumure minérale adaptées aux différentes conditions agro-écologiques mais surtout dans l'immédiat d'un besoin de vulgarisation et d'accessibilité aux intrants.

Il est fort probable qu'une utilisation optimale des engrais conjuguée à l'amélioration des techniques de récolte (fréquence de passage, préparation de ronds pour le ramassage des fruits détachés, contrôle de la maturité) et d'entretien de la couronne (élagage) permettrait d'augmenter les rendements du verger villageois. Pour atteindre cet objectif, il faut disposer d'agents de vulgarisation bien formés aux techniques culturales.

Au niveau de la main d'œuvre, il semble plus difficile d'attirer la main d'œuvre agricole de la zone anglophone fortement appréciée pour ses qualités au travail dans les provinces moins peuplées du Sud et de l'Est. Les provinces densément peuplées semblent avoir constitué un important réservoir de main d'œuvre qui a alimenté la demande des sociétés agro-industrielles et des plantations villageoises.

2.1.3.3 Les coûts de production

L'étude des coûts de production de la production d'huile de palme au Cameroun est importante dans la mesure où elle permettra d'analyser la compétitivité de la filière. Compte tenu de l'intérêt d'inscrire la réflexion dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural, une attention particulière a été portée à l'analyse de la rémunération de la main d'œuvre occupée par cette activité.

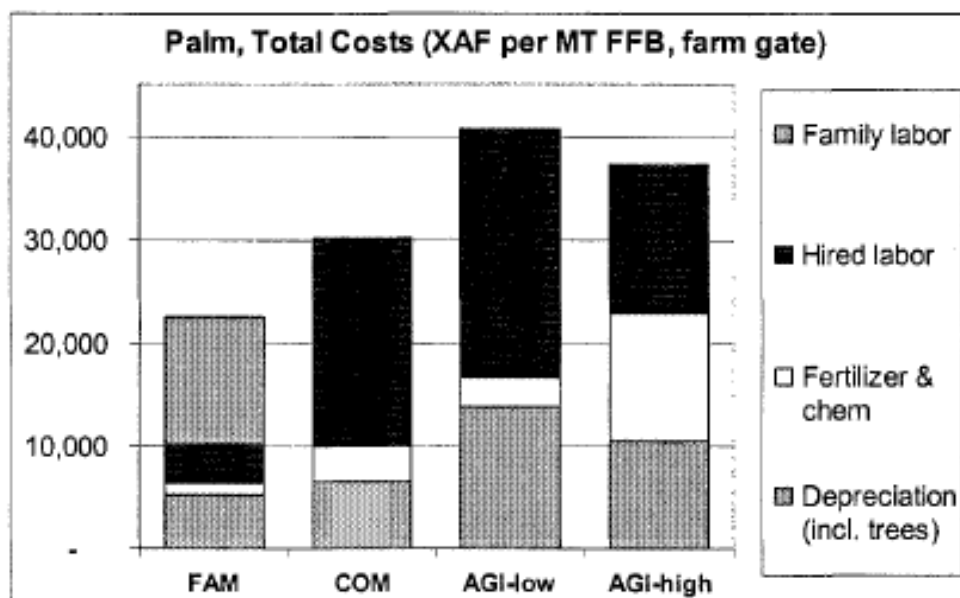
Les informations contenues dans ce paragraphe proviennent de deux sources principales : l'étude de la compétitivité des chaînes de valeur agricoles camerounaises réalisée en 2007 et publiée en 2008 par la Banque mondiale (Report No.AAA25-CM, June 30, 2008) et les interviews réalisés auprès des agro-industries et des membres de l'UNEXPALM par les consultants.

Les données de référence de l'étude Banque mondiale considèrent trois grandes catégories de producteurs d'huile de palme pour le Cameroun : les petits exploitants, les plantations villageoises et les agro-industries. Au niveau de la production, les plantations ont une durée de vie comprise entre 25 et 30 ans qui n'entre en production qu'après 3 années et qui atteint un plein rendement en année 12. Tous les coûts et revenus observés avant l'année 12 sont capitalisés et considérés comme une partie de l'investissement total. Les rendements par hectare sont exprimés en régimes de noix fraîches avec un taux d'extraction théorique de 22% à l'huilerie.

Les six cas de figure représentatifs de la production camerounaise et analysés sont caractérisés dans le tableau ci-après :

Sigle	Rendement Régime en année 12 T/ha	Intrants principaux	Transport
FAM	8.0	Uniquement du mulch durant l'installation Pas d'herbicide 130 jours de travail (110 familial, 20 salarié)	Bord de champs ou Huilerie (30 km)
COM	12.0	Mulch et NPK en faible quantité Pas d'herbicide 145 jours de travail salarié	Bord de champs ou Huilerie (30 km)
AGI-faible	13.0	Management industriel Engrais durant l'installation Mulch Pas d'herbicide 150 jours de travail salarié	Huilerie (10 km)
AGI-fort	19.0	Management industriel 6x8x8x8+6 Herbicide 130 jours de travail salarié	Huilerie (10 km)

Les coûts de production et leur répartition pour une production rendue bord de champs ont été calculés selon les quatre systèmes envisagés. On obtient :



Une première conclusion que l'on peut tirer des chiffres présentés dans le graphique est liée aux systèmes d'exploitation de la palmeraie : on obtient les prix de revient les plus bas pour une tonne de régime rendue bords de champs pour les petites exploitations familiales et ensuite pour les plantations villageoises. Les plantations des agro-industries ont les prix de revient les plus élevés. Pour ce type de production, il apparaît intéressant de recourir aux herbicides qui sont substitués avec la main d'œuvre (la protection chimique permet d'économiser 20 personnes/jour de salariés par hectare). On s'étonnera également de l'ampleur de la variation des coûts de production : 22 000 FCFA/Tonne pour le modèle recourant exclusivement à la main d'œuvre familiale, 30 000 FCFA pour la plantation villageoise et 40 000 FCFA pour la plantation agroindustrielle la moins performante.

Parmi ces coûts et pour tous les systèmes de production envisagés, la rémunération de la main d'œuvre (familiale ou salariée) vient en tête (la part est cependant nettement réduite en cas de recours aux herbicides). Il convient de souligner que les frais liés à l'amortissement de la plantation (coûts d'investissement et d'entretien diminués des recettes et cumulés jusqu'en année 12) comprennent également des rémunérations de la main d'œuvre. La production d'huile de palme est donc une activité faiblement mécanisée qui rémunère relativement bien le facteur travail qu'il soit familial ou salarié. Compte tenu des résultats présentés, la rémunération de la main d'œuvre peut être estimée à 20 000 FCFA par tonne de régime produite en moyenne.

Il convient également de souligner que les hypothèses de départ adoptées pour le calcul des coûts de production envisagent la situation uniquement aux bords du champs. Ceci pénalise les agro-industries qui sont beaucoup plus proches de la huilerie et qui en conséquence vont récupérer une partie du surcoût de production dans la diminution des coûts de transport. La problématique du transport est particulièrement aigüe pour les petits planteurs familiaux relativement isolés.

Quel que soit le niveau du coût de transport, ces résultats mettent clairement en lumière l'importance du rôle que devront jouer les plantations familiales et villageoises dans la stratégie du Cameroun pour améliorer sa compétitivité dans la filière palmier à huile.

Afin de mieux cerner les réalités vécues sur le terrain et complémentarément à l'exploitation des résultats obtenus au niveau de cette étude de la Banque mondiale, il nous a semblé intéressant de réaliser différentes interviews de planteurs dans différentes zones de production. D'une manière générale, les planteurs disposent pour la plupart de chiffres relatifs à l'activité de production d'huile de palme mais sont incapables sur base de ces chiffres d'établir le prix de revient d'un hectare. Les données sur les rendements et les quantités de régimes produites font le plus souvent défaut. Sur base des différents éléments obtenus auprès des différents planteurs, nous avons reconstitué un compte d'exploitation prévisionnel que nous commentons en fonction des variantes rencontrées. Les données sont fournies pour une plantation de un hectare selon les années. On obtient :

Année 1 : Installation (densité de 150 plants/ha)

<i>Rabattage</i>	30 000 FCFA
<i>Ebranchage et brûlage</i>	10 000 FCFA
<i>Piquetage</i>	3 000 FCFA
<i>Trouaison</i>	7 500 FCFA
Transport	15 000 FCFA
<i>Mise en place</i>	5 000 FCFA
<i>Plantation</i>	7 500 FCFA
Plants	225 000 FCFA
Protection	45 000 FCFA
TOTAL	348 000 FCFA

Les plants représentent le poste le plus important dans le coût d'investissement. Dans le calcul ci-dessus, le prix du plant retenu au départ de la pépinière a été fixé à 1 500 FCFA (certains planteurs affirment avoir payé 2 000 FCFA/plant). Il convient de rappeler que la graine sélectionnée est facturée à 235 FCFA (palmier amélioré normal) et à 295 FCFA (palmier résistant à la fusariose) par la station de la Dibamba. Nous avons pu rencontrer un GIC qui produit annuellement environ 20 000 plants de palmier avec 2 ouvriers permanents rémunérés à 40 000 FCFA/mois et des occasionnels pour le remplissage des sacs (25 FCFA/sac). Les responsables du GIC sont unanimes pour reconnaître la rentabilité de la pépinière qui permet l'extension des plantations des membres du GIC à raison de 3 000 plants par année et qui laisse une marge

bénéficiaire de 30 %. En 2006, Jean Claude Medou (Analyse des facteurs de compétitivité de la filière huile de palme au Cameroun) allait dans le même sens en reprenant une étude réalisée par le CEDAC qui estimait le prix de revient de la production de 5 000 plants à 3 579 000 FCFA soit un coût de production par plant de 750 FCFA. Compte tenu des commentaires formulés ci-avant sur le prix des graines améliorées et des marges des pépiniéristes, il est évident que ce poste est très important si l'on veut améliorer la compétitivité de la filière palmier à huile au Cameroun : les plants représentent les deux tiers de l'investissement et le recours à du matériel végétal amélioré est une condition sine qua non pour garantir des rendements qui tiennent la comparaison avec les principaux concurrents.

Pour ce qui est des rubriques présentées en italique, celles-ci concernent essentiellement le paiement d'une main d'œuvre le plus souvent salariée sur une base forfaitaire. Ainsi, la plupart des opérations culturales font l'objet d'un barème selon les bassins de production. La préparation de la parcelle est confiée à un groupe de 4 à 10 personnes et fait l'objet d'une rémunération globale pour le travail qui pourra varier en fonction de l'état de la parcelle à défricher. Les autres opérations sont rétribuées individuellement en fonction d'une productivité calculée selon le nombre de plants. Cette brève énumération montre combien la production d'huile de palme relève du travail manuel mais combien aussi l'ensemble des tâches a été contractualisées.

Année 2 et 3 : Entretien

Engrais	25 000 FCFA
Sarclage des ronds (4 x)	30 000 FCFA
Rabattage (3 x)	45 000 FCFA
Plantes de couverture	5 000 FCFA
Remplacements	10 000 FCFA
TOTAL	115 000 FCFA

Durant les années 2 et 3, une livre (500 grammes) d'un mélange d'engrais minéraux sont appliqués à chaque plant. Le coût de l'engrais est de 300 FCFA/kg et il convient de comptabiliser de 2 500 à 3 000 FCFA par hectare pour l'épandage. L'importance de la fumure dans les rendements est clairement établie. Pour ce type de plante pérenne, la réponse de l'arbre à une fumure non appropriée est cependant différée dans le temps et intervient lors de la campagne suivante. Suite au renchérissement du prix des engrais, beaucoup de planteurs renoncent momentanément à appliquer une fumure sur l'ensemble de la plantation. Par soucis d'économie ou par manque de moyens pour acquérir ce type d'intrants, ils « fractionnent » la fumure minérale au risque de compromettre la productivité et donc la rentabilité de l'activité la campagne suivante.

Le sarclage des ronds est réalisé quatre fois avec une rémunération par plant de 50 FCFA. Il existe des variantes plus coûteuses avec le recours à un herbicide. Le rabattage s'opère trois fois sur l'année au coût de 15 000 FCFA l'hectare. Il est également prévu de semer une plante de couverture (5 000 FCFA/ha) et de remplacer les manquants (forfait de 10 000 FCFA).

Années 4 et 5 : Entretien

Engrais	25 000 FCFA
Sarclage des ronds (4 x)	30 000 FCFA
Rabattage (3 x)	45 000 FCFA
Récolte (4 t)	20 000 FCFA
TOTAL	120 000 FCFA

Les charges d'exploitation des années 4 et 5 sont très similaires à celles présentées ci-dessus. Durant cette période, les premiers régimes sont cependant produits et apparaissent des frais de récolte qui est exclusivement manuelle. Les rendements ont été estimés à 4 tonnes par hectare. Pour la récolte, deux types d'ouvriers agricoles interviennent : les coupeurs rétribués au nombre de régime (50 FCFA/régime) ou à la journée (3 000 FCFA) et les porteurs payés 1 500 FCFA/Jour. Les récolteurs sont des ouvriers spécialisés qui sont fort recherchés et dont certains peuvent lors des pics de récolte gagner jusqu'à 150 000 FCFA par mois.

Années 6 et 7 : Entretien

Engrais	50 000 FCFA
Sarclage des ronds (3 x)	22 500 FCFA
Rabattage (2 x)	30 000 FCFA
Elagage et castration	7 500 FCFA
Récolte (6 t)	30 000 FCFA
TOTAL	140 000 FCFA

A partir de l'année 6, les quantités de fumure minérale sont globalement doublées. On procède également à des opérations d'élagage des arbres et de castration pour un coût de main d'œuvre de 50 FCFA/plant.

Années 8, 9, 10 et 11 : Entretien

Engrais	50 000 FCFA
Sarclage des ronds (2 x)	15 000 FCFA
Rabattage (2 x)	30 000 FCFA
Récolte (10 t)	50 000 FCFA
TOTAL	145 000 FCFA

Les différents coûts repris ci-dessus correspondent à des charges d'exploitation essentiellement constitués à l'exception des engrais de la rémunération à la tâche de la main d'œuvre salariée travaillant sur la plantation. Les coûts liés au foncier, aux petits matériels, aux infrastructures sociales et à l'intérêt du capital n'ont pas été comptabilisés car les différences observées d'une situation à l'autre sont très importantes.

Au niveau des recettes, il a été retenu une production de 4 T/ha en années 4 et 5, de 6 T/ha en années 6 et 7 et de 10 T/ha jusqu'en année 12 (ces rendements correspondent à des plantations villageoises localisées dans les zones les plus productives). Le prix de vente des régimes a été fixé à 48 FCFA par kg.

En synthétisant les différents flux financiers (dépenses et recettes), on obtient (1 000 FCFA) :

Année	Dépenses	Recettes	(R-D) cumulées
1	348	0	- 348
2	115	0	- 463
3	100	0	- 563
4	120	192	- 491
5	120	192	- 419
6	140	288	- 275
7	140	288	- 131
8	145	480	+ 13
9	145	480	+ 493
10	145	480	+ 973
11	145	480	+ 1 453

Le délai de récupération qui s'élève à huit années et qui ne porte que sur les coûts d'exploitation est particulièrement long. A partir de la douzième année, la plantation exprime son plein rendement avec des charges contenues. Le planteur bénéficie à ce moment d'une certaine rente de situation car sa trésorerie cumulée devient positive. La question cruciale est de pouvoir disposer d'un capital de départ suffisant que pour pouvoir investir dans une plantation d'une taille suffisante qui pourra garantir au planteur une rémunération équivalente au SMIG (28 000 FCFA/mois) et ensuite être étendue. Sur base des chiffres publiés par la Banque mondiale, le revenu du travail familial obtenu par l'exploitant familial qui livre bords de champs une tonne de régimes s'élève à 12 000 FCFA. L'obtention d'un revenu équivalent au SMIG suppose donc la livraison de 28 tonnes de régimes soit sur base du rendement de 8 tonnes retenus un minimum de 3,5 hectares.

Les plantations villageoises rencontrées étaient de plus grande taille et disposaient pour la plupart d'un capital foncier mais également d'un capital financier qui autorisaient ce type d'investissement. L'investisseur voyait également dans sa plantation une forme de revenu complémentaire lors de sa retraite. Dans ce type de plantation, l'essentiel de la main d'œuvre est salariée et rémunérée à la tâche sur base d'une grille de barèmes pour les différentes prestations et de primes.

La rentabilité de l'activité pour le planteur doit intégrer d'autres éléments que ceux strictement en relation avec l'efficacité financière tels que présentés ci-dessus. Les aspects fonciers sont primordiaux. La plantation permet de « borner » l'espace et représente une reconnaissance d'un droit foncier pour le planteur.

Par ailleurs, le grand intérêt du palmier à huile réside dans sa capacité à procurer des revenus tout au long de l'année, de façon relativement régulière (il y a un pic de production en mars-avril mais la production des régimes est étalée sur l'année avec des différences en fonction des zones agro-écologiques) et récurrente (la plantation produit pendant de nombreuses années). Le besoin en fonds de roulement est donc peu élevé et les revenus du planteur sont sécurisés. Ceci est encore renforcé par le caractère de la demande : l'huile est utilisée au quotidien, des possibilités de transformation artisanales peuvent être trouvées au niveau villageois avec des rendements faibles au départ d'une technologie bien maîtrisée, la commercialisation est relativement aisée avec la juxtaposition de circuits formel et informel sur l'ensemble du territoire.

Les sous-produits du palmier à huile sont également largement valorisés : utilisation des rames pour fabriquer les chaumes des toits, fabrication de paniers, fabrication de clôtures, valorisation de la noix de palmiste, fabrication de vin de palme, ...

2.1.3.4 Analyse SWOT

Forces

La palmeraie a été installée de longue date au Cameroun. Après avoir longtemps plafonné, la production est aujourd'hui repartie à la hausse et suscite un regain d'intérêt de la part des planteurs.

La production d'huile de palme représente une source régulière de revenus monétaires pour les planteurs. La vente de ces produits est étroitement liée à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres en milieu rural. Les techniques de production sont bien connues par les planteurs et ces cultures sont particulièrement bien adaptées aux conditions agro-écologiques des provinces de la zone côtière.

Les ressources foncières sont disponibles et il existe un potentiel de production qui peut être développé. Ce potentiel est susceptible d'être régénéré au travers de systèmes de production plus intensifs.

Le matériel végétal adapté aux conditions du Cameroun et susceptible d'être multiplié en un laps de temps raisonnable est disponible dans les stations de recherche.

Faiblesses

Les prix non rémunérateurs à la production, la concurrence du vivrier et des activités extra-agricoles et le manque de main d'œuvre qui en découle pour l'entretien des plantations et la récolte hypothèquent la reprise.

La longueur du cycle de production et le délai pour l'entrée en production pénalisent les plantes pérennes et particulièrement le palmier à huile dans un environnement économique où l'on privilégie la rentabilité à très court terme.

Le vieillissement des plantations et des planteurs, la taille réduite des unités de production, l'adoption de système de gestion extensif et la faiblesse des rendements qui en découle.

La pression foncière s'est accrue dans les zones de production traditionnelle: elle hypothèque l'installation de jeunes et la création de nouvelles plantations plus intensives.

L'état du verger s'est dégradé. Le non accès aux intrants a été observé dans la majorité des communautés rurales visitées. Les services d'encadrement agricoles ne sont plus présents sur le terrain.

Le financement des activités liées au palmier à huile n'est pas assuré par les structures bancaires formelles ou informelles: crédit de campagne, aides à l'investissement, ...

Opportunités

La motivation des planteurs et des autorités locales et nationales pour un plan de relance de la filière huile de palme est restée intacte.

Le niveau des prix à la production qui se sont raffermis par rapport aux prix planchers connus par le passé.

Le niveau élevé de la demande tant au niveau national que régional et du en partie à l'existence d'une industrie de seconde transformation.

Menaces

Le maintien d'un niveau des prix au producteur relativement faible par rapport à d'autres spéculations.

Les importations d'Asie du Sud-Est.

La non disponibilité des intrants et le non respect des itinéraires techniques qui réduit le potentiel de production de manière significative.

2.1.4 La transformation primaire

L'huile de palme doit être produite aussi près que possible des lieux de récolte. Sa qualité dépend en effet non seulement du degré de maturité des régimes, des soins apportés à leur cueillette et leur transport, mais aussi de la rapidité avec laquelle ils sont usinés en huilerie.

Les traitements que l'on applique au régime ont pour but de le dissocier progressivement en fractions distinctes : rafles, fruits, huile, fibres, boue, amandes, coques, ... par une série de transformations des constituants et séparation des diverses phases. Les soins apportés à la fabrication, l'adaptation du matériel et son entretien permettent de réduire au minimum les pertes en fabrication. Les usines modernes permettent de recueillir 92 à 93 % de l'huile et des palmistes des régimes.

Des moyens physico-chimiques et physiques (chauffage, séchage, ébullition,...) sont mis en œuvre pour provoquer les transformations biochimiques de la matière, indispensable pour opérer la séparation des phases.

La stérilisation des régimes en arrêtant l'action des enzymes et des ferments lipolytiques du péricarpe des fruits, élimine le risque d'acidification ultérieure de l'huile et facilite le détachement des fruits de la rafle. Un ensemble de précautions et de soins permet de maintenir la qualité des produits finis.

La séparation des phases est obtenue par des moyens mécaniques : chocs, broyage, presse, centrifugation, ventilation. De ce fait, les résultats sont relativement imparfaits et liés au respect des consignes de fabrication et à l'état du matériel. Il est impossible par exemple de déshuiler complètement la pulpe par simple pression. Si forte que soit celle-ci, elle laisse toujours dans les fibres une certaine quantité d'huile retenue par imprégnation.

Après usinage on retrouve donc :

- des produits finis : huile de palme et palmistes ;
- des déchets : rafles, fibres, boue, coques.

Divers types d'installation existent, depuis ceux mettant en œuvre les procédés artisanaux les plus rudimentaires jusqu'aux usines modernes de grande capacité.

2.1.4.1 Les industriels

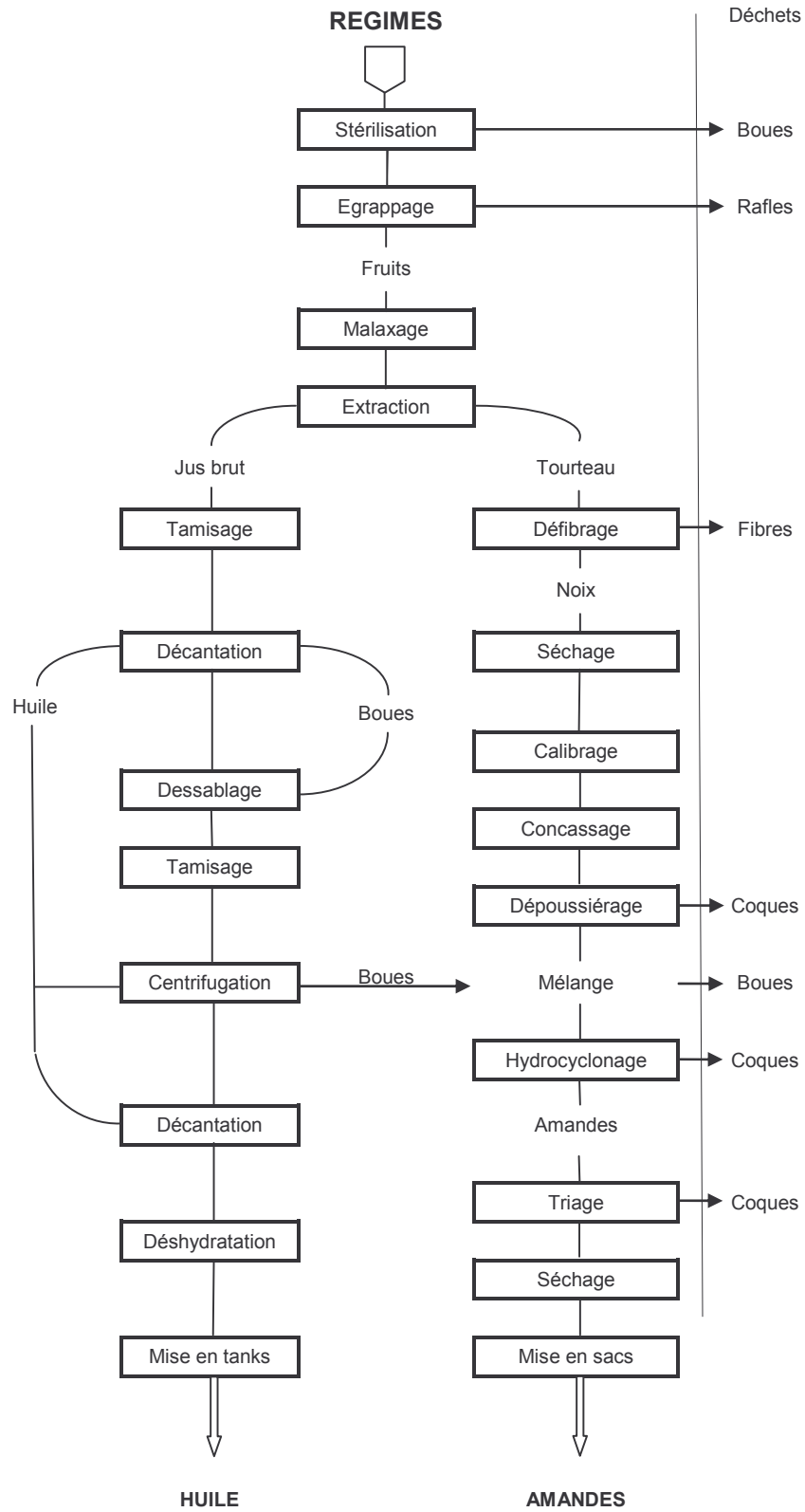
La chaîne de fabrication observée au niveau des agro-industries peut être schématisée à partir de la figure ci-après. Les différences les plus importantes concernent le procédé d'extraction de l'huile qui peut se faire par pression, centrifugation ou par lavage. Les autres appareils qui composent la chaîne d'usinage sont de formes et dispositions différentes suivant le constructeur, mais les moyens physiques, physico-chimiques ou mécaniques mis en œuvre restent les mêmes ainsi que les principes généraux d'utilisation. Les transferts de produits entre les divers appareils de traitement se font à l'aide de dispositifs de manutention mécaniques adaptés au volume des produits à déplacer élévateurs à godets, vis à ruban, transport pneumatique, bande à rafles, ...

Les usines utilisées par les grandes plantations se caractérisent par :

- une mécanisation totale des différentes manutentions (ce qui se traduit par une augmentation sensible de la qualification de la main-d'œuvre et une diminution des effectifs).
- l'utilisation des déchets de fabrication, facteur d'économies (les fibres et coques constituent le combustible des chaudières, à partir desquelles les turbo-alternateurs produisent l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de l'usine, des ateliers et des éclairages divers).
- des capacités de traitement et production importantes : plus de 25 000 tonnes d'huile par an pour certaines huileries.
- des rendements très élevés et des coûts de transformation très bas.
- une qualité excellente et constante des produits finis permettant l'accès aux meilleures conditions du marché international.

Les divers stades de l'extraction de l'huile et les équipements employés sont présentés schématiquement ci-après.

Schéma d'usinage des régimes du palmier à huile



Les principaux stades sont :

Stérilisation

Les régimes sont traités à la valeur d'eau sous pression (2 à 3 kg) et portés ainsi à une température supérieure à 100°, dans des stérilisateurs qui sont :

- soit **horizontaux** (huileries de grande capacité), pouvant recevoir sur une bande de roulement, de 3 à 9 wagonnets spéciaux équipés de bennes contenant de 1,5 à 2,5 tonnes de régimes suivant les modèles,
- soit **verticaux**, existant en toutes capacités, jusqu'à 6 tonnes de régimes. Le chargement des régimes s'effectue par la porte supérieure et le déchargement par la porte latérale inférieure.

Egrappage

L'égrappage a pour but de séparer en rafles et en fruits les régimes stérilisés. Le détachement des fruits de la rafle s'effectue par chocs répétés ; les fruits passent à travers des barreaux ou des ouvertures ne permettant pas le passage des rafles.

En général, un égrappoir à cage est employé. Il est constitué par une cage cylindrique ou tronconique de grand diamètre (2 à 3 m), à axe horizontal, animée d'un mouvement de rotation assez lent (20-30 tours/minute). Les régimes introduits à une extrémité remontent le long de la paroi intérieure de la cage et retombent à la partie inférieure en chute libre. Le choc détache les fruits, qui s'échappent à travers les barreaux et sont évacués par une vis d'Archimède. Les rafles sortent librement à l'autre extrémité de la cage.

Malaxage

Le malaxage est destiné à préparer les fruits en vue d'une bonne séparation de l'huile. Il a une influence prépondérante sur le rendement d'extraction.

Au cours du malaxage, la pulpe se détache des noix et les cellules oléifères sont écrasées, libérant l'huile qu'elles contiennent. La masse est réchauffée et amenée à un degré d'humidité convenable. Dans certains cas, une partie de l'huile s'écoule spontanément (huile vierge).

Les malaxeurs sont des cuves cylindriques verticales d'une hauteur supérieure à leur diamètre, munies quelques fois d'un double fond perforé qui permet l'écoulement de l'huile vierge. Le brassage est obtenu par des bras horizontaux, disposés en trois à cinq paires sur un axe central. La matière est freinée par des cornières fixées le long des parois intérieures de l'appareil, ou parfois par des bras fixes.

Extraction

En pratique, cette opération a une influence prépondérante sur le rendement de l'usine, mais son efficacité dépend essentiellement des conditions dans lesquelles ont été effectuées les opérations précédentes de préparation.

Les fruits malaxés forment un magma fibreux dans lequel la plupart des cellules oléifères sont brisées. Les noix sont dispersées dans cette masse dont la température est de 100° C environ.

Pour en extraire l'huile, divers moyens de pressage peuvent être utilisés. Une pressée correcte ne doit pas laisser subsister plus de 9 à 11 % d'huile sur fibre sèche. Les manutentions diverses, chargement et déchargement, sont à effectuer dans le minimum de temps pour ménager à la pressée proprement dite la plus longue durée possible.

Malaxage-lavage (wet process)

Le procédé consiste à lessiver la pulpe par de l'eau très chaude, pour entraîner l'huile. L'opération se fait en général dans le malaxeur lui-même. Elle exige une grande quantité d'eau (10 à 20 fois le volume de l'huile extraite).

L'extraction par lavage laisse la fibre et les noix très bien déshuilées mais, par contre, la récupération de l'huile dans les boues est difficile et occasionne une perte finale supérieure à celles des autres procédés.

Clarification

L'huile brute sortant des appareils d'extraction est constituée par un mélange partiellement émulsionné d'huile, d'eau, de matières colloïdales (mucilages) et d'impuretés solides (fibres, sable, etc, ...). Les proportions de ces divers constituants sont très variables selon la qualité des régimes traités et les procédés d'extraction utilisés.

Les centrifugeuses donnent une huile brute relativement pure, contenant 25 à 35 % d'eau et très peu de colloïdes et de solides. L'huile des presses contient jusqu'à 55 % d'eau et d'impuretés diverses. L'huile extraite par lavage entraîne environ six fois son poids d'eau, qui retient en suspension des cellules huileuses intactes et la presque totalité des matières colloïdales de la pulpe. Elle est généralement traitée par centrifugation.

Finition de l'huile

L'huile sortant de la station de clarification contient encore une certaine quantité d'eau (en général moins de 1 %) et des matières étrangères qui sont préjudiciables à sa qualité et à sa bonne conservation. Un traitement complémentaire est nécessaire

A côté de la production d'huile de palme proprement dite, les agro-industries procèdent le plus souvent à l'extraction des amandes palmistes.

Le tourteau sortant des presses est un mélange de noix et de fibres humides contenant un certain pourcentage d'huile résiduelle. Il doit donc être d'abord traité en vue de son homogénéisation et ensuite envoyé au défibreur où les noix sont récupérées.

Pour obtenir un concassage satisfaisant des noix, il faut d'abord les sécher pour décoller l'amande intérieure de la coque. L'amande fraîche contient normalement 20 à 25 % d'humidité et ce taux doit être abaissé à 10-12 % environ pour un concassage correct. Dans les usines importantes, on utilise des silos chauffants à ventilation forcée.

Le concassage se fait à l'aide de concasseurs centrifuges dans lesquels les noix sont projetées contre une paroi métallique fixe. La rupture de la coque est provoquée par le choc.

Au Cameroun, on compte 10 huileries industrielles qui traitent les régimes produits par les plantations industrielles ainsi que ceux qu'elles collectent ou qui sont livrés par les planteurs. Les capacités d'usinage ont été recensées en 2002 et se présentent comme suit :

Société	Huilerie	Pointe	Capacité		Taux extraction	
			Horaire	Annuelle	Huile	Palmiste
Socapalm	Nkapa	21,1 %	40 t/h	104 000	21,1 %	4,7 %
Socapalm	Eséka	20,5 %	10 t/h	27 000	20,4 %	4,0 %
Socapalm	Kienké	12,4 %	40 t/h	177 000	23,1 %	3,2 %
Socapalm	Mbongo	14,8 %	40 t/h	149 000	21,0 %	4,3 %
CDC	Idenau	17,8 %	25 t/h	77 000	21,4 %	5,1 %
CDC	Mondoni	19,9 %	25 t/h	69 000	20,4 %	4,0 %
Safacam	Dizangué	21,8 %	20 t/h	50 000		
SPFS	Ferme suisse		10 t/h			
Pamol	Lobé		20 t/h			
Pamol	Ndian				NC	

La capacité annuelle théorique est calculée en considérant que les huileries fonctionnent 25 jours par mois et 22 heures par jour soit 550 h/mois.

Les tonnages moyens, mois de pic de production et les taux d'extraction ont été calculés à partir des données fournies par les sociétés (Socapalm : moyenne de 93/94 à 97/98, CDC : moyenne de 93/94 à 99/00).

Les palmistes qui contiennent 45 à 50 % d'huile sont vendues au Cameroun pour trituration.

Le coût de transformation des régimes en huile a été estimé dans le cadre de l'étude réalisée par la Banque mondiale et publiée en 2008. Au départ des données comptables de deux huileries, le coût de production d'une tonne d'huile de palme (à l'exclusion de l'achat des matières premières) est estimé à 14 990 FCFA répartis en :

Amortissement : 21%
Administration : 21%
Salaires : 15%
Energie : 15%
Maintenance : 10%
Autres consommables : 8%
Manutention : 8%
Véhicule : 2%

En 2002, une étude menée par le CIRAD a estimé le prix de revient de l'huile brute produite par les agro-industries à 230 FCFA/kg, amortissements et frais financiers inclus, pour un prix de vente aux industriels de 280 FCFA/KG et aux grossistes de 310 FCFA/kg. Le prix de revient des palmistes était de l'ordre de 62 FCFA/kg. Lors du séminaire organisé par l'UNEXPALM en mars 2008, le prix de revient sortie usine des agro-industries était estimé entre 325 et 450 FCFA/kg.

2.1.4.2 La transformation artisanale

La transformation artisanale s'est développée en dehors des bassins d'approvisionnement des huileries industrielles dans des zones relativement isolées où la palmeraie a été implantée et où elle représentait la seule alternative à des transports aussi hypothétiques que coûteux. Mais elle apparaît aussi au sein des bassins des huileries chez des planteurs qui cherchent à :

- sécuriser l'écoulement de leur production lorsque le fonctionnement des usines ou la collecte sont erratiques ;
- faire davantage de bénéfices ou « brasser » davantage d'argent (Raffleau et Ndigui, 2001) ;
- éviter de rembourser les crédits de plantation ;
- rompre les relations conflictuelles avec l'agro-industrie du secteur.

Selon les procédés d'extraction utilisés, les taux d'extractions pour les différents types de presses artisanales oscillent généralement entre 15 et 18 % du poids des régimes. Les planteurs les plus démunis utilisent des sacs tissés en fibres synthétiques qu'ils tordent avec un bâton mais ce procédé est peu performant. Bien souvent les tourteaux de presses contenant les fibres et les noix sont utilisés comme combustible. Ainsi par rapport au traitement industriel, non seulement entre 2 et 8 % d'huile « rouge » ne sont pas extraits du tourteau par le procédé artisanal, mais aussi les 4 % d'huile contenus dans l'amande de palmiste. Une tonne de régimes traitée artisanalement produirait au maximum 180 kg d'huile, alors qu'elle en produirait 250 kg (230 kg d'huile de palme et 20 kg d'huile de palmiste) si elle était acheminée vers une usine.

Malgré ces différences sensibles de productivité, on a pu observer au Cameroun un véritable engouement des planteurs pour le traitement artisanal de leur production ce qui a développé un secteur de fabrication artisanale de matériel et de maintenance pour la petite transformation (presses, fûts de cuisson et clarificateurs). En outre, la transformation artisanale nécessite une main-d'œuvre importante pour l'effritage, piler les fruits, charger et décharger les presses discontinues ou faire fonctionner les presses continues manuelles. Elle contribue ainsi à fixer la population en milieu rural.

2.1.5 La transformation secondaire

La transformation secondaire consiste à triturer les palmistes (transformés en huile et en tourteaux), à raffiner l'huile brute, à la fractionner en oléine et stéarine (avec pour sous-produits des acides gras) et à fabriquer des savons. La transformation industrielle concerne les huiles raffinées, le savon, la margarine, et la glycérine. Hormis la production artisanale d'huile de palmistes (rare) et la fabrication de savons, ces opérations sont essentiellement de nature industrielle.

Certains agro-industriels ont procédé à l'intégration de ces activités ;

- la Ferme Suisse – Palm'Or, qui possède un atelier de trituration de palmistes d'une capacité de traitement de 20 t/j et une unité de raffinage-fractionnement dont la capacité a été portée de 35 à 50 t/j au 1^{er} mars 2002 ;
- la Socapalm, qui possède une unité de fractionnement d'huile rouge d'une capacité de 800 t/mois.

Les industriels de seconde transformation sont très bien représentés au Cameroun avec 16 intervenants répartis dans les localités du pays de la manière suivante :

Localisation des unités de transformation d'huile de palme brute au Cameroun en 2005.

Dénomination	Localité	Huile raffinée	Savon
CCIC	Douala		Azur
CCO	Bafoussam	Promor	Promo
CCC	Douala		Miss Afrique
SCR-MAYA & Cie	Douala	Mayor	May
SCS	Bafoussam		Etoile
NOSA	Yaoundé		Nosa
SOC	Bafoussam		SOC
PAMOL	Ekondo Titi		Pamol Soap
SAS	Douala		SAS
Ets SOCKI (Fowé Soap)	Nkongsamba		Fowé Soap
NSO	Bafoussam		Girafe
Savonnerie Alpha	Yaoundé		Alpha
ISF	Bamenda		INTERSA
ICC	Mbouda		Continental
SPFS	Edéa	Palm'or	
SDD	Douala		BAO
RAMA	Douala		Rama
SOCAPALM	Douala	Mulapalm ²	
NOVAPALM (Savon Midi)	Ndonko/Sangmelima		Midi

Source : ATPO et Pointage de l'étude

² Huile de palme fractionnée, sa production a été arrêtée depuis 2004.

Les usines de transformation de l'huile de palme au Cameroun sont modernes et disposent pour certaines d'entre elles de la technologie la plus avancée en la matière. Le Comité Ad'Hoc nous a communiqué les chiffres de la capacité installée des unités de transformation et les prévisions de consommation exprimées en tonnes d'huile de palme brute pour 2008 :

		Capacité	Consommation
SCR Maya & Cie	Raffinerie	38 000	38 743
SCR Maya & Cie	Savonnerie	28 000	28 757
NOSA Sart	Savonnerie	25 000	20 000
International Soap Factory (ISF)	Savonnerie	11 290	14 200
Société Came des savonneries (SCS)	Savonnerie	21 600	10 800
Complexe Chimique Industriel Cam (CCIC)	Savonnerie	15 000	20 000
Complexe Cosmétique de l'Ouest (CCO)	Raffinerie	15 600	22 384
Complexe Cosmétique de l'Ouest (CCO)	Margarinerie	3 360	7 000
Complexe Cosmétique de l'Ouest (CCO)	Savonnerie	8 500	8 316
Savonnerie de l'Ouest Cameroun (SOC)	Savonnerie	-	-
Industrie Chimique du Continent (ICC)	Savonnerie	18 000	15 000
Complexe Chimique Camerounais (CCC)	Savonnerie	24 000	24 000
SPFS	Raffinerie	16 000	16 000
PAMOL	Savonnerie	-	-
SOCAPALM	Unité fraction	8 000	6 000
Total		232 350	231 200

Il convient de noter que ce secteur d'activité s'est développé très significativement au cours des dernières années. Il rencontre aujourd'hui certaines difficultés d'approvisionnement en matières premières et se doit pour rester compétitif de maîtriser ses coûts (l'huile de palme brute représente 80% des matières premières et 50% des coûts) et donc des prix d'achat bas de l'huile de palme.

La transformation implique également un nombre élevé de petites huileries et savonneries artisanales, disséminées dans les principales zones de production. Leur nombre et leur volume d'activité restent à cerner.

2.1.6 Les relations entre les principaux acteurs et la chaîne de valeur

Par acteur de la filière, on entend toute personne ou groupe de personne, toute entité, organisation administrative, privée ou autre qui est impliquée ou affectée significativement par la filière. Les différents acteurs de la filière seront en premier lieu identifiés et les caractéristiques principales des comportements et des stratégies développées par les acteurs seront présentées. On envisagera successivement :

- les producteurs villageois
- les agro-industries
- les transformateurs locaux
- les commerçants
- les transporteurs
- l'industrie des corps gras et de la savonnerie

Les producteurs villageois représentent le groupe cible le plus important pour une intervention en matière de développement. Il est en effet caractérisé par la pauvreté (voire l'extrême pauvreté) et la vulnérabilité aux risques de la plupart des membres qui le compose. Dans les conditions actuelles au Cameroun, il n'existe pas de données fiables pour estimer le nombre de producteurs agricoles impliqués dans la filière huile de palme. Les producteurs villageois ont, pour la plupart une stratégie de réduction des risques et non pas une maximisation du profit financier.

Dans ce groupe, on peut distinguer :

Les **producteurs-cueilleurs** : la production d'huile palme est assurée par l'exploitation de régimes issus de vieilles plantation industrielles abandonnées par leur propriétaire et laissées en usufruit aux villageois ou bien des palmeraies naturelles. Cette catégorie de producteurs est de loin la plus nombreuse. Ils ne sont pas forcément (et pas souvent) propriétaires d'unité de transformation. Pour traiter les régimes ou les fruits cueillis, les producteurs-cueilleurs s'adressent à des propriétaires de presse artisanale toujours présents dans le village (contre paiement de 10 à 20 % de la production d'huile au propriétaire de la presse).

Les **planteurs villageois** : la production d'huile de palme est assurée par des palmiers plantés par le producteur lui-même. En ce qui concerne les décisions d'investissement (réalisation de nouvelles plantations), les producteurs vont être préoccupés en tout premier lieu par la rapidité de récupération du capital investi. Dans le cas du palmier, il est nécessaire d'attendre 4 ans avant les premières rentrées monétaires. Seuls les paysans les moins pauvres, avec une situation stabilisée peuvent se permettre d'investir dans des nouvelles plantations. Par ailleurs, la décision d'investissement doit être ici considérée comme familiale. Elle est la résultante d'une analyse basée notamment sur :

- la disponibilité en main d'œuvre
- la disponibilité en terre sécurisée
- l'analyse des opportunités alternatives (existence d'autres spéculations plus rentables et aux délais de récupérations plus rapides).

Cette catégorie de plantations présente une diversité qui dépend de la superficie plantée, de la localisation par rapport aux agro-industries et du recours à la main d'œuvre (familiale, salariée ou combinaison des deux). Certains planteurs villageois disposent également d'une unité de transformation.

En l'absence d'organisation professionnelle des planteurs fonctionnelle, les sociétés se trouvent face à une multitude de petits planteurs indépendants et n'ont donc pas d'interlocuteur. De plus la présence de nombreuses presses artisanales au sein du bassin de collecte d'une huilerie constitue un désavantage car le pic de production est accentué, les livraisons en basse saison sont moindres et des vols de régimes apparaissent dans les plantations industrielles.

Des accords tripartites (producteur, transformateur, Etat) devraient être contractualisés afin :

- de mieux rentabiliser l'investissement de l'industriel en approvisionnant davantage les usines ;
- d'utiliser préférentiellement l'outil industriel en place pour ses rendements en huile et la possibilité de traiter les effluents d'huilerie ;
- d'éviter aux planteurs de devoir investir dans des presses alors que la capacité de traitement est déjà disponible et plus performante en termes de quantité et de qualité ;
- de favoriser la création de coopératives de transformation artisanale en dehors des bassins de collecte des huileries industrielles ;
- d'organiser l'approvisionnement des planteurs en matériel végétal sélectionné et en intrants agricoles ;
- d'apporter un appui technique notamment concernant l'installation de la palmeraie, la gestion de la phase juvénile, la récolte et la transformation artisanale ;
- de limiter les vols de régimes en plantation industrielle ;
- de négocier le prix d'achat des régimes par les huileries.

A l'initiative des planteurs, l'union des exploitants de palmier à huile (UNEXPALM), se mobilise depuis décembre 2000 pour organiser la profession, structurer sa représentation dans les départements producteurs et rassembler un maximum de planteurs. Forte d'environ 1 000 adhérents en 2008 qui cotisent 1 000 FCFA/ha, UNEXPALM n'a pas encore entrepris de réalisations perceptibles hormis l'exécution du programme de développement des palmeraies villageoises sur fonds PPTTE. Cela semble constituer un frein à l'adhésion de nouveaux planteurs.

Les **agro-industries** sont constituées par des plantations dites industrielles (qui appartiennent aux groupes industriels eux-mêmes) et une usine centrale. Au Cameroun, les sociétés agro-industrielles de la filière sont au nombre de cinq à savoir, par ordre d'ancienneté : Ferme Suisse, Pamol, Safacam, CDC et SOCAPALM.

Devenues privées, les sociétés industrielles ne sont plus astreintes à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis des planteurs si bien que leurs rapports se limitent principalement à l'achat de la production et à l'organisation de la collecte.

Depuis la privatisation des agro-industries, l'Etat n'a pas encore pris le relais pour entretenir les pistes de collecte qui garantissent un accès aux villages, si bien que les agro-industries n'entretiennent à leurs frais que les pistes qui leur sont indispensables. Tous s'accordent pour se plaindre de cette situation qui est handicap majeur à la collecte des régimes villageois. Les services de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture encadrent très rarement les planteurs de palmier alors que les besoins sont importants en dehors des bassins d'approvisionnement des huileries. Leurs agents sollicitent d'être formés dans ce but.

Comme la SPFS, la Socapalm et la Safacam sont gérées par le même groupe, il n'existe plus autour d'Edéa de concurrence entre les sociétés pour s'approvisionner en régimes villageois. De plus elles s'échangent les fichiers planteurs pour contrôler si les remboursements de crédit ont été effectués. Lorsque les rendements apparents ne sont pas plausibles une visite chez le planteur permet de savoir d'où provient l'excédent de régimes (extension non prise en compte, vol en plantation ou vente des régimes d'un planteur en conflit avec une des sociétés). En revanche la concurrence entre l'huilerie CDC de Mondoni et l'huilerie Socapalm de Nkapa demeure.

Dans tous les bassins de production, on rencontre des **transformateurs locaux**, producteurs d'huile de palme. Ce sont des propriétaires d'unités de transformation qui réalisent le traitement artisanal de leur production, de celles d'autres planteurs et qui donnent parfois en location leurs installations. Ce type d'activité a connu un véritable engouement au Cameroun et on dénombre des centaines de presses manuelles ou motorisées réparties dans la zone de production.

Il convient de souligner qu'avec le matériel utilisé par la grande majorité des transformateurs artisanaux, le taux d'extraction est très bas (pour les meilleures installations, entre 15 et 18 %, alors que la moyenne des industries équivaut à 22 %) ce qui hypothèque la rentabilité de l'opération. Par rapport au procédé industriel, non seulement entre 2 et 9 % d'huile rouge ne sont pas extraits du tourteau par le procédé artisanal, mais également les 4 % d'huile contenus dans l'amande de palmiste. Les procédés artisanaux ne permettent pas d'extraire et d'isoler les amandes de palmistes du résidu solide obtenu suite à l'extraction mécanique. Le plus souvent, ces sous-produits sont utilisés comme combustible pour la cuisson des noix. Il s'agit manifestement dans ce cas d'un handicap important et ce d'autant que les amandes de palmistes sont très recherchées par les savonniers.

Certains planteurs villageois qui avaient opté pour la transformation de la totalité de leur production ont finalement repris les livraisons à la huilerie agro-industrielle et se limite à transformer les fruits détachés de manière artisanale.

Peu d'éléments sont disponibles sur la rentabilité de l'extraction artisanale qui est conditionnée par de nombreux facteurs comme le statut de la presse (propriété collective ou individuelle), du mode de financement, de la trésorerie disponible notamment pour acheter des régimes, de sa localisation par rapport aux axes routiers et au bassin de production, de l'existence d'une production propre de régimes, de la concurrence d'une huilerie ou d'autres unités artisanales, de la capacité de gestion.

En conclusion, ce type de transformation qui appartient quasi exclusivement au secteur informel est confronté à une échelle plus locale à des problèmes analogues à ceux des agro-industries : rendements insuffisants et mauvaise répartition de la production. En outre, certaines de ces unités fonctionnent dans des conditions qui ne respectent pas les règles les plus élémentaires liées à l'hygiène et à l'environnement. Indispensable dans les zones éloignées des huileries de grande capacité, la transformation artisanale entre parfois en concurrence avec les agro-industries au sein de leurs bassins de collecte.

Au niveau des **commerçants**, on peut différencier différents circuits qui concernent des acteurs spécifiques, à savoir :

- les importateurs qui livrent essentiellement aux transformateurs ;
- les grossistes qui s'approvisionnent auprès des agro-industries ;
- les détaillants qui sont liés aux grossistes ;
- les commerçants informels ruraux ou urbains.

A côté de ces acteurs spécifiques gravitent différents acteurs tels que les fournisseurs d'engrais, de pesticides, de sachets, d'outillages agricoles, ...

En aval, la plupart des points de vente proposent des produits à base d'huile de palme. A côté de ces structures formelles, on rencontre aussi des acheteurs villageois, des vendeurs ambulants, des manutentionnaires,...

En relation étroite avec cette fonction commerciale, les **transporteurs** représentent un maillon important dans la filière huile de palme. Le transport s'opère selon différents modes (à pieds, à brouette, à bicyclette, en voiture, en camion,...) et à différents stades (régimes, noix tombées, huile, ...).

Au niveau de la plantation et lors de la récolte, le transport des régimes et des fruits tombés est payé à la tâche et procure du travail à un nombre important de saisonniers. Le plus souvent, les régimes récoltés sont orientés vers une huilerie. Celle-ci n'assume plus directement la fonction du transport mais la soustraite à des opérateurs privés sur base d'un appel d'offre. En fonction de la distance par rapport à l'agro-industrie, des indemnités de transport sont retenues comme suit :

0 à 15 km : 2 500 FCFA
15 à 30 km : 5 000 FCFA
> de 30 km : 6 000 FCFA

Ce mode de fixation des indemnités privilégie les planteurs qui se situent aux limites inférieures du barème. Ainsi, la plantation qui est à 16 km de l'huilerie se verra retenir un montant de 5 000 FCFA alors que sa voisine qui se situe à 14 km ne contribuera que pour 2 500 FCFA la tonne.

Par ailleurs, les transporteurs sont confrontés au mauvais entretien du réseau routier. Dans les bassins de production, les pistes rurales reliant les plantations et permettant d'évacuer la production des régimes ou de l'huile de palme artisanale sont dans l'ensemble en très mauvais état.

Enfin, **l'industrie des corps gras et de la savonnerie** représente un maillon très important au niveau de la filière palmier à huile au Cameroun car il est le débouché principal pour les agro-industries et contribue à la création de valeur ajoutée. Le secteur de la seconde transformation camerounaise a investi dans des unités modernes de transformation de l'huile de palme et orienté une partie de ses débouchés vers les marchés extérieurs. Il est aujourd'hui confronté au prix relativement élevé de ses approvisionnements à partir de la matière première locale.

En date du 22 juillet 2003, un Comité Ad'Hoc de la mise sur pied d'un mécanisme de régulation de la filière huile de palme au Cameroun a été mis en place par les Services du Premier Ministre. Il regroupe les représentants des producteurs, des transformateurs et des principales administrations impliquées dans le fonctionnement de la filière (Agriculture, Finances, Commerce).

Le Comité a pour missions :

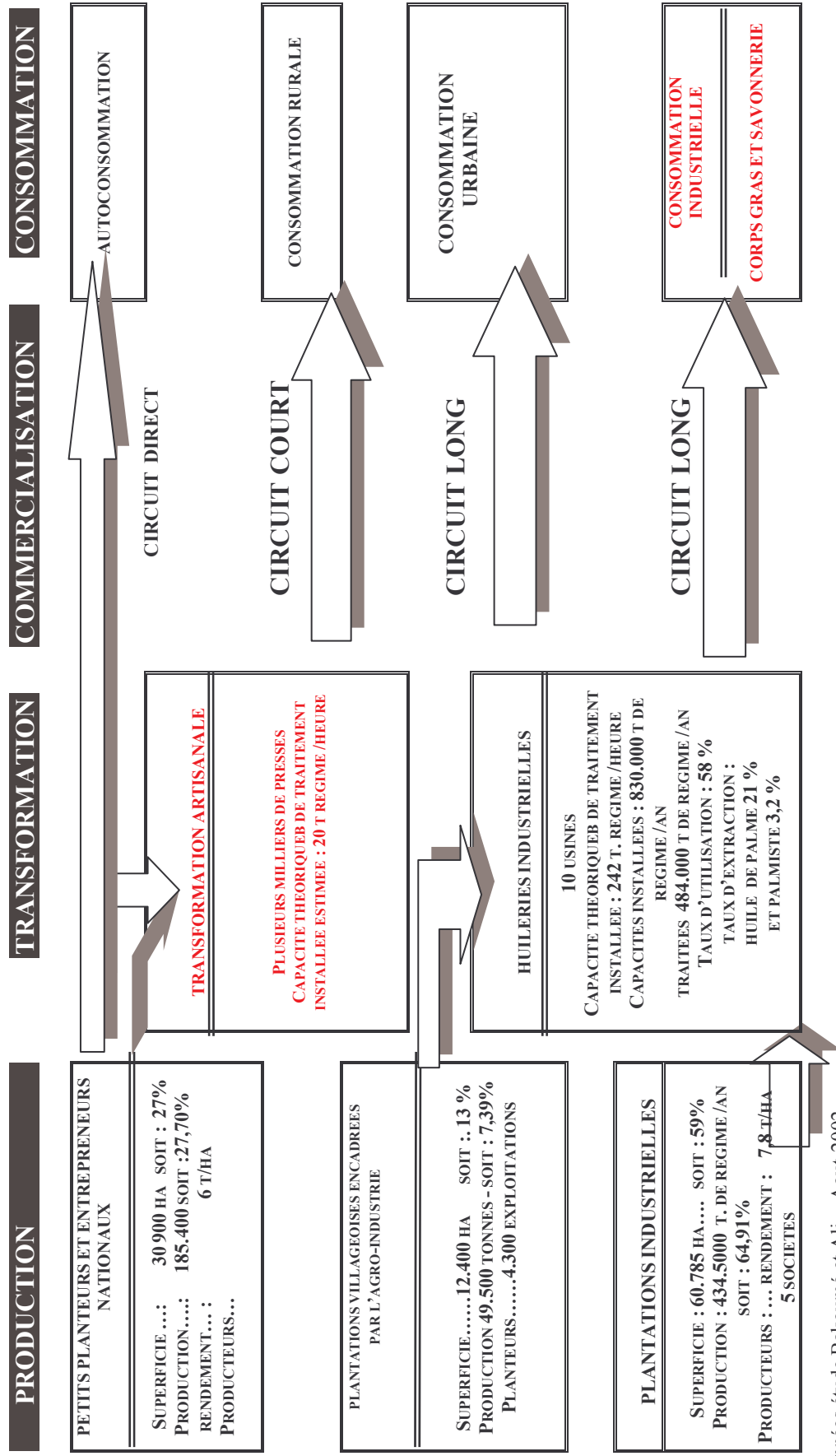
- d'examiner la situation de l'huile de palme sur le marché ;
- de procéder à l'étude de la filière de l'huile de palme ;
- de soumettre au Gouvernement toute proposition ou recommandation tendant à assurer le développement harmonieux et durable de la filière ;
- d'examiner les normes de qualité de l'huile de palme et ses fractions dérivées ;

- d'examiner la taxation complémentaire des fractions dérivées de l'huile de palme ;
- d'émettre un avis sur les approvisionnements importés et exportés en rapport avec la production locale ;
- de statuer en premier ressort sur les litiges relatifs aux pratiques discriminatoires dans les fournitures de l'huile de palme.

Ce comité se réunit mensuellement pour statuer sur les prévisions de l'offre et de la demande d'huile de palme. Au cas où l'offre prévisionnelle (basée sur les projections des principaux producteurs) s'avère inférieure à la demande prévisionnelle, le niveau des besoins additionnels est estimé et des quotas d'importation sont attribués à des opérateurs économiques. En plus de l'autorisation d'importation, les importateurs bénéficient d'une réduction de 20 % du taux de droit de douane.

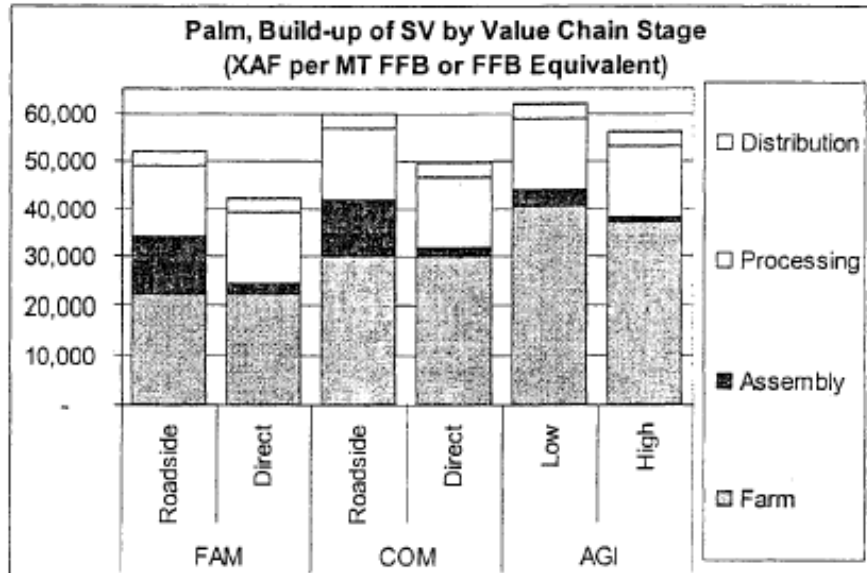
Une représentation schématique des relations qu'entretiennent l'ensemble des acteurs de la filière palmier à huile a été proposée par Félix Bokagné dans le rapport de synthèse sur l'évolution et la situation actuelle de l'agriculture. Il est repris ci-après.

CIRCUIT DE LA FILIERE PALMIER A HUILE



Source : données étude Bakoumé et Ali - Aout-2002

L'étude réalisée par la Banque mondiale propose une répartition de la chaîne de valeur en distinguant quatre maillons (production, transport, transformation et distribution) et selon les trois systèmes de production proposé ci-avant. On obtient :



L'analyse des résultats obtenus situe globalement la rémunération de la matière première agricole à 50% des coûts totaux. Des écarts sensibles peuvent être observés selon les systèmes d'exploitation avec la meilleure performance pour le système le plus extensif de plantation familiale. Les coûts liés à la transformation sont identiques pour les différents systèmes et s'élèvent à 15 000 FCFA/tonne. Les coûts de transport sont réduits selon le mode de livraison par le planteur : « bord de champ » ou directement à l'usine.

2.2 Le marché, les prix et les accords commerciaux

2.2.1 Au niveau mondial

Les échanges mondiaux d'huile de palme qui concernent 80% de la production ont connu une croissance rapide. L'huile de palme est aujourd'hui la première huile végétale produite et échangée dans le monde devant l'huile de soja. Complémentairement à l'alimentation humaine, la demande pour l'huile de palme est encore dopée par les nouvelles perspectives en matière de biodiesel.

La production et les échanges sont très concentrés puisque l'Indonésie et la Malaisie réalisent seuls près de 85% de la production mondiale et 90% des exportations. On soulignera le développement spectaculaire qu'a connu cette spéculation en Indonésie qui est devenue le premier producteur mondial en 2005/2006 (voir chiffres exprimés en millions de tonnes ci-après) :

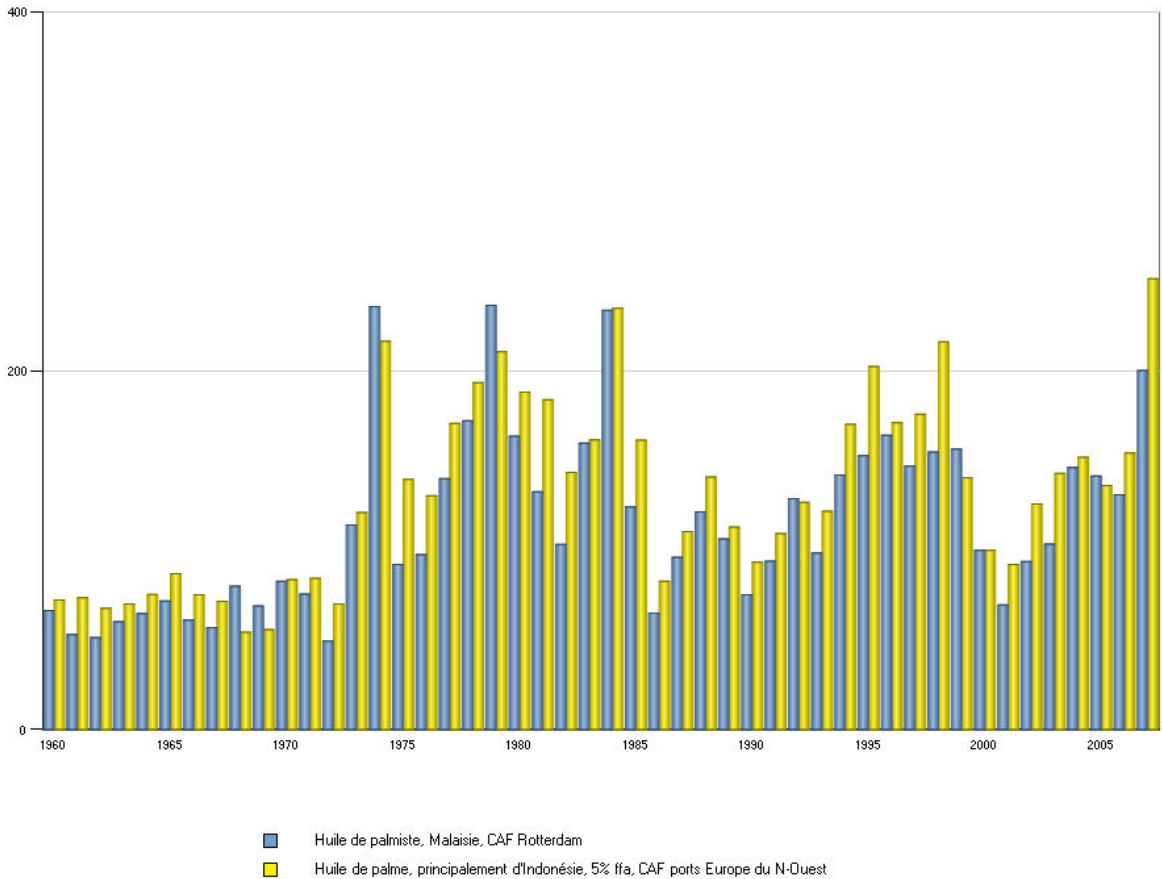
	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08 (p)
Production mondiale	27,48	29,85	33,43	36,03	37,33	41,24
dont Indonésie	10,11	11,93	13,27	15,52	16,49	18,32
Malaisie	13,18	13,42	15,19	15,47	15,29	16,90
Nigéria	0,78	0,79	0,80	0,81	0,83	0,85
Exportations mondiales	21,45	23,48	26,13	28,05	29,78	32,33
dont Malaisie	12,13	12,18	13,58	13,72	13,77	14,65
Indonésie	7,03	8,70	9,86	11,59	12,59	14,10
Importations mondiales	21,52	23,44	26,01	27,98	29,57	32,24
dont U.E. (27)	3,54	3,77	4,44	4,54	4,82	5,27
Chine	3,17	3,57	4,32	5,18	5,54	6,05
Inde	4,03	3,57	3,34	2,82	3,66	4,04
Pakistan	1,44	1,40	1,68	1,69	1,66	1,74

Source : Oil world

Les prix de l'huile de palme ont atteint un record historique en novembre 2007 avec une cotation à 955 \$ la tonne (le record précédent datait de mai 1984 à 951\$ la tonne). Cette flambée des prix s'explique par la forte demande pour les matières grasses végétales dans les pays développés. Traditionnellement, l'huile de palme bénéficie d'un « rabais » sur ses concurrentes (soja, colza, tournesol) tempérées. Elle a pu maintenir sa position de matière première relativement bon marché malgré la hausse de ses cours liée à la hausse de la demande alimentaire et non alimentaire mondiale car dans le même temps les prix montaient relativement plus vite pour les huiles végétales tempérées.

Les évolutions des prix telles qu'établie par la CNCD sont présentés ci-après :

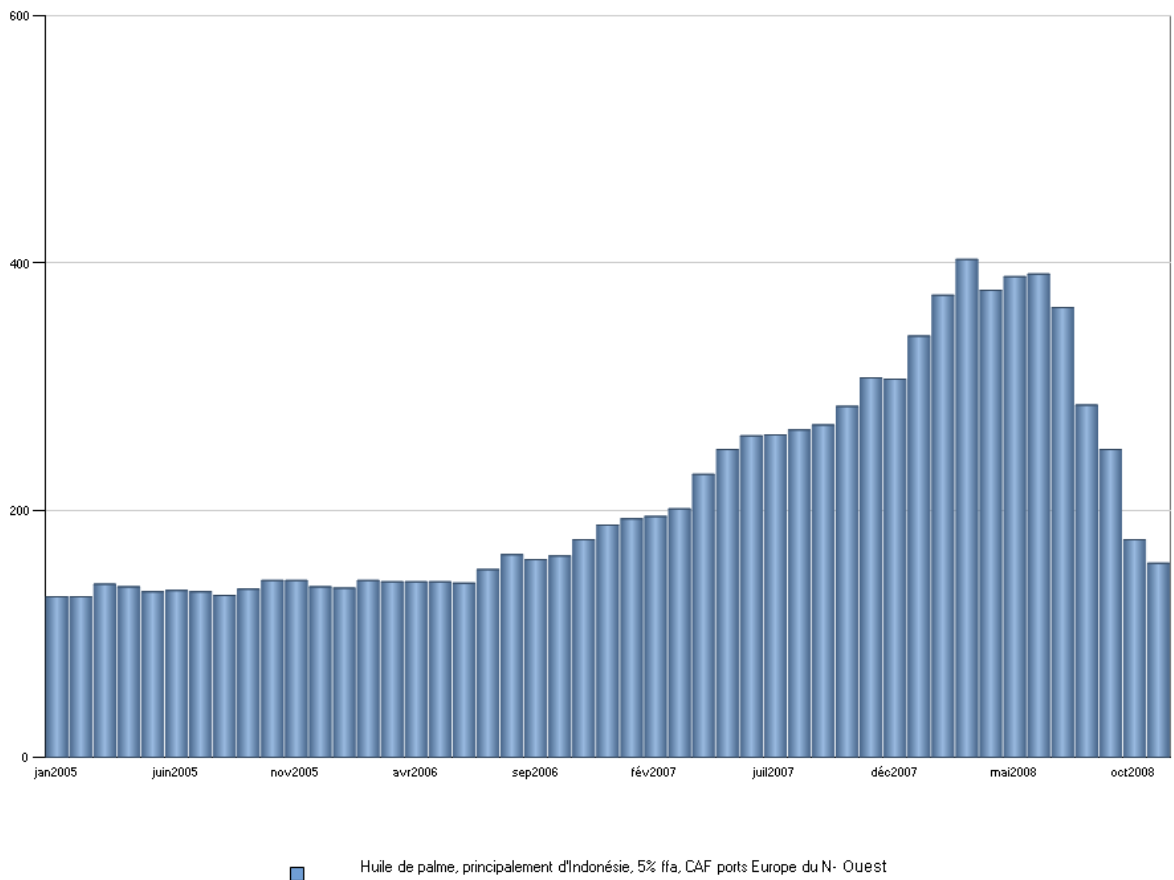
Moyennes annuelles des indices de prix sur le marché libre (1960-2007)
Indicateur (Indices des prix 2000=100)



Source : *Bulletin des prix des produits de base de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, 2009*

Sur le moyen et le long terme, on constate une certaine volatilité des cours surtout depuis la flambée de 1973. Sur une base mensuelle et pour les trois dernières années, on constate une relative stabilité des prix en 2005 et 2006 et le doublement des cours en 2007 et ensuite un retour relativement rapide au niveau des prix d'avant la flambée des cours des matières premières agricoles.

Moyennes mensuelles des indices de prix sur le marché libre (2005-2008)
Indicateur (Indices des prix 2000=100)



Source : Bulletin des prix des produits de base de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, 2009

2.2.2 Au niveau régional

Dans la zone CEMAC, le Cameroun intervient pour près de 90 % de l'huile de palme produite dans la sous région comme l'indiquent les chiffres de production d'huile de palme publié par la FAO pour l'année 2007 :

Cameroun :	172 000 tonnes
Centrafrique :	1 700 tonnes
Congo :	20 000 tonnes
Guinée :	4 500 tonnes
Gabon :	6 400 tonnes
Tchad :	-

Comparés au Cameroun, les autres pays de la CEMAC apparaissent comme des producteurs et des transformateurs marginaux.

Cette tendance est sensiblement la même en ce qui concerne la consommation de l'huile de palme brute dans la sous région, les autres pays se contentant de consommer essentiellement les huiles brutes ou raffinées qu'ils importent.

Le Cameroun a pendant longtemps protégé sa filière de production par des taxes d'importation élevées. A cause de la politique tarifaire commune, les autres pays de la CEMAC ont été ainsi contraints d'appliquer le même niveau de taxes sur les importations d'huile rouge, alors qu'ils n'ont aucun appareil de production à protéger, et en fin de compte, d'importer de l'huile rouge du Cameroun à des prix supérieurs à ceux du marché international.

En janvier 2003, les pays de la CEMAC optent pour une réduction tarifaire sur l'huile de palme (les Droits de Douane passent de 30 à 10%). L'adoption de ce texte survient alors qu'existent de vives tensions entre producteurs et transformateurs à cause de fréquentes pénuries d'huile de palme brute sur le marché camerounais. La mesure est susceptible de favoriser les importations et de combler le déficit de l'offre.

Au regard de la baisse drastique des cours, il y a lieu cependant de craindre une augmentation de ces importations d'huiles raffinées à l'avenir.

La suppression des barrières tarifaires pour tous les pays ACP, telle que l'envisage l'Accord de Partenariat Economique, (APE) qui devait être signé début 2008, risque également d'être préjudiciable pour le Cameroun et bien d'autres pays du Groupe ACP.

En effet, les droits de douane constituent 50 % des revenus du Cameroun et en moyenne 25 % de ceux de la plupart de pays africains. L'ouverture du marché camerounais de l'oléagineux ou d'autres produits, aura pour conséquence le déversement sur des marchés déjà très restreints de l'oléine de palme asiatique plus compétitive. Déjà mises à rude épreuve par des importations frauduleuses, les sociétés agro- industrielles risquent de mettre la clef sous la porte.

De janvier à septembre 2008, les importations d'huile raffinée au Cameroun ont atteint 27 600 tonnes pour une valeur totale d'environ 11 milliards de Francs CFA.

L'huile de palme raffinée représente 22 200 tonnes soit plus de 80 % des importations totales pour une valeur totale déclarée de 8,112 milliards de Francs CFA correspondant à une valeur de 365 405 FCFA la tonne (780 \$US/tonne). L'huile de soja vient en second position avec 5 100 tonnes soit 18 %.

La Malaisie est quasiment l'unique fournisseur étranger d'huile de palme avec plus de 90 % des parts de marché. Les autres fournisseurs d'huile sont :

- Indonésie
- Chine
- Emirats Arabes Unis
- France
- Belgique

2.2.3 Au niveau national

La situation du marché de l'huile de palme se caractérise globalement par une demande en forte croissance, contre une offre qui stagne lorsqu'elle n'est pas en régression comme cela semble être le cas du Cameroun.

La demande interne d'huile de palme est constituée de deux sources principales représentées par les unités de transformation et les ménages.

Pour une production nationale d'huile de palme estimée à près de 200 000 tonnes en 2007, la capacité installée des unités locales de transformation s'élève à 250 000 tonnes, soit un déficit de 50 000 tonnes ce qui démontre aisément l'important chantier qui reste à ouvrir pour satisfaire la demande des unités locales de transformation.

La demande des ménages quant à elle s'accroît avec la croissance démographique, les niveaux de consommation variant entre 10 et 18 kg d'huile/tête/an.

Il en résulte que le marché de l'huile de palme est périodiquement confronté à des hausses de prix et des pénuries qui ont des conséquences néfastes sur les industries de transformation et sur la consommation des ménages.

Au niveau des unités de transformation, cet impact entraîne une baisse des activités, une sous utilisation des capacités de l'outil de production, la mise en chômage technique et in fine une perte de compétitivité des produits camerounais.

Les prix élevés de l'huile rouge qui est très consommée appauvrissent le consommateur et ont un impact significatif sur l'augmentation du coût de la vie. A ce problème majeur vient s'ajouter celui de la protection du marché intérieur face à l'entrée frauduleuse des huiles végétales raffinées. Ces importations non contrôlées font une concurrence déloyale aux produits locaux et hypothèquent la relance de la filière. Elles peuvent également faire courir un risque sanitaire au consommateur.

3. L'emploi dans la filière huile de palme

Au départ des résultats de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3), on constate en effet que la dynamique de réduction de la pauvreté enregistrée à la fin de la décennie 90 ne s'est pas poursuivie jusqu'en 2007 et que l'objectif retenu par le Gouvernement dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) n'a pas été atteint en matière de lutte contre la pauvreté.

L'analyse des tendances de la pauvreté laisse apparaître une situation contrastée avec une légère amélioration de la situation des populations urbaines et une nette détérioration pour les ruraux.

L'aggravation de la situation observée en milieu rural s'explique en partie par le fait que les revenus d'activité n'ont pas cru à un rythme suffisant pour permettre aux paysans de préserver leur pouvoir d'achat. En effet, les prix d'achat aux producteurs n'ont pas évolué de manière à permettre aux paysans de préserver leurs niveaux de vie.

Dans ce contexte, le palmier à huile peut contribuer à la résolution du problème posé. La culture est peu ou pas mécanisée et fait appel à une main d'œuvre disponible dans la zone forestière. Les revenus sont relativement stables et réguliers. La production locale ne parvient pas à répondre à la demande qui s'accroît tant au niveau de l'industrie de la transformation secondaire que de la consommation alimentaire nationale et régionale.

Avant de présenter les caractéristiques principales de la filière palmier à huile en matière d'emploi, il nous a semblé important de rappeler certains éléments du projet de politique nationale en matière d'emploi et de formation professionnelle tels que formulés par le MINEFOP :

« La persistance de la pauvreté a amené le Gouvernement camerounais à élaborer et adopter, en 2003, un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), suite à l'éligibilité du Cameroun à l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

Toutefois le DSRP 2003 ne s'était pas suffisamment appesanti sur la dimension emploi. En effet, sur l'ensemble des axes stratégiques retenus, seul l'axe n°6 concernant le renforcement des ressources humaines, du secteur social et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique fait référence à l'emploi et à la formation professionnelle.

Bien qu'ayant mis en relief la dimension emploi et le développement des ressources humaines, cet axe est resté essentiellement centré sur les groupes vulnérables qui à eux seuls ne sont pas la solution au problème de l'emploi au Cameroun. Par ailleurs, la mise en exergue de l'importance de la formation professionnelle dans l'accès à l'emploi est restée mitigée face au poids accordé aux autres sous secteurs de l'éducation. Enfin, dans la mise en œuvre du DSRP 2003, on s'est davantage contenté de la seule vision de l'emploi comme résultat de la croissance économique et solution aux problèmes sociaux que comme facteur pouvant induire cette croissance.

En 2007, le Gouvernement a engagé la révision du DSRP 2003. Ainsi, ce DSRP retient l'emploi et la croissance comme piliers de la réduction de la pauvreté. Cette vision renouvelée de l'emploi dans le DSRP vient appuyer un ensemble d'initiatives qui ont été prises et qui témoignent de la volonté du Gouvernement à faire de l'emploi une cause nationale. »

Sur le plan économique, l'enjeu poursuivi consistera à faire de l'emploi un axe majeur de la politique économique non seulement au titre des retombées de la croissance, mais également en terme d'orientation des choix, des secteurs, des filières et des types d'investissement.

Il est utile de rappeler les sept principes sur lesquelles la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle doit reposer:

- *l'emploi comme une question d'intérêt national dont dépend le développement durable du Cameroun, préoccupation de tous et de chacun ;*
- *le niveau de croissance et de création d'emplois décents et valorisants est un indicateur de performance de l'économie nationale et, partant, de bonne gouvernance ;*
- *L'emploi comme un moyen efficace de répartition des fruits de la croissance et partant des richesses de la nation ;*
- *La formation professionnelle comme fondement de l'emploi ;*
- *l'emploi comme un résultat de la croissance économique, mais aussi et surtout comme un facteur inducteur de cette croissance ;*
- *l'emploi décent pour tous comme outil de lutte contre la pauvreté et condition sine qua non d'un développement harmonieux et durable, garant de paix et de justice sociales ;*
- *l'emploi comme base stabilisatrice de toute politique économique et sociale.*

Au niveau du diagnostic, le constat qui est fait pour le monde rural est particulièrement préoccupant :

« Les réformes agricoles et rurales qui se sont opérées ont eu globalement un impact mitigé sur l'emploi. A titre illustratif, depuis 1998, la liquidation de plusieurs entreprises publiques et parapubliques du secteur rural a conduit à la suppression de près de 10 000 emplois. La recherche de l'investissement productif dans le secteur rural suite aux privatisations de quelques entreprises parapubliques, n'a pas encore compensé cette perte d'emplois. La Charte des investissements, le code général des impôts et les stratégies de promotion de l'emploi au Cameroun, s'avèrent encore d'une efficacité relative.

Nonobstant ce qui précède, il convient de rappeler que le secteur rural demeure le premier pourvoyeur d'emplois avec près de 80% de la population active. Par ailleurs, la pauvreté au Cameroun est un phénomène essentiellement rural. En 2001, 84% des pauvres vivaient en milieu rural et l'incidence de la pauvreté y était plus du double de l'incidence en milieu urbain. »

La situation des jeunes sur le marché de l'emploi demeure précaire. Les jeunes rencontrent des difficultés dans l'accès aux facteurs de production : terre, capital humain et capital financier. En milieu urbain, les jeunes prolongent leur séjour dans le système scolaire pour acquérir un diplôme élevé, réduisant ainsi les taux d'activité. En milieu rural où sévissent la pauvreté et la misère, on observe plutôt une baisse du temps de séjour des jeunes à l'école.

Dans ce contexte, la question de la relance de la filière palmier à huile et de son impact sur l'emploi est posée et ce d'autant que le Cameroun dispose d'un appareil de production (120 000 ha exploités, plus une réserve foncière de près de 30.000 ha pour les seules agro-industries) et de transformation (capacité d'environ 250 000 tonnes d'huile) relativement étoffé, avec une dynamique de croissance soutenue (près de 10 000 ha/an).

La filière palmier à huile génère de nombreux emplois dans les agro-industries, dans les plantations villageoises, et dans les activités liées à la commercialisation et à la transformation de l'huile brute ou de ses sous produits.

En amont de la plantation, la pépinière représente déjà une source d'emploi importante. Sur base de nos observations de terrain, la production de 20 000 plants permet de rétribuer 2 ETP avec un salaire de 40 000 FCFA/mois auxquels il convient encore 18 Hô/mois de salaires occasionnels pour le remplissage des sacs le plus souvent réalisé par des femmes.

Le nombre de pépinières actives n'étant pas recensé, il est hasardeux de se prêter à une estimation précise de l'emploi direct généré par ce secteur d'activité au Cameroun. Sur base des chiffres transmis par les stations de recherche, nous pouvons estimer que 2 500 000 graines sélectionnées sont actuellement distribuées ce qui permet de procurer un emploi direct à 250 travailleurs permanents et l'équivalent de 180 postes de travail occasionnel au niveau des pépinières.

L'objectif d'accroissement des plantations villageoises de 5 000 hectares/année permettrait donc sur cette base la création d'environ 80 emplois directs permanents et l'équivalent de 675 Hô/mois occasionnels ce qui correspond à la rétribution au SMIG de 60 travailleurs, soit un total de 140 ETP créés. A ce niveau, il conviendra de s'assurer d'un suivi-formation des pépiniéristes et de garantir l'approvisionnement des pépinières en matériel végétal de qualité ce qui implique une certaine traçabilité des graines au départ des stations de recherche. Au niveau des plantations agro-industrielles, la pépinière est davantage intégrée dans la structure de production. En conséquence, l'impact positif sur l'emploi d'une extension des plantations est plus difficile à quantifier.

Au niveau de la production, toutes les études menées insistent sur le fait que la production d'huile de palme est peu (voire pas) mécanisée et que l'essentiel des opérations au niveau de la plantation se font en recourant à de la main d'œuvre relativement peu qualifiée et ce aussi bien pour le système agro-industriel que villageois.

L'analyse des coûts de production (voir ci-dessus) permet de démontrer que la production d'huile de palme est très intensive en main d'œuvre puisque la plupart des opérations culturales se font à la main.

JC Medou a proposé une quantification des emplois lors du séminaire organisé par l'UNEXPALM en mars 2008 qu'il estime pour les plantations agro-industrielles à 1 personne pour 4,5 ha, alors que pour les plantations villageoises, cette proportion est estimée à 1 personne pour 1,5 ha. La plantation villageoise aurait recours à trois fois plus de main d'œuvre à l'hectare comparativement à la plantation agro-industrielle.

En se référant aux chiffres relatifs aux superficies qui nous ont été communiqués par le Comité ad hoc et sur base de ces estimations, on obtient le chiffre de 19 000 emplois directs dans les plantations agro-industrielles et d'environ 46 000 emplois permanents ou saisonniers pour les plantations villageoises.

Cette estimation doit être considérée comme une hypothèse haute qui ne semble pas confirmée par l'étude de la Banque mondiale qui situe le coût total de la main d'œuvre salariée au même niveau dans les deux systèmes d'exploitation. Il est peu vraisemblable que le travail soit trois fois moins bien rémunéré au niveau des plantations villageoises. Toutefois, il est largement admis que la plantation villageoise mobilise pour certains travaux (nouvelle plantation, récolte, transformation) une main d'œuvre nombreuse recrutée à la tâche et le plus souvent confrontée à du chômage déguisé.

Il est impossible de cerner avec précision les nombreux emplois générés par la production d'huile de palme au Cameroun. On peut cependant retenir que pour une superficie d'environ 135 000 hectares de palmier à huile et une production de 215 000 tonnes d'huile, la filière génère au minimum 65 000 emplois direct et indirect avec un chiffre d'affaire annuel de 190 milliards de FCFA. Un accroissement annuel de 10 000 hectares de la superficie consacrée au palmier à huile permet la création d'environ 5 000 emplois.

Au niveau de l'agro-industrie et à titre d'exemple, les effectifs du personnel de la SOCAPALM s'élevaient à fin septembre 2008 à 1 308 personnes sous contrat auxquels il faut encore ajouter les 400 ETP recrutés de manière saisonnière pour gérer le pic de production. Il s'agit de chiffres relatifs à l'emploi direct car la société fait appel à de nombreux sous-traitants. Selon le responsable du département des ressources humaines, il faut considérer que le niveau d'emploi équivalent à un service en régie serait de 4 500 unités pour la SOCAPALM ce qui représente un revenu pour 20 000 familles. Sur les 1 308 emplois, la filière agricole occupe 439 postes dont 273 ouvriers et 63 manutentionnaires.

En ce qui concerne les organes qui sont sensés représenter les intérêts des producteurs d'huile de palme, on distingue le Syndicat national des producteurs de l'huile de palme au Cameroun (SNPHPC) présidé par le DG de la SOCOPALM et qui défend les intérêts de l'agro-industrie et l'Union des exploitants du palmier à huile du Cameroun (UNEXPALM) qui représente les producteurs des plantations villageoises. Ces deux organisations font partie du Comité ad hoc de la mise sur pied d'un mécanisme de régulation de la filière huile de palme au Cameroun créé en 2003 (voir supra 2.1.6). Compte tenu de l'importance du maillon de la production villageoise dans le développement futur de la filière huile de palme au Cameroun, il importe de renforcer la structuration des planteurs villageois et la capacité de concertation de l'ensemble des acteurs.

Au niveau de la transformation primaire, les liens sont très étroits entre la production et la transformation : les agro-industries disposent d'huileries et la plupart des périmètres villageois ont recours à des unités de transformation artisanale pour au moins une partie de la production. Il est donc délicat de différencier les stratégies des acteurs qui le plus souvent sont des producteurs-transformateurs. La problématique de l'emploi se pose donc de manière globale.

L'Association des Transformateurs des Produits Oléagineux (ATPO) qui représente les intérêts de la transformation secondaire estime quant à elle les emplois créés au niveau de l'agro-industrie à 30 000 postes et à 6 000 postes pour la transformation.

Au niveau de la transformation de l'huile de palme, la SCR Maya procure un emploi à 600 personnes avec des salaires mensuels qui vont de 100 000 FCFA à 1 500 000 FCFA.

Dans le domaine de la commercialisation, toutes les petites et grandes surfaces proposent des produits à base d'huile de palme. Mais on rencontre aussi des vendeurs ambulants, des manutentionnaires, des colporteurs, ...

Autour de la filière gravite également une diversité d'acteurs tels que les fournisseurs d'engrais, de pesticides, de sachets, de grillages, d'outillage agricole, les encadreurs, les transporteurs, etc. dont il est difficile d'estimer le nombre.

Outre l'approche quantitative en matière d'impact de la filière huile de palme sur l'emploi, il est important de s'interroger sur les aspects plus qualitatifs des emplois en relation avec la promotion du travail décent tel que préconisé par le BIT.

En effet, le Cameroun a connu non seulement un désengagement de l'Etat au niveau de ses principales filières agricoles mais également une tendance à privilégier l'externalisation de certaines tâches qui étaient assurées par l'agro-industrie et ce, afin de promouvoir l'entrepreneuriat camerounais.

La filière huile de palme n'a pas échappé à cette tendance et de nombreux sous-traitants sont apparus. Ainsi, le transport des régimes en provenance des plantations villageoises vers les huileries est aujourd'hui confié à des sociétés de transport sur base d'un appel d'offre. Dans la plupart des plantations villageoises, les ouvriers agricoles sont rémunérés à la tâche et de manière saisonnière. Des abaques ont été établis pour définir les tâches, fixer la rémunération et déterminer les primes éventuelles.

Au départ d'une filière très paternaliste qui cherchait à fidéliser sa main d'œuvre, on en est arrivé à privilégier une grande rotation dans le personnel engagé et ce malgré les caractéristiques de la filière qui correspond à un cycle long (20 à 25 ans pour la plantation et caractéristiques de l'industrie lourde) et à des recettes qui sont relativement bien étalées sur l'année. Malgré des fondamentaux favorables à des emplois stables, la filière palmier à huile a évolué dans le sens d'un renforcement de la précarité des emplois. L'incertitude ici est liée soit à la nature de l'activité, soit au caractère temporaire des contrats signés.

Les missions de service public réalisées par les sociétés agro-industrielles et par les propriétaires des grandes plantations ont également évolué. Au niveau de ces entités de grande taille et nécessitant d'importantes ressources humaines, l'organisation sociale se doit d'être spécifique et d'intégrer certaines structures d'accompagnement telles que les écoles, dispensaires, adductions d'eau potable, électricité, aménagement et entretien des pistes rurales, ... Cette fonction spécifique peut encore être observée au niveau de certaines entreprises mais est de plus en plus remise en cause par les impératifs de rentabilité.

Au niveau de l'emploi des jeunes, la filière pose question dans la mesure où il apparaît difficile pour un candidat planteur de s'installer compte tenu de l'importance des capitaux à engager, du délai de récupération et de la nécessité d'avoir accès au foncier. Il reste la solution de s'engager dans des emplois dits de transition en travaillant en plantation. Malheureusement, cette situation, dans bien des cas, se pérennise. Aussi, à l'instabilité de l'emploi, se greffe la précarité.

Enfin, l'ensemble des acteurs de la filière consultés ont insisté sur l'importance de la formation. Face à la grande diversité des emplois dans la filière palmier à huiles, les besoins de formation sont immenses. Les programmes de formation se doivent d'être repensés afin d'avoir un impact à la fois sur la productivité et sur la qualité des produits. En ce qui concerne la production, des besoins spécifiques ont pu être identifiés au niveau de la pépinière et du respect des itinéraires techniques. Dans le domaine de la transformation primaire de type artisanal, les besoins sont également très importants en matière d'amélioration des rendements, du respect de l'environnement et des règles d'hygiène. Ce secteur très dynamique semble s'être développé spontanément sur une base empirique qui ne respecte pas toujours les prescriptions élémentaires requises pour un produit alimentaire. Un important chantier lié à l'encadrement de ces structures doit selon nous être mis en place à ce niveau en terme de formation.

Au terme de cette revue de la situation, il est possible de proposer une catégorisation des emplois au niveau de la filière de l'amont vers l'aval. L'accent est mis sur les besoins en formation pour chaque stade de la filière et sur les potentialités de création de nouveau emploi pour les jeunes.

Amont de la filière

En amont de la plantation, la pépinière représente déjà une source d'emploi importante qui permet de procurer un emploi direct à 250 travailleurs permanents et l'équivalent de 180 postes de travail occasionnel au niveau des pépinières. La consolidation de ces emplois impose de réveiller le dispositif de recherche tant au niveau de l'IRAD que de la PAMOL. Il convient aussi de mettre en œuvre le contrôle de la qualité des semences avec un cadre adapté au niveau du MINADER.

L'objectif d'accroissement des plantations villageoises de 5 000 hectares/année permettrait la création d'environ 80 emplois directs permanents et l'équivalent de 675 Hô/mois occasionnels ce qui correspond à la rétribution au SMIG de 60 travailleurs, soit un total de 140 ETP créés.

Au niveau de la formation, il conviendra de proposer une formation spécifique au métier de pépiniériste en visant la création chaque année d'une centaine d'emploi pour les jeunes avec un accès à la profession et un agrément des entreprises.

Autour de la filière gravite également une diversité d'acteurs tels que les fournisseurs d'engrais, de pesticides, de sachets, de grillages, d'outillage agricole, les encadreurs.

Plantations

En ce qui concerne la production, on obtient le chiffre de 19 000 emplois directs dans les plantations agro-industrielles et d'environ 46 000 emplois permanents ou saisonniers pour les plantations villageoises. Des mesures sont à déployer pour la promotion de 65 000 emplois décents dans cette filière. Cela passe par une meilleure organisation du salariat, par la réduction du travail saisonnier et par l'incitation des jeunes aux métiers agricoles.

La filière « huile de palme » est très intensive en main d'œuvre non spécialisée au niveau de la plantation où la plupart des opérations ne peuvent être mécanisées. De plus, la demande intérieure est très forte pour le produit qui dispose d'un débouché. Un accroissement annuel de 10 000 hectares de la superficie consacrée au palmier à huile (50% par l'agro-industrie et 50% par le secteur villageois) permet la création d'environ 5 000 emplois. Il y a donc une niche importante d'emplois agricoles nouveaux dans ce secteur. Au niveau villageois, les itinéraires techniques doivent être respectés par du personnel techniquement bien formé et disposant d'un emploi décent. Lorsque ces conditions sont respectées, l'effet d'entraînement de ce type de plantation sur l'économie locale est remarquable.

Au niveau de l'emploi des jeunes, il faut lever certaines contraintes (foncier, système de financement) pour que les candidats planteurs puissent s'installer.

Transformation

Au niveau de la transformation primaire, les liens sont très étroits entre la production et la transformation : les agro-industries disposent d'huileries et la plupart des périmètres villageois ont recours à des unités de transformation artisanale pour au moins une partie de la production. La problématique de l'emploi se pose donc de manière globale. A ce niveau, les emplois créés au niveau de l'agro-industrie peuvent être estimés à 30 000 postes et à 6 000 postes pour la transformation.

Dans tous les bassins de production, on rencontre des transformateurs locaux, producteurs d'huile de palme. Ce sont des propriétaires d'unités de transformation qui réalisent le traitement artisanal de leur production, de celles d'autres planteurs et qui donnent parfois en location leurs installations. Ce type d'activité a connu un véritable engouement au Cameroun et on dénombre des centaines de presses manuelles ou motorisées réparties dans la zone de production.

Ce type de transformation qui appartient quasi exclusivement au secteur informel est confronté à une échelle plus locale à des problèmes analogues à ceux des agro-industries : rendements insuffisants et mauvaise répartition de la production. En outre, certaines de ces unités fonctionnent dans des conditions qui ne respectent pas les règles les plus élémentaires liées à l'hygiène et à l'environnement. Indispensable dans les zones éloignées des huileries de grande capacité, la transformation artisanale entre parfois en concurrence avec les agro-industries au sein de leurs bassins de collecte.

Enfin, l'industrie des corps gras et de la savonnerie représente un maillon très important au niveau de la filière palmier à huile au Cameroun car il est le débouché principal pour les agro-industries et contribue à la création de valeur ajoutée. Le secteur de la seconde transformation camerounais a investi dans des unités modernes de transformation de l'huile de palme et orienté une partie de ses débouchés vers les marchés extérieurs. Il dispose d'un personnel compétent mais est aujourd'hui confronté au prix relativement élevé de ses approvisionnements à partir de la matière première locale. Il convient d'être attentif à consolider les emplois dans ce secteur d'activités spécifique.

4. La stratégie de développement du secteur rural du Cameroun

Le plan de relance proposé se doit de s'intégrer dans les axes de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR) tel qu'adopté par le Gouvernement camerounais. Il nous a semblé important de rappeler préalablement les objectifs formulés au niveau de la filière palmier à huile. Différents documents de référence ont été analysés dans le cadre de cette étude, à savoir :

Document de stratégie de développement du secteur rural, 2005

« La production nationale d'huile de palme brute est de l'ordre de 190 000 tonnes par an. Les besoins totaux du marché intérieur en huile de palme sont estimés à 220 000 tonnes pour 2010³.

On observe depuis 1994 une importante dynamique au niveau de la filière villageoise dans les petites et moyennes exploitations, avec aussi la participation accrue de nouveaux acteurs (retraités, élites, commerçants ;..), qui se traduit par la création ou l'extension des plantations pour près de 10 000 ha/an.

L'extension en cours des plantations industrielles et paysannes de palmier à huile devrait permettre de satisfaire les besoins nationaux à moyen terme. Dans l'immédiat, le marché national semble constituer l'unique débouché pour la filière. En novembre 2004, le cours mondial de l'huile de palme brute tournait autour de 400 à 420 dollars la tonne. La faiblesse du dollar aidant, le kilogramme d'huile importée arrive aujourd'hui au Cameroun à un prix CAF d'environ 250 000 FCFA la tonne, soit à peu près le coût de production (230 FCFA) des agro-industries locales telles que la SOCAPALM⁴.

Les principales difficultés rencontrées sont:

- *Les difficultés d'accès au matériel végétal sélectionné et aux engrais chimiques ;*
- *L'absence de réglementation sur la production du matériel végétal ;*
- *L'inadaptation de l'appui -conseil ;*
- *Les insuffisances au niveau de la transformation : mauvais état des pistes et gestion empirique des unités artisanales. »*

³ Sources : Etude du marché des huiles et des corps gras « Minagri-Sofréco, janvier 1993 ; prévisions moyennes pour 1997 et 2002, extrapolation pour 2010, Etude de l'impact de la fiscalité sur la structuration de la filière palmier à huile au Cameroun.

⁴ Source : Afrique Agriculture de novembre 2004.

Synthèse du volet agriculture et développement rural, 2006,

« Compte tenu des perspectives d'amélioration des cours internationaux, du fait de l'utilisation de l'huile de palme comme biocarburant, il est envisagé de développer sa production pour les marchés nationaux et régionaux. Il s'agira d'étendre les superficies cultivées afin de passer des 40 mille ha actuels à au moins 110 mille ha en 2015. De plus, l'exploitation des réserves de productivité permettra de passer de 1,1 t/ha actuel à 1,5 t/ha d'huile de palme brute et, par conséquent, de quadrupler la production d'ici à 2015.

Cette politique repose essentiellement d'une part sur l'appui aux plantations villageoises et aux moyennes exploitations et d'autre part sur l'application de mesures fiscal-douanières incitatives sur l'ensemble de la filière et particulièrement sur l'importation de l'huile de palme brute. »

Rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, avril 2008

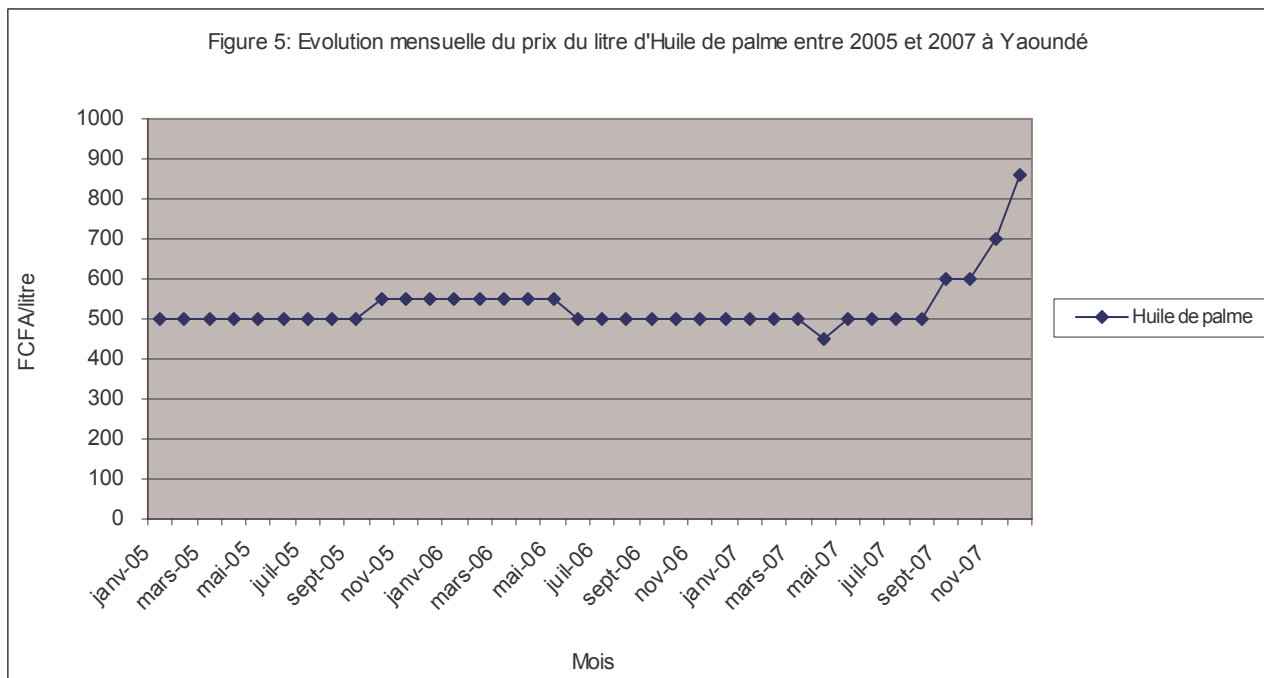
« Dans le domaine du **palmier à huile**, il est prévu de faire passer la production villageoise d'huile de palme de 44 000 tonnes en 2005 à 166 000 tonnes en 2015.

Le Programme de Développement des Palmeraies Villageoises (PDPV) qui est le principal maître d'œuvre de cette activité préconisait pour l'année 2007, de mettre en place 3 035 ha de palmeraies villageoises (dont 1 035 ha constituait le reliquat des plantations prévues en 2006) et d'installer 03 unités d'extraction d'huile de palme. Les réalisations effectives de l'année 2007 portent sur la formation de 2 120 producteurs, la distribution de 20 000 plants pour la mise en place d'environ 143 ha de palmeraies et la vente de 85 000 plants. Ici également, l'arrivée tardive des fonds PPTTE est évoquée pour justifier l'insuffisante intervention du projet.

Malgré ces diverses actions, on constate que la tension s'est accentuée sur les marchés, notamment depuis la fin de l'année 2006. La production « villageoise » dont le niveau devrait être aujourd'hui de 92 000 tonnes, se situerait autour de 60 000 tonnes, alors que le déficit du marché national est estimé à 50 000 tonnes⁵.

⁵ La production industrielle relevant des agro-industries telles que la SOCAPALM, la CDC, PAMOL, SAFACAM et la SPFS qui est estimée à 160 000 tonnes pour une consommation qui dépasse légèrement 200 000 tonnes.

En l'absence de statistiques fiables sur la production villageoise, la courbe des prix du litre d'huile de palme (voir figure 5 ci-dessous) depuis 2005 permet d'apprécier l'impact des déficits de l'offre sur les prix aux consommateurs.



Source : INS, 2008

La dynamique qui avait animé la filière depuis la fin des années 90 se serait estompée depuis 2005. On constate à cet effet que les prix sont jugés peu rémunérateurs, les plantations sont moins entretenues à cause des prix élevés des intrants, et la production baisse.

Des signes de relance sont cependant perceptibles depuis l'envolée des cours de l'huile de palme sur les marchés mondiaux, notamment depuis 2007. On assiste même à des exportations incontrôlées qui accentuent les pénuries sur le marché interne.

La dépendance de la filière locale vis-à-vis des fluctuations des cours mondiaux découle en fait de la faible compétitivité de la filière camerounaise de l'huile de palme. Les producteurs camerounais ne réalisent des bénéfices que lorsqu'ils ont la latitude (marché demandeur) de vendre à l'extérieur, c'est-à-dire lorsque les prix sur le marché local sont inaccessibles pour le consommateur moyen.

L'atteinte des objectifs fixés à la filière passe ainsi impérativement par la recherche de la compétitivité de ladite filière, ce qui nécessite une concertation entre tous les acteurs de la filière en vue de partager les charges de cette option. »

5. Principes à adopter pour la relance

Le plan de relance de la filière palmier à huile au Cameroun se doit de faire face à un double défis : produire plus et assurer des revenus et donc des emplois à la population rurale afin de réduire l'exode rural et de lutter contre les inégalités et la pauvreté qui concernent d'abord les campagnes.

De plus, à l'exception des complexes agro-industriels, la production de l'huile de palme au Cameroun est aussi le fait de milliers de planteurs à la tête d'exploitations que l'on a qualifiées de villageoises et qui se caractérisent par un lien structurel fort entre les activités économiques et la structure familiale.

Il en découle que les décisions (choix des spéculations, organisation du travail, gestion du foncier) sont influencées par des références plus sociologiques que financières. En outre, on assiste depuis la libéralisation à une dualisation du type d'exploitation agricoles avec d'une part l'émergence d'exploitations dotées en importants facteurs de production et adoptant des logiques d'entreprise produisant des biens exclusivement destinés au marché (les palmeraies villageoises appartiennent à cette catégorie) et d'autre part la survie d'exploitations plus traditionnelles où les logiques d'autoconsommation sont parfois opposée à la mise sur le marché.

Le processus de libéralisation engagé depuis la fin de la décennie 1980 et pour lequel le Cameroun a fait figure de pionnier en Afrique au Sud du Sahara s'est traduit par des changements structurels profonds dans les systèmes agricoles et dans les stratégies adoptées par les planteurs. L'effet de la libéralisation a encore été accentué par la chute drastique des prix des matières premières agricoles et par leur maintien à des niveaux « planchers » hypothéquant la rentabilité des investissements dans ces filières. La résultante de ces deux chocs pour l'agriculture camerounaise a été d'induire un accroissement des inégalités entre les différentes catégories d'acteurs au sein du monde rural et/ou entre les planteurs eux-mêmes. Au niveau de la filière palmier, cette dualisation s'est opérée dans le contexte d'un environnement plus concurrentiel pour l'accès aux facteurs de production, du déclin des structures d'encadrement aux paysans et à la production et de la présence plus affirmée des firmes internationales suite notamment à la privatisation des plantations agro-industrielles qui appartenaient à l'Etat.

Un plan de relance de la filière impose que la priorité se résume à l'augmentation de la production au départ d'exploitations compétitives sur le plan international. Cela suppose de donner la priorité à l'amélioration de la productivité. Cependant, l'agriculture ne peut être confinée à cette dimension. Elle a un rôle important à jouer au niveau de la gestion de l'espace et de l'environnement. Elle est également le réservoir le plus important en matière d'emplois au Cameroun.

Il existe donc un défi majeur en termes de politiques publiques et de dispositifs d'appui reconsolidés pour le Cameroun. Pour redéployer la filière palmier à huile, il importe de bien cibler les objectifs et de différencier les instruments à mettre en œuvre selon qu'ils s'adressent au secteur des entrepreneurs agricoles ou à celui des planteurs traditionnels. Dans le premier cas, il s'agira de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement bien ciblées et capables de faire en sorte que les avantages compétitifs camerounais puissent s'exprimer. Dans ce schéma, une place prépondérante devra être donnée à l'installation de nouveaux entrepreneurs agricoles. Dans le second cas, les mesures intégreront davantage les aspects sociaux d'une politique axée sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Celle-ci suppose la mise en œuvre de mesures plus transversales.

Les travailleurs agricoles et les ménages ruraux ont des revenus faibles par rapport aux urbains. L'incidence de la pauvreté est plus forte dans le secteur rural. Comment promouvoir une agriculture et un développement économique qui réduisent la pauvreté rurale et aident à combler le fossé entre revenu urbain et revenu rural ? Pour le Cameroun, la réponse à cette question constitue un défi politique majeur. D'abord, de nouveaux gains en matière de productivité agricole seraient nécessaires pour contribuer à améliorer la situation. De plus, le gouvernement pourrait renforcer ses actions pour améliorer le fonctionnement des marchés notamment des intrants. En outre, l'amélioration du contexte politique, en particulier en matière de sécurisation foncière, de régulations et de normes techniques pour les produits agricoles, de systèmes d'information des marchés, de crédit agricole et de règles pour encadrer la concurrence, a également un rendement social élevé. Quoiqu'il en soit, le développement économique des ménages ruraux nécessiterait inévitablement deux types d'ajustement : 1) une réduction du nombre et de la part de ménages dont les ressources dépendent de l'agriculture, et parallèlement 2), une augmentation du niveau et de la part des ressources non agricoles dans les revenus des ménages ruraux.

Il convient également de souligner que le premier moteur de la relance au niveau de la production est le prix perçu par le planteur. Dans ce domaine, le Cameroun est tributaire des prix mondiaux et sur ce point les analystes sont unanimes pour s'accorder sur un renchérissement des prix des oléagineux par rapport aux prix planchers observés au début des années 2000. Le renchérissement semble cependant avoir atteint son record en 2007 et les prix devraient être orientés à la baisse au cours des deux prochaines années.

Avant d'en venir au plan d'action à mettre en œuvre, il importe d'énoncer les grands principes que nous avons retenus pour la formulation d'un programme de relance de la filière palmier à huile au Cameroun. Ils peuvent s'énoncer comme suit :

1. L'importance d'opérer au départ des bassins de production pour prendre en considération la diversité des conditions agro-écologiques rencontrées au Cameroun. Les actions doivent être formatées et adaptées aux réalités de terrain de chaque bassin afin de profiter au maximum des avantages comparatifs différenciés. L'intensification doit être privilégiée dans les zones où la rentabilité de la production est la plus élevée et où la rareté relative des facteurs de production (terre et travail) a déjà induit une compétition avec d'autres spéculations.
2. Le recours aux institutions et aux organisations existantes. Il importe de s'appuyer sur les structures qui existent. Si des défaillances sont observées, il conviendra d'y remédier plutôt que de préconiser un dédoublement des institutions. Compte tenu de l'importance d'une appropriation du plan de relance par les acteurs de la filière au niveau des bassins de production, l'accent sera mis sur le développement des capacités locales et la mobilisation des organisations de producteurs.
3. La promotion de la formation et de l'information à tous les niveaux de la filière palmier à huile. Il s'agit d'un principe évident mais qui malheureusement n'est pas toujours satisfait. Il importe qu'une Interprofession puisse pleinement jouer son rôle dans le plan de relance non pas en qualité de structure d'exécution mais comme structure de concertation, de conseils et de suivi.
4. L'adoption de mesures incitatives sur le plan fiscal et parafiscal. La mise en œuvre d'une véritable politique gouvernementale visant l'élimination de taxes aussi diverses que multiples, de la lourdeur administrative et des obstacles à la transparence dans la filière.

6. Plan de relance de la filière huile de palme

Sur base de l'adoption de ces principes et à ce stade, nous pouvons proposer la mise en œuvre des actions ci-après :

6.1 A court terme :

6.1.1 Appui à la production et à la diffusion de matériel végétal sélectionné et certifié

Il nous semble urgent d'accroître l'accessibilité des graines sélectionnées de palmier à travers la recherche d'une diminution des coûts de production des champs semenciers de la Dibamba, le rapprochement du matériel végétal sélectionné vers les utilisateurs et la certification de la qualité des produits vendus.

Il s'agira plus précisément de:

- a) rendre la station de la Dibamba plus compétitive dans la production de graines améliorées ;
- b) la création des nouvelles pépinières en délocalisation dans les zones à fort potentiel d'extension ;
- c) la facilitation du transport en vue de l'acheminement du matériel végétal ;
- d) la promotion de la création d'un réseau de pépiniéristes devant faciliter l'accès des producteurs aux plants ;
- e) la subvention du MVA.

Les bénéficiaires de ce programme seront prioritairement les producteurs professionnels qui se seront préalablement engagés au respect d'un itinéraire technique et qui se seront regroupés pour la réalisation d'une pépinière commune.

Parallèlement mais non accessoirement, des efforts seront consentis pour mieux faire connaître aux producteurs les potentialités du matériel végétal sélectionné.

6.1.2 Appui à l'utilisation des engrais chimiques et herbicides homologués

Au Cameroun, les pratiques culturales extensives adoptées par les producteurs sont globalement caractérisées par un travail d'entretien minimum des plantations, un faible recours aux intrants particulièrement les engrais suite à la flambée des prix observée depuis 2007. L'adoption de cette stratégie a provoqué une baisse généralisée des rendements. Il convient donc d'inverser cette tendance et de favoriser la réutilisation des intrants par le planteur.

Au niveau des engrais, les travaux de recherche ont permis de démontrer la corrélation positive en production d'huile de palme entre les rendements et la quantité d'engrais épandue. Il convient donc de faciliter pour le planteur l'accès à ces intrants en début de campagne. Ici aussi, il conviendra de travailler au travers des organisations de producteurs et des structures coopératives existantes en zone palmier.

6.1.3 Appui à la formation des planteurs

A court terme les mesures préconisées ci-avant ne pourront être efficaces que si parallèlement elles sont accompagnées d'un programme de formation à destination des producteurs dans les domaines techniques en relation avec la production d'huile de palme. Des besoins importants en formation dans ces domaines ont été identifiés et restent seulement à être actualisés. Ils ne sont pas actuellement satisfaits par les services de vulgarisation du MINADER.

6.1.4 Appui à la transformation locale de la production

Différentes expériences novatrices et créatrices de valeur ajoutée ont été identifiées sur le terrain. Certaines d'entre elles visent une valorisation artisanale des « noix détachées » au niveau des plantations villageoises. D'autres correspondent plus à des projets industriels et privilégient le recours à des technologies de pointe. Enfin, il a été constaté que les graines de palmiste étaient rarement valorisées au niveau de la transformation artisanale. Ceci correspond à une perte de valeur ajoutée pour un co-produit qui est extrait à raison de 4 % de la production de régime dans l'agro-industrie.

6.2 A moyen et long termes :

6.2.1 Régénération et extension des plantations

Le problème du vieillissement des palmeraies est reconnu par l'ensemble des acteurs de la filière. A l'exception de quelques zones, les plantations sont souvent âgées (70% du verger à régénérer) et il a été largement démontré la corrélation négative entre l'âge d'une plantation et son rendement. La rénovation du verger est un impératif majeur si le Cameroun veut rester compétitif pour cette filière de rente et intensifier sa production. Pour ce faire, il convient de mettre en place un vaste programme à la fois de régénération de la palmeraie existante dans les zones densément peuplées et/ou lorsque la terre est peu disponible et un programme d'appui et d'encadrement de nouveaux fronts pionniers là où des réserves foncières peuvent encore être mises en valeur.

Comme le recommande l'UNEXPALM, il conviendra de veiller particulièrement à réduire l'extrême dispersion de la palmeraie en concentrant les efforts au départ de bassins de production qui sont les mieux adaptés aux exigences du palmier. Le bassin de production sera défini comme une zone de forte production de régimes dans un rayon économique (30 km) disposant soit d'une huilerie soit d'une unité d'extraction intégrée et moderne.

En ce qui concerne la création de nouvelles plantations au départ de fronts pionniers, de réelles potentialités ont été identifiées dans différentes provinces et il conviendra d'accompagner le mouvement notamment en améliorant l'accessibilité des zones par la création de pistes de desserte et de routes, en reconnaissant le statut foncier du migrant, en développant les infrastructures sociales de base. Il convient d'élaborer pour ces zones des schémas directeurs de développement des infrastructures planifiés sur 10 à 15 ans afin de favoriser l'installation de nouveaux planteurs dans ces zones qui disposent d'un bon potentiel pour le palmier à huile.

6.2.2 Mise en place d'un système de crédit/financement adapté aux opérateurs de la filière

Tous les intervenants au niveau de la filière s'accordent pour insister sur l'importance de la mise en place de mécanismes de financement adaptés au monde rural et aux spécificités des plantes pérennes. Il relève du parcours du combattant pour un planteur d'obtenir un crédit d'investissement ou de campagne auprès du système bancaire camerounais. Malgré l'importance portée à l'agriculture dans les déclarations officielles, les moyens de financement font le plus souvent défaut ou sont inexistant dans les campagnes en raison du caractère spécifique de l'agriculture et du manque de garanties des planteurs par rapport aux exigences des banquiers. Il en résulte le plus souvent une surcapitalisation des banques et un blocage dans les investissements du secteur. Les EMF qui avaient porté certains espoirs dans la solution à ce problème semblent être tout autant défaillants. Le seul recours possible pour le planteur consiste à se tourner vers le crédit informel où l'usure est très souvent de mise ce qui hypothèque lourdement la rentabilité des investissements. Il apparaît donc impératif de lever cette contrainte et il revient à l'Etat de palier à cette forme de carence qui bloque le développement des filières de rente.

6.2.3 Appui à l'information des planteurs et à la transparence des filières afin d'améliorer la bonne gouvernance et des emplois décents dans la filière

Des efforts importants ont été réalisés pour la structuration des organisations de producteurs par le passé. Des améliorations sensibles ont d'ores et déjà pu être constatées mais il reste beaucoup de chemin à parcourir afin que les planteurs soient sur un pied d'égalité avec les autres intervenants des filières et puissent véritablement s'investir dans le fonctionnement des marchés et de la formation des prix voire dans la gestion des risques. Il convient donc de poursuivre les appuis initiés et de les adapter en fonction des situations contrastées au niveau des structures en place sur le terrain et des besoins exprimés à la base.

Comme le souligne le MINADER, l'organisation des producteurs autour des projets de production avec des objectifs de développement clairement définis permettra de déclencher une dynamique de structuration du milieu rural et faciliter l'émergence des organisations de producteurs fortes, véritables partenaires de développement. Le dynamisme des producteurs sera renforcé, en même temps que la capacité de négociation des organisations professionnelles.

ANNEXE 1

Ventilation du PIB réel par secteurs d'activités (base 100 = 2000)

Libellé	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	1353,44	1403,87	1455,38	1506,36	1572,13	1614,40	1663,10	1761,46
Agriculture des produits vivriers	877,03	917,13	962,75	996,32	1030,55	1063,41	1097,94	1159,83
Agriculture industrielle et d'exportation	130,25	127,69	131,22	134,42	148,99	151,59	146,60	139,17
Élevage, chasse	159,52	173,22	177,66	181,20	189,97	198,40	202,24	212,10
Sylviculture et exploitation forestière	111,38	101,01	96,50	105,19	111,46	105,65	119,39	151,48
Pêche	75,26	84,82	87,25	89,24	91,15	95,34	96,93	98,89
Secteur secondaire	2202,22	2224,53	2241,72	2253,94	2248,96	2228,44	2268,79	2249,36
Industries extractives	712,49	684,88	655,23	623,00	566,20	513,25	552,29	522,52
dont extraction d'hydrocarbures	702,30	674,12	644,14	611,71	554,69	501,96	540,69	509,73
Industries Agro-alimentaires	466,60	479,13	498,27	506,73	505,60	501,60	498,29	514,56
Autres Industries manufacturières	807,14	837,56	858,06	882,72	916,27	949,25	943,81	934,48
Electricité, gaz et eau	52,26	52,89	50,46	54,07	57,81	59,01	60,93	63,69
BTP	163,72	170,08	179,71	187,42	203,08	205,33	213,47	214,11
Secteur tertiaire	1987,71	2176,49	2350,27	2540,75	2711,05	2806,86	2911,17	3049,11
Commerce, restaurants et hôtels	1089,21	1230,75	1321,61	1452,47	1554,40	1595,89	1625,20	1659,82
Transports, entrepôts, communications	363,52	390,43	434,32	477,92	521,66	567,95	635,54	692,75
Banques et organismes financiers	80,33	83,38	86,60	88,33	92,39	94,91	91,24	97,28
Autres services marchands	497,81	521,19	558,67	574,48	596,13	603,33	612,31	648,26
SIFIM	-43,16	-49,27	-50,92	-52,44	-53,53	-55,23	-53,11	-49,00
TOTAL VA MARCHANDE	5543,37	5804,89	6047,38	6301,05	6532,14	6649,70	6843,05	7059,93
BNM[1] des APU	495,57	522,49	546,95	569,92	609,01	612,85	630,53	668,18
BNM des ISBL	22,20	23,75	25,54	27,85	29,77	30,36	31,18	33,59
BNM des services domestiques	53,34	53,14	54,73	58,21	59,10	60,28	61,90	66,69
TOTAL VA NON MARCHANDE	571,11	599,39	627,22	655,98	697,88	703,50	723,61	768,46
TOTAL DES VALEURS AJOUTÉES	6114,47	6404,28	6674,60	6957,03	7230,02	7353,20	7566,66	7828,39
Impôts et taxes nets des Subventions	497,91	506,61	513,35	520,66	524,49	579,42	621,70	639,81
PIB	6612,39	6910,89	7187,95	7477,69	7754,51	7932,62	8188,36	8468,20

Source : INS

ANNEXE 2

Projet d'Appui à la Promotion de l'emploi et à la Réduction de la Pauvreté

Filière palmier à huile

Rapport de mission

Jeudi 30/10	Départ de Bruxelles vers Yaoundé via Paris et Douala (AF7182 et AF 940) Arrivée à 20h30 et installation à l'hôtel Hilton.
Vendredi 31/10	Participation à l'Atelier de lancement des études sur les filières porteuses d'emplois à Mvolé. Discussion sur les TdR avec Tekeubeng Apollinaire, MINADER ; Ndebi, MINEFOP ; Ngaï Nwatstsock Oscar ,FNE et Abouem Claude, MINEPAT.
Samedi 1/11	Préparation du programme de travail avec Jean Tentchou, consultant national Lecture de la documentation disponible
Dimanche 2/11	Elaboration du questionnaire « plantation ». Recherche des données statistiques. Inventaire des références bibliographiques.
Lundi 3/11	Réunion de travail avec R R Zuchuon, Coordonateur national du projet APERP au bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale. Visite à Madame Fatoumata Keita, Administrateur de Programme, OIT Réunion de travail au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Direction des Etudes, des Programmes et de la Coopération. Cellule des Analyses Prospectives et des Politiques agricoles avec Dagobert Djakou. Réunion de travail au MINADER avec Jean-Pierre Tchokam, Directeur, Cellule Projets et Programmation et Apollinaire Tekeubeng. Réunion de travail au Ministère du Commerce avec Mr Aboh, secrétariat technique du Comité technique de régulation de la filière de l'huile de palme au Cameroun. Prise de contact avec Mr Franck Van Rompaye, UNIDO

- Mardi 4/11
- Réunion de travail avec R R Zuchuon, Coordonateur national du projet APERP au bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale.
 - Prise de contact avec Mr Gérard Daraspe, représentant de la KfW au Cameroun (secrétariat :Mme Sandrine Kayo : 22 2152 68)
 - Réunion de travail avec Mme Felicitas Atanga, assistante du représentant de la FAO.
 - Réunion de travail au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (MINIMIDT). Discussion avec Martin Mindjos et Michel Oruh, conseillers techniques du Ministre de l'Industrie.
 - Réunion de travail avec Jacques Kemleu, Secrétaire Général de l'Association des Transformateurs des Produits Oléagineux à l'hôtel Hilton.
 - Réunion de travail avec Ed Perry, consultant international « filière bois » à l'hôtel Tango.
- Mercredi 5/11
- Réunion de travail avec Moïse Walah et Ernest Nnanga, Secrétariat technique, Comité Technique de Suivi de l'Exécution du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Secrétariat Général, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).
 - Prise de contact au MINADER avec Mme Atanga, coopération internationale.
 - Réunion de travail avec Jean-Claude Medou, Comité de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, MINEPAT
 - Réunion de travail au Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) avec Suzanne Bernadette Ebelle, Secrétaire Général et Dr Samuel Inack Inack, Chef de division en présence de Zacharie Ewolo Onana et Samuel Yemene, consultants nationaux.
 - Réunion de travail avec Amadou Nchare, CAON Coopération Cameroun-UE
 - Réunion de travail à la Délégation de la Commission européenne au Cameroun avec Wim Impens, Section Développement Rural
- Jeudi 6/11
- Entretien avec Claude Pouma, Président d'UNEXPALM.
 - Réunion de travail au Ministère du Commerce avec Mr Aboh, secrétariat technique du Comité technique de régulation de la filière de l'huile de palme au Cameroun en présence de Jacques Kemleu, Secrétaire Général de l'Association des Transformateurs des Produits Oléagineux
 - Réunion de travail avec Claude Pouma, Président et Paul-Félix Bangweni, Secrétaire exécutif, UNEXPALM
 - Réunion de travail avec Abdoulaye Seck, économiste principal, Banque Mondiale.
 - Réunion de travail avec Mme Dayiana Mayenga, Directrice du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale, BIT.

Vendredi 7/11	<p>Réunion de travail avec R R Zuchuon, Coordonateur national du projet APERP au bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale.</p> <p>Visite d'une unité de transformation artisanale à Awae (province du Centre).</p> <p>Visite d'une plantation villageoise à Mengang. Discussion avec Mme Ebogo et Mr Benegondo Si Yohannes.</p>
Samedi 8/11	<p>Préparation du programme de terrain et prises de contact avec Jean Tentchou.</p>
Dimanche 9/11	<p>Rédaction de la revue de la littérature</p>
Lundi 10/11	<p>Départ pour Edéa.</p> <p>Visite de l'huilerie de la mission catholique d'Otéfé</p> <p>Installation à l'hostellerie de la SANAGA.</p>
Mardi 11/11	<p>Réunion de travail avec S.M. Robert Ndjigi, UNEXPALM, Président du département de la Sanaga maritime.</p> <p>Visite des Ets MEGATECH, fabrication de mini-huilerie à Edéa.</p> <p>Départ vers Kribi.</p> <p>Visite de la plantation Emile Gaudeul, Société des palmeraies de la Ferme Suisse.</p> <p>Réunion de travail Ngoc Christian et Gwehnana Ngock Gabriel, GIC Jeunes Producteurs de Koukoué.</p>
Mercredi 12/11	<p>Réunion de travail avec Dr Ph. Ngandeu et Gérald Iwude. D.K. ÖLMÜHLEN., Missolé 2.</p> <p>Visite de la plantation de Mbongo, SOCAPALM</p> <p>Réunion de travail avec Georges Ngando, CEREPAH, La Dibamba</p> <p>Prise de contact avec Dominique Cornet, SOCAPALM à Douala</p> <p>Prise de contact avec Mr Olivier Schiano, DG de la SCR Maya à Bonabéri.</p> <p>Installation à l'hôtel Meridien à Douala.</p>
Jeudi 13/11	<p>Prise de contact avec le bureau régional de l'IFC (International Finance corporation) à Douala. Contact avec Hélène Pemanboh, assistante.</p> <p>Départ pour Limbé. Réunion de travail avec Mathias Bena, Group Oil Palm Manager, CDC.</p> <p>Réunion de travail à Souza Gare avec Jean Claude Kombo, Président UNEXPALM pour le Département du Moungo et Président de la société coopérative des planteurs de palmier à huile de Dibombari.</p> <p>Réunion de travail avec le Dr Beunde Ewondo A-M, plantation villageoise de Bebwambe.</p>

Vendredi 14/11 Visite au siège de Douala de l'APICA.
Visite de la sarl AMDALE. Entretien avec André Mbousnoum, gérant.
Réunion de travail à la SOCAPALM avec Dominique Cornet, Directeur financier et Charles Fondjo, Secrétaire Général.
Réunion de travail avec Bertin Teupa, responsable de la plantation Okala à Edéa.

Samedi 15/11 Préparation du programme de travail de Jean Tentchou, consultant national
Réunion de travail avec Gilles Ketchoua, plantation villageoise à Souza Nkake.
Réunion de travail avec Mr Olivier Schiano, DG de la SCR Maya à Bonabéri et visite des installations (huilerie et savonnerie).

Dimanche 16/11 Retour vers Bruxelles (Vol SN 352).

Liste des personnes rencontrées

Wim Impens, SDR- DCE
Amadou Nchare, CAON Coopération Cameroun-UE
Rodrigue Raoul Zuchuon, BIT, coordonnateur projet APERP
Dr. Samuel Inack Inack, MINEFOP
Suzanne Bernadette Ebelle, MINEFOP
Oscar Ngaï Nwatsok, FNE
Apollinaire Tekeubeng, MINADER
Jean-Pierre Tchokam, MINADER
Dagobert Djakou, MINADER
Samuel Kelodjoug, INS
Felicitas Atanga, FAO
Gérard Daraspe, KfW
Martin Mindjos et Michel Oruh, MINIMIDT
Aboh, MINCOMMERCE
Ernest Nnanga, MINEPAT
Jean-Claude Medou , MINEPAT
Moïse Walah, MINEPAT
Jacquis Kemleu, ATPO
Martin Mindjos, MINIMIDT
Abouem Claude, MINEPAT
Claude Pouma, UNEXPALM
Dayiana Mayenga, BIT
Franck Van Rompaye, UNIDO
S.M. Robert Ndjigi, UNEXPALM, Sanaga maritime
Ngoc Christian, GIC Jeunes Producteurs de Koukoué.
Gwehnana Ngock Gabriel, GIC Jeunes Producteurs de Koukoué.
Dr Beunde Ewondo A-M, PV Bebwambe
Dr Ph. Ngandeu, D.K. ÖLMÜHLEN
Gérald Iwude. D.K. ÖLMÜHLEN
Georges Ngando, CEREPAH
Dominique Cornet, SOCAPALM
Mathias Bena, Group Oil Palm Manager, CDC.
Hélène Pemanboh, IFC Douala
Jean Claude Kombo, UNEXPALM, Moungo
Olivier Schiano, SCR Maya
Gilles Ketchoua, PV Souza Nkake
Bertin Teupa, plantation Okala
Charles Fondjo, SOCAPALM

Liste des références

Titres	Auteurs	Editeurs	Année	Nombre de pages	N°	Domaine
La filière huile de palme au Cameroun dans une perspective de relance	R.D. HIRSCH	Agence Française de Développement	1999	45	1	filière
Les plantations villageoises de palmier à huile de la Socapalm dans le bas-Mougo (Cameroun) : un projet mal intégré aux préoccupations des paysans	Joseph Gabriel ELONG	Cahiers d'outre-mer 224-2003, Paysannerie africaines et développement	2003	13	2	production
Cyclope 2008, huile de palme	Ph. CHALMIN	Economica	2008	331-333	3	marché
Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960	Ondoa Manga TOBIE	MINADER	2006		4	filière
Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales	MINADER-MINEPIA	MINADER	2006		5	production
Evolution et situation actuelle de l'agriculture, rapport de synthèse	Félix Bokagne	MINADER	2006		6	filière
Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche (en version pdf)	MINADER	MINADER	2006	62	7	formation
Quantitative Value Chain Analysis	J. C. KEYSER	World Bank-AFTAR	2007	96	8	filière
Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013. (en version pdf)	DCE	République du Cameroun-Communauté européenne	2007	90	9	
Stratégie de développement du secteur rural(SDSR). Synthèse du volet agriculture et développement rural. (en version pdf)	MINADER	MINADER	2006	71	10	
Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs. (en version pdf)	MINADER	MINADER	2007	43	11	
Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ?	Losch B., Fusillier J.L. et Dupraz P.	Documents systèmes agraires, n. 12. Montpellier : CIRAD-DSA	1991	252	12	système
Etude de faisabilité du programme de promotion des investissements privés et du développement des plantations (grandes et moyennes exploitations agricoles-EAMGI)	AGRIDEV	AGRIDEV	2007	56	13	production

Programmation scientifique 2007-2011. Coordination scientifique cultures pérennes.	IRAD	IRAD	2007		14	recherche
Programme de développement des palmeraies villageoises. Rapport de la mission d'évaluation.	Abdou Namba, Nouke, Haman Dawai Raymond	MINADER	2005	38	15	production
Développement de la filière des palmeraies à huile villageoises. Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDAA. Volume IV de IV.	NEPAD, FAO	NEPAD,FAO	2004	25	16	production
L'Etat, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun	P. Konings	Politique Africaine, 22, Le Réveil du Cameroun	1986	120-137	17	agro-industrie
Analyse du processus d'élaboration des politiques agricoles au Cameroun. Réflexion sur le dialogue public – privé en Afrique subsaharienne	Nicolas Pinaud	OCDE	2007	67	18	politique
Contraintes au développement du secteur agricole et à la réduction de la pauvreté rurale au Cameroun	P3A (Projet d'Appui à l'Agriculture Africaine)	FIDA, Coopération française, OCDE	2007	82	19	
Séminaire national sur la problématique du développement de la filière palmier à huile au Cameroun, 4 et 5 mars 2008 à Youndé	UNEXPALM	UNEXPALM	2008		20	filière
Cameroon Agricultural Value Chain, Competitiveness Study, Report N° AAA25-CM	Ousmane Seck et al.	World Bank	2008	76	21	filière
Compte-rendu des travaux de l'Assemblée générale constitutive de UNEXPALM tenue à Youndé, le 14 décembre 2000. Statuts et règlement intérieur.	UNEXPALM	UNEXPALM	2000	29	22	production
Revue du Secteur Rural. Etudes complémentaires sur la relance des filières hévéa et palmier à huile. Rapport Palmier.	C. Bakoumé, C. Jannot, S. Rafflegeau, B. Ndigui, S. Weise	Irada, Cirad, IITA,FAO	2002	38	23	filière
Rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural. Exercice 2007 (en version pdf)	Comité de pilotage du Développement rural	MINEPAT	2008	118	24	
Document de stratégie de développement du secteur rural (en version pdf)	C P chargé de l'appui et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural	MINEPAT	2005	179	25	
Analyse des facteurs de compétitivité de la filière huile de palme au Cameroun (en version pdf)	Jean-Claude Medou	MINEPAT	2006	51	26	filière
Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2007	Joseph Tedou et al.	INS	2008	50	27	
Rapport du Comité ad hoc chargé de la mise sur pied d'un mécanisme de régulation de la filière huile de palme au Cameroun	MINDIC	MINDIC	2003	14	28	

Accord d'Etape vers un Accord de partenariat économique entre la Communauté européenne et ses Etats Membres, d'une part, et la partie Afrique Centrale d'autre part.	JE/ACP	JE/ACP	2007	133	29	commerce
Troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3). Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2007	INS	INS	2008	50	30	
Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	MINEFOP	MINEFOP	2008	52	31	